BULLETIN METEOROLOGIQUE
Temps probable aujourd'hui :
Nuageux et neige
Température à Montréal, hier :

6.30 a.m. 8	12.30 p.m. 15	6.30 p.m. 18
7.30 a.m. 10	1.30 p.m. 15	7.30 p.m. 18
8.30 a.m. 11	2.30 p.m. 16	8.30 p.m. 18
9.30 a.m. 12	3.30 p.m. 17	9.30 p.m. 18
10.30 a.m. 12	4.30 p.m. 17	10.30 p.m. 17
11.30 a.m. 14	5.30 p.m. 18	11.30 p.m. 17

(Bulletin météorologique complet en page 2)

Le Canada

MARDI, 25 JANVIER 1949
... 31 jours — 4e semaine
h. 12
h. 18

QUARANTE-SIXIEME ANNEE — No 243
MONTREAL, MARDI 25 JANVIER 1949
... CINQ SOUS

1 JAN 20 54-0
CHAMBRE DE LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.
9-362-8
SENAT OTTAWA

QUE FERA MAINTENANT LA COMMISSION SCOLAIRE?

Secours aux deux malades d'Arctic Bay

Cette photo fait voir le poste d'Arctic Bay, situé à 400 milles en deça du cercle arctique, qu'un équipage du C.A.R.C. a réussi à atteindre après une envolée de 2,000 milles. Un atterrissage forcé sur une banquise a été effectué presque miraculeusement et les 12 occupants de l'avion Dakota sont aujourd'hui sains et saufs. Cette envolée avait été nécessitée par une demande de secours du radio-télégraphiste Harold Dunn, du ministère des Transports, qui était tombé malade à Arctic Bay. Un esquimau, du nom de Ogloomik, a aussi été ramené à la civilisation pour traitement dans un hôpital. Cette périlleuse envolée a mérité à tout l'équipage des félicitations du ministre de la défense, M. Brooke Claxton. (Photo S.N.S.).

Sur 15,000 skieurs, on n'a compté que 50 blessés durant la fin de semaine

Les skieurs qui ont profité de la dernière fin de semaine pour se livrer pleinement, pour la première fois cet hiver, à leur sport favori, ont été assez chanceux. En effet, bien que quelque 15,000 skieurs aient fait du ski en fin de semaine, la Brigade ambulancière St-Jean et la police municipale n'ont rapporté que deux accidents sérieux et que 50 cas traités pour blessures légères.

Dans le premier accident sérieux, il s'agit de Michel Boussat, 19 ans, demeurant à 208, boulevard Saint-Joseph, qui a été conduit à l'Hôtel-Dieu souffrant de blessures à la jambe à la suite d'une chute sur les pentes du Mont-Royal. Un total de 13 skieurs ont reçu les soins de la brigade sur la Montagne.

A St-Sauveur, 23 skieurs ont été traités par les ambulanciers St-Jean. L'accident le plus sérieux est celui d'un ancien combattant, T.-J. Conway, de Hawkesbury, transporté à l'hôpital des anciens combattants, chemin de la Reine Marie, pour fracture à la hanche gauche.

On attribue le fait de ce nombre peu élevé d'accidents à la bonne organisation de la patrouille canadienne de ski composée de 225 membres qui ont effectué du bon travail depuis le début de la saison, aidant les commençants, surveillant les pentes, donnant des conseils de sécurité aux skieurs.

M. J.-H. Millard estime à 10,000 à l'heure le nombre des skieurs qui ont dévalé sur les pentes de St-Sauveur samedi et dimanche dernier. "Malgré cette affluence, seulement .0002 pour cent des skieurs ont été blessés", a souligné M. Millard, président de la section de Montréal de la patrouille canadienne de ski (C.S.P.).

Au banquet de la Fédération libérale

Le très hon. M. Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, qui sera le principal orateur au grand banquet annuel de la Fédération libérale nationale, qui aura lieu ce soir, dans l'immense salle de bal du Château-Laurier.

LES PROFESSEURS ÉCHAPPERAIENT À TOUTE SANCTION

(Par Jean de Laplante)

On a rapporté, hier soir, de source fiable, que les instituteurs catholiques de Montréal ne seraient pas molestés, à la suite de la grève qui a occupé l'opinion publique toute la semaine dernière.

Forts de la promesse de satisfaction contenue dans l'engagement de Monseigneur l'archevêque, dont M. Léo Guindon a fait part à ses collègues de l'Alliance, mardi soir dernier et qui aurait mis un terme à la grève sans cette affaire de sanctions où semblait s'obstiner la commission scolaire, les instituteurs sont retournés en classe, à 1 heure 10, hier après-midi, avant la très grande majorité de leurs élèves.

Hier soir, tous les instituteurs et les institutrices, après une semaine de tension nerveuse et d'incertitude, ont pris repos bien mérité, — confiants dans la parole qui leur a été donnée et qui a été le premier signe de ralliement autour d'une préoccupation de bien commun des enfants, des parents et de la profession d'éducateur.

La requête des parents

Le dernier geste de médiation officiel était tenté dimanche soir par la Catholic Parents' League et L'Ecole des parents du Québec. Tout s'est passé comme si cette démarche, faite au nom des parents, avait obtenu tout le succès de la rentrée. Cependant, il faut apporter des précisions sur le mouvement de rentrée des instituteurs. Le mérite et le courage des associations est indéniable et la démarche qu'elles tentaient, hier matin, auprès des membres de la Commission scolaire, le prouve.

C'est en réalité un concours complexe de circonstances qui a amené ce qui, pour le moment, pourrait sembler une "capitulation déguisée" de la part des instituteurs, mais qui s'avérera, semble-t-il, dans quelques jours, une mesure de grande sagesse — de toute façon, un observateur a qualifié, hier, devant le reporter du "Canada", de "geste éminemment civique, la décision des instituteurs de réintégrer leurs cadres pour le bien de nos enfants".

Développements du jour

A part la rentrée sans bruit dans les écoles, aucun événement d'importance à signaler au cours de cette journée de fin de grève si ce n'est:

a) Une déclaration laconique du président Eugène Simard, à la suite de l'entrevue des délégués de la Catholic Parents' League et de l'Ecole des Parents avec les commissaires: "L'Ecole des Parents du Québec et la Catholic Parents' League sont venues solliciter, ce matin, une entrevue du président et des membres de la Commission. Nous les avons accueillies bien cordialement. Leurs représentants nous ont fait rapport des entrevues qu'ils ont eues avec les membres de l'Alliance catholique des Professeurs et nous ont fait part de leurs engagements envers eux. Ils nous ont offert leur collaboration, que nous acceptons avec empressement".

b) les deux associations ont tenu une réunion, hier soir. Un porte-parole de l'Ecole des Parents du Québec nous déclarait, avant cette réunion, qu'une déclaration serait émise à la suite des décisions prises à cette assemblée.

Propositions concrètes

(On croit comprendre que les associations, remplissant la promesse faite publiquement aux instituteurs à l'effet que "l'on vous traite aussi généreusement que des instituteurs catholiques peuvent être traités par l'autorité catholique", soumettront à la suite de cette assemblée une suggestion concrète aux commissaires qui comporterait comme principaux item l'ajustement fondé sur l'augmentation du coût de la vie — quelque chose revenant à peu de choses près à ce que les instituteurs réclamaient comme ajustements — et la non-sanction des gestes posés par les instituteurs en grève. Ceci permettrait de comprendre le processus par lequel professeurs et commissaires verraient leurs positions saines et sauves: les associations font une suggestion qui est acceptée par l'autorité compétente en matière scolaire. Celle-ci s'était réservée le droit de sévir, mais elle a toujours le pouvoir d'user de ce droit ou de ne pas l'exercer. Et dans les circonstances, la prudence intervient pour ajourner ou bannir totalement cette question délicate de sanctions, — question délicate, parce que les instituteurs ont posé un geste de confiance non-équivoque en leur archevêque et parce qu'ils ont placé avant leurs intérêts syndicalistes, dans une grève qui devenait chaque jour de plus en plus totale, les droits supérieurs de l'éducation chrétienne. Dans cette perspective, l'honneur de chacun est sauf).

Aucune défaillance

Des faits absolument contrôlés démontrent que les instituteurs ont décidé le retour en classe parce que le président de l'Alliance et les membres de leur exécutif ont acquis la confiance totale des leurs et qu'il n'y avait dans ce geste aucune défaillance. Au contraire, à ce que l'on nous rapporte de source sûre, l'Alliance et la Fédération étaient fortes de tous les appuis et avaient reçu des offres de fonds — qui auraient permis de tenir une grève très longue et très coûteuse. "Cependant, nous a-t-on déclaré, les professeurs ont préféré à ces offres la voie que leur traçait leur devoir d'éducateur catholique: ils ont mis leur confiance dans leur archevêque et ne veulent pas tromper l'attente de l'opinion publique qui s'est faite unanime autour d'eux".

Quant à la question de révocation de certificat de représentation syndicale, ce n'est qu'une pure question de formalité légale, maintenant. Les deux groupes — Alliance et Fédération — demeurant ce qu'ils étaient, n'ont qu'à faire une nouvelle demande de certification. Ce qui sera l'affaire de quelques semaines pour que tout rentre dans l'ordre et que la convention collec-

(Suite 2e page, 6e col.)

Le plan Truman nécessiterait un budget de $1,000,000,000

WASHINGTON, 24 (A.P.) — Les hauts officiers de l'administration disent que le Congrès pourrait être appelé à approuver l'octroi d'une somme de $1,000,000000 en vue de réaliser le nouveau programme du président Truman pour développer les territoires arriérés du monde.

Cette somme serait versée en prêts aux puissances étrangères qui établiraient un plan conjoint pour le développement coordonné de leurs ressources nationales.

Le rôle joué par le capital privé, le gouvernement, la banque mondiale et les pays bénéficiaires sera établi à la suite d'une enquête poursuivie sur les différents territoires.

La réalisation de la plus grande partie de l'entreprise sera rendue possible par le capital privé américain. Cependant, des personnages officiels disent que le gouvernement devrait être prêt à accorder des prêts si l'entreprise privée montre des signes de faiblesse.

Ainsi, le gouvernement devrait prêter une somme suffisante à l'achat de l'équipement nécessaire à la réalisation du projet d'irrigation au Moyen-Orient; la banque mondiale devrait accorder le crédit destiné à acheter les instruments agricoles dont les fermiers des environs ont besoin; l'entreprise privée américaine devrait investir les fonds nécessaires à la construction d'une manufacture d'engrais.

Le gouvernement étranger auquel appartient le territoire développé sera "partenaire" dans l'entreprise. Cependant, il devra fournir la main-d'oeuvre, ses ressources naturelles et tous les autres services nécessaires.

Avec l'argent retiré de la vente des produits agricoles, ce gouvernement devra probablement remettre la somme empruntée en vertu d'un contrat à long terme.

Il reste un problème à résoudre, à savoir: est-ce que l'entreprise privée obtiendra des garanties pour l'investissement de fonds. Des personnages officiels croient que les entreprises privées ne seront pas empressées de risquer leurs fonds à moins qu'elles n'obtiennent une forte garantie qu'elles réaliseront des profits et que les Etats-Unis protégeront leurs intérêts.

Cadavre décomposé découvert à la Cie Eddy, à Hull

HULL, Qué., 24. (C.P.) — On a découvert, aujourd'hui, le cadavre partiellement décomposé d'un inconnu dans la chambre de grillage de la compagnie E. B. Eddy Match Company, située sur la rive sud de la rivière Outaouais.

Le Dr Gérald Brisson, coroner de Hull, a dit que le corps, dont les bras et une partie des jambes manquent, peut bien être celui d'un noyé. L'état de décomposition du cadavre le porte à croire que la noyade serait survenue "depuis longtemps".

On demandera à un expert médico-légal de Montréal de faire l'autopsie du cadavre, après quoi, on tiendra une enquête.

Un Dakota s'écrase à Berlin

BERLIN, 24. (A.P.) — Au moins sept personnes ont été tuées et 16 autres blessées quand un avion de transport britannique Dakota qui était à évacuer des enfants de la ville de Berlin s'écrasa dans la zone soviétique en Allemagne, rapporte un officier de liaison des forces aériennes.

L'avion était parti de l'aéroport de la R.A.F., à Gatow, et se dirigeait à Luebeck, dans la zone d'occupation britannique, transportant 22 passager à son bord et un équipage de trois membres. 17 des 22 passagers étaient des enfants.

L'officier de liaison a révélé que seulement deux des 25 personnes à bord s'en sont tirées indemnes.

On rapporte que l'incident est survenu à 6:30 p.m., (12:30 p.m., heure de l'est) huit à dix milles à l'est de Schgenberg, dans la zone russe. Cet endroit se trouve au nord du corridor employé pour le ravitaillement aérien, dans un territoire qui serait boisé.

Les autorités de l'aviation ont reçu des rapports voulant que les Russes aient envoyé des médecins sur la scène de la tragédie. Un fermier allemand a déclaré qu'un des deux moteurs de l'avion était en feu avant la chute.

Un poste de radio anglais à Québec

OTTAWA, 24 (Du correspondant du "Canada") — Le bureau des gouverneurs de Radio-Canada a annoncé ici cet après-midi qu'il approuvait d'accorder à la "Goodwill Broadcasters of Quebec, Incorporated" un permis l'autorisant à installer dans la ville de Québec un poste de radio exclusivement de langue anglaise.

Avant de pouvoir bénéficier de cette recommandation la compagnie intéressée devra faire parvenir au ministère des transports un mémoire technique sur le rayonnement dans la région de Québec du nouveau poste qui sera d'une puissance de 250 watts et que l'on pourra capter sur la longueur d'onde de 1340 kilocycles. Une requête identique du poste québécois de CKCV a été rejetée.

Le Bureau des gouverneurs de Radio-Canada a aussi recommandé l'octroi de permis à deux postes de radio, mais s'est prononcé contre l'émission de permis à cinq autres requérants. Le Bureau a, de plus, remis à plus tard son jugement sur deux autres applications.

Il a aussi recommandé qu'on remette au poste CJDC, de Dawson Creek, C.B., son permis qui avait été cancellé sur la recommandation même du Bureau. Le permis, détenu par Mlle Wilna Moore, sera transféré au nom de W. B. Michaud, de Dawson Creek.

Le Bureau s'est prononcé contre l'émission des permis suivants:

1. A Charles D. Clarke, pour un poste d'une fréquence de 250 watts à Hamilton, Ont.

2. A R. A. Hosie, pour un poste d'une fréquence de 250 watts à Saskatoon, Sask.,

3. Au poste CKCV, de Québec, pour un poste de langue anglaise à Québec.

4. A David M. Armstrong, pour un poste d'une fréquence de 250 watts à Victoria, C.B.

5. A Transportation Advertising Limited pour un poste à fréquence modulée à Toronto.

Le poste CFCF de Montréal a aussi été autorisé à diffuser des programmes différents de ceux de sa station en fréquence modulée pour une période expérimentale d'une année.

Radio-Témiscamingue enfin, qui demandait le droit d'établir un poste de 1,000 watts à Ville-Marie, devra attendre. Le bureau des gouverneurs désire obtenir des renseignements additionnels afin d'étudier davantage sa requête.

Un loup sème la crainte à St-Hilaire

"Prenez garde au gros méchant loup!"

C'est probablement le conseil que donnent aux petits enfants les cultivateurs de la région de St-Hilaire depuis qu'ils ont appris, par un groupe de 15 chasseurs, qu'un loup de six pieds de longueur rôde dans cette partie de la province.

Il est probable aussi que les cultivateurs eux-mêmes ne se sentent pas trop en sécurité et qu'ils s'aventurent peu dans les bois. Plusieurs d'entre eux ont eu la visite du loup-fantôme sur leurs propres fermes durant la nuit.

Le loup n'a pas mangé l'âne! Mais il a égorgé froidement plusieurs moutons, à ce qu'on nous rapporte aujourd'hui.

Un groupe de chasseurs a même été alerté. Au cours de la dernière fin de semaine, une quinzaine de nemrods ont entrepris de visiter les bois qui environnent St-Hilaire.

Ils ont finalement repéré le gros méchant loup. Tous ont vu, de leurs propres yeux, l'animal qui mesure au moins six pieds de longueur. Et ceux qui pensent que nous exagérons peuvent s'adresser à un des cinq gardes forestiers provinciaux qui ont pris part à cette expédition.

Cependant, les chasseurs ont été tellement surpris par la grosseur de la bête qu'ils ont raté leur coup, du moins, le loup a pu s'enfuir. Il est probable qu'il a été blessé.

D'autres chasseurs, apprend-on, continuent la chasse. Mais, qu'ils prennent garde, car "si le loup les voit venir", il fera comme il a fait jusqu'ici, il s'enfuira!

Demandes de la Légion au sujet des pensions

OTTAWA, 24 (C.P.) — Les violentes protestations faites au nom des anciens combattants au sujet des allocations qui leur sont accordées et la forte pression exercée sur le gouvernement pourraient le forcer à venir en aide à au moins quelques-uns des 29,000 Canadiens qui en sont bénéficiaires.

Des sources du gouvernement disent que les allocations, qu'on qualifie quelquefois de "pensions" pour les vétérans âgés dans le besoin et les veuves des vétérans, sont l'objet d'une sérieuse considération. Ce sera probablement le principal problème des vétérans à être soumis à la session parlementaire débutant mercredi.

La Légion canadienne espère obtenir des taux plus élevés, et elle compte sur l'appui des autres organisations de vétérans de même que de certains membres du Parlement.

Entre-temps, le ministre des vétérans M. Gregg, attendrait un rapport des officiers du bien-être social de son ministère qui ont entrepris, à sa propre demande, une enquête sur les effets de la hausse du coût de la vie ressentis par les récipiendaires.

Des personnages officiels estiment que de 45 à 50 pour cent des 23,5800 hommes, 5,000 veuves et 80 à 90 orphelins qui reçoivent les allocations n'ont aucune autre source de revenus. Un célibataire n'ayant aucun dépendant à sa charge peut obtenir un maximum de $40 par mois et une personne mariée $70. Avant l'augmentation accordée par le Parlement à sa dernière session, ces personnes recevaient $30 et $40. La Légion demande $50 et $85. Au coût total annuel de $18,000,000, les allocations sont payables aux vétérans âgés de 60 ans et aux veuves des vétérans âgés de 55 ans qui sont dans le besoin. Les vétérans doivent avoir servi sur un front de guerre, avoir fait du service actif au cours des deux guerres ou être pensionnaires de l'Etat. Pour les autres personnes, elles doivent prouver une incapacité permanente ou l'équivalent.

Des sources bien informées laissent entendre que le cabinet n'accordera probablement pas d'augmentation dans les taux de base mais trouvera une autre solution.

Arrestations à Athènes

ATHENES, 24. (A.P.) — La police d'Athènes a arrêté trente-cinq hommes et six femmes sous une accusation de conspiration pour assassiner les chefs grecs et pour commettre du sabotage.

La police rapporte que tous sont membres d'une organisation d'underground communiste qui complotait la mort de Constantine Rentis, ministre de l'ordre public, et de George Stratos, ancien ministre de la Défense. Les autorités révèlent que la police a saisi une grande quantité d'armes.

La neige et la mauvaise température ont ralenti les opérations militaires aux environs de Karpenisi, 125 milles au nord-ouest d'Athènes.

Autre vol à un magasin United Cigar

Pour la troisième fois en autant de jours, un magasin United Cigar a reçu la visite de malandrins qui ont "fait" la caisse à la pointe du revolver.

Cette fois, c'est la succursale située à 405 ouest, rue Ste-Catherine, qui a reçu les intrus, ou plutôt, l'intrus; car hier soir, il n'y en avait qu'un.

A 9 h. 15, Mlle Yvette Quesnel, la buraliste, était seule. Un homme entra: 25 ans, 5'8", 140 livres, cheveux bruns, paletot et chapeau gris, lunettes montées de corne foncée mouchoir couvrant le bas du visage.

A la pointe d'un revolver nickelé, il demanda la caisse et l'obtint: $20. Après quoi il prit la fuite.

La Sûreté se recherche.

Un peu plus tard, quelque "beau fin" téléphonait à la police pour rapporter un hold-up à une autre succursale de la même chaîne, angle St-Andre et Ste-Catherine. C'n'était qu'une farce.

Ce qui n'empêche que, depuis vendredi, trois United Cigar ont été pillés: un rue Peel, deux rue Ste-Catherine.

Projet de règlement de zonage du district No 11

Le service d'urbanisme de la cité de Montréal est à mettre la dernière main au projet de règlement de zonage du district No onze constitué des quartiers Villeray et Ahuntsic comprenant un cinquième de la superficie totale de la ville.

Ce projet de règlement à l'étude depuis deux ans sera accompagné d'une carte — une innovation — qui permettra de comprendre la réglementation d'un seul coup d'oeil.

M. Eden invite les nations libres à se bien protéger

TORONTO, 24 (C.P.) — Le très hon. Anthony Eden, leader-adjoint du parti conservateur britannique, après avoir fustigé le communisme, a ce soir invité les nations libres à travailler dans un esprit de plus étroite coopération afin d'atteindre à une plus grande sécurité collective et individuelle.

S'adressant aux délégués à l'assemblée annuelle du Board of Trade de Toronto, au cours d'une allocution diffusée par Radio-Canada, l'ancien secrétaire britannique a demandé "aux nations libres du Commonwealth britannique d'avoir confiance en nous et à nos destinées et de travailler ensemble à l'édification d'une puissance morale et matérielle contre le communisme".

"Nous vivons dans un monde de tension internationale" a-t-il dit. Elle se traduit parfois par des conflits ouverts... ou par la guerre froide.

Credo réactionnaire

"Toujours, a-t-il dit, nous voyons à la racine de ces troubles le "credo tragiquement réactionnaire du communisme et de la dictature derrière le rideau de fer".

M. Eden, en tournée mondiale, est arrivé ici au cours de la fin de semaine pour la deuxième étape de sa visite transcanadienne qui le conduira aussi à Winnipeg et à Vancouver. Il était arrivé à Montréal vendredi.

Au cours de remarques préliminaires en français, M. Eden a déclaré: "Ici, au Canada, vous avez démontré, par un exemple vivant, ce que l'on peut obtenir par l'amitié de deux peuples".

Le Canada, un exemple

"Vous êtes l'illustration vivante de la collaboration internationale". Parlant de l'idéal de l'homme, il a déclaré que "l'homme a poursuivi son combat incessant... consistant à créer des conditions de gouvernement qui accorde la plus grande possibilité de liberté et de développement de la personnalité individuelle".

"La limite à laquelle l'homme peut combiner la liberté avec l'ordre... constitue la mesure du progrès humain.

"Ce sont là toutes les valeurs que menacent présentement le communisme", a dit M. Eden.

De Gaulle en perd

GRENOBLE, France, 24. (A.P.) — Les derniers résultats de l'élection municipale démontrent que les sympathisants de De Gaulle ont perdu du terrain au bénéfice des communistes.

HAPPEE PAR UN CAMION

Notre-Dame a hospitalisé hier soir Mme Thérèse Desmarteaux, du bord de l'eau, à Longueuil, souffrant de fractures du bassin et de la jambe droite.

Mme Desmarteaux serait descendue d'un autobus de la Commission de Transport, à Notre-Dame de Fatima, entre Longueuil et Boucherville. Elle aurait alors, en vue de traverser, contourné l'arrière de l'autobus, juste à temps pour être happée par un camion qui venait en sens inverse.

En état de choc à son arrivée à Notre-Dame (l'hôpital), la victime avait repris ses sens à la fin de la soirée et semblait hors de danger immédiat.

La Sûreté provinciale fait enquête.

Session du Conseil des tutelles

LAKE SUCCESS, N.Y. 24 (C.P.) — Le Conseil de tutelles des Nations-Unies a commencé sa quatrième session qui, au dire du président du Conseil, Liu Chieh, de Chine, sera la "plus importante et la plus ardue".

Le Conseil s'est ajourné après 25 minutes de débat en vue de considérer les propositions et, ainsi, accélérer son travail.

Liu a souligné la nécessité de terminer l'étude des conditions sociales des territoires administrés par le Conseil avant l'ouverture de la seconde partie de la troisième session de l'Assemblée générale des Nations-Unies, qui aura lieu le 5 avril.

Le délégué britannique John Fletcher Cooke a demandé de remettre à la prochaine session l'étude du rapport de la Commission des Nations-Unies qui s'est rendue à Tanganyika et Ruanda-Urundi.

Liu répliqua que les rapports de ces missions seraient surannés si on ne les étudiait pas de suite.

Fletcher Cooke déclara que l'Angleterre n'avait pas le temps de faire l'étude complète du rapport des territoires de l'est africain qui sont administrés respectivement par l'Angleterre et la Belgique.

M. C. Hébert ambassadeur au Mexique?

OTTAWA, 24. (Du correspondant du *Canada*). — On s'attend, dans les milieux bien informés d'Ottawa, que le gouvernement Saint-Laurent annoncera d'ici quelques jours la nomination de M. Charles Hébert, ministre du Canada à Cuba, aux fonctions plus importantes d'ambassadeur de la nation au Mexique.

M. Hébert serait lui-même remplacé à Cuba par le Dr E. H. Coleman, sous-secrétaire d'Etat à qui l'on a décidé de confier la direction d'une mission diplomatique lorsque l'on a appelé Me Charles Stein, de Québec, à ce poste de sous-ministre, qui a beaucoup à faire avec le fonctionnarisme.

On ne sait pas encore quand Ottawa choisira de désigner le successeur de M. L. D. Wilgress, nommé haut commissaire à Londres qui abandonne ses fonctions de ministre en Suisse. On ignore de même quel sera son successeur.

Trois blessés dans une collision

DRUMMONDVILLE, (D.N.C.) — Une rude collision d'automobile s'est produite, boulevard Mercure, entre le camion du service des incendies de notre ville, revenant de L'Avenir, et l'automobile de M. Roch Charpentier, du village Marcotte. Trois des occupants de l'automobile ont été transportés à l'hôpital Ste-Croix où ils reçurent les soins du Dr Wilfrid Melançon. M. Arthur Malenfant souffre d'une fracture du bassin; M. Philippe Maurice souffre d'une fracture du bassin et de la clavicule droite. Ils seront hospitalisés pour un mois environ.

M. Truman approuve le plan de Grande Coulée

WASHINGTON, 24 (A.P.) — Le sénateur Warren Magnuson a dit que le président Truman a approuvé une proposition demandant que l'Hydro de Grande-Coulée emploie l'eau d'un réservoir de Colombie-Britannique. Ce plan, destiné à augmenter la production d'énergie électrique au cours de l'hiver, a été soumis au président par Magnuson, l'ancien sénateur Clarence C. Dill, de Spokane, et le représentant démocrate Hugh Mitchell.

Ils ont demandé à Truman de voir à ce que les ingénieurs de la Commission conjointe internationale se mettent immédiatement à l'étude de ce plan.

La proposition prévoit la construction d'une digue à l'extrémité du lac Arrow, en Colombie-Britannique, afin d'harnacher de 5,000,000 à 7,000,000 de pieds cubes d'eau.

Cette eau servirait à augmenter la production d'énergie électrique de Grande-Coulée, au cours des saisons où le niveau baisse. On propose de verser de $2,500,000 à $3,500,000 à la Colombie-Britannique pour cette eau qui produirait annuellement un total additionnel de 500 000 à 700,000 kilowatts au cours des mois d'hiver.

Ceci, précisèrent les visiteurs du président, serait la meilleure solution à une pénurie possible d'énergie électrique dans le nord-ouest du Pacifique, où la diminution d'eau au cours de l'hiver empêche le complet usage des neuf générateurs de Grande Coulée et des neuf autres qui y seront installés.

Dill déclara au président que les autorités de la Colombie-Britannique avaient approuvé la proposition et seraient prêtes à construire une dame à l'extrémité des lacs Arrow, environ 50 milles au nord de la frontière.

Le plan est destiné à permettre à la Commission hydro-électrique de Bonneville et à la Colombie-Britannique de s'entendre sur la composition de l'administration qui verra à acheter l'eau et à verser à cette province la moitié du revenu retiré de l'énergie additionnelle.

Le président, selon Magnuson, aurait trouvé cette proposition très "adéquate" et aurait dit qu'il demandera à la Commission conjointe d'étudier immédiatement ce projet.

Le Benelux reconnaîtrait bientôt l'état d'Israël

LONDRES, 24 (A.P.) — Israël est sorti victorieux de sa lutte pour se faire reconnaître comme un Etat par le reste du monde.

La longue opposition diplomatique a commencé à s'atténuer quand la France a reconnu l'Etat juif et que le cabinet britannique décida de faire de même quelques jours plus tard. On croit que l'Australie et la Nouvelle-Zélande imiteront bientôt le geste de l'Angleterre.

Tout porte à croire que les Italiens sont à discuter de cette question. La Belgique, la Hollande et le Luxembourg appuieraient bientôt cette reconnaissance. Ces trois pays coordonnent leur politique extérieure avec l'Angleterre et la France.

Il semble que les Etats arabes pourraient demeurer les seuls opposants d'Israël.

Obstacles éliminés

Advenant la reconnaissance par tous ces pays, la plupart des obstacles s'opposant à l'entrée d'Israël au sein des Nations-Unies seraient éliminés. L'Angleterre a demandé jusqu'ici de remettre à plus tard l'admission de l'Etat juif.

La reconnaissance française arriva la veille des premières élections d'Israël. Elle arriva également au moment où les négociations de paix entre Israël et l'Egypte, à Rhodes, semblaient vouées à l'échec.

Vingt-trois pays, y compris le Canada, les Etats-Unis, l'Afrique du sud et la Russie, ont déjà reconnu Israël. Le geste français fut posé sous la forme d'une reconnaissance "de fait" — soit le même genre employé par les Etats-Unis après que l'Angleterre eut résilié son mandat et se retira de Palestine.

Reconnaissance mitigée

Ceci signifie la reconnaissance d'Israël comme gouvernement existant, mais est loin de la reconnaissance "de droit" qui accepte un gouvernement comme autorité légale et prévoit l'échange de représentants diplomatiques. On croit que la reconnaissance britannique sera du même genre que celle des Etats-Unis et de la France. Il est possible que l'Angleterre pose ce geste avant que ne commence mercredi, le débat en Chambre des Communes sur la politique du secrétaire aux affaires extérieures, Bevin, en Palestine.

L'Espagne voudrait ces îles

MADRID, 24, (Reuter) — Deux accords hispano-allemands servent de vase à un document qui veut que l'Espagne ait "des droits incontestables" sur quatre groupes d'îles et trois centres miniers au sud de la Micronésie, en Australie. Il s'agit d'accords datant du 19e

Les "droits" de l'Espagne à ces îles ont été annoncés dans la revue bimensuelle officielle "Afrique", fondée par le généralissime Franco. La revue dit tenir ses renseignements de Emilio Pastor Santos, président et fondateur de la Fraternité hispano-philippine et conseiller de la légation philippine installée depuis peu à Madrid.

La revue affirme que Santos a informé le bureau du premier ministre espagnol des "droits" de l'Espagne aux îles et aux centres de houille et qu'il a recommandé l'ouverture immédiate des négociations avec les Etats-Unis pour l'établissement de trois centres houilliers dans ces îles, au nom de l'Espagne.

Montréalais disparu depuis un mois

TORONTO, 24. (C.P.) — La police municipale croit que Sidney Spear, vendeur de Montréal, qui est disparu de chez lui depuis un mois, s'est rendu à Rochester, N.-Y., à la suite d'une visite d'affaires dans cette ville.

LA FÉDÉRATION LIBÉRALE NATIONALE CHOISIT LES MEMBRES DE SES COMITÉS

OTTAWA, 24 (Du correspondant du "Canada") — Les délégués de la province de Québec à l'assemblée annuelle du conseil exécutif de la Fédération libérale nationale, assemblée qui ne commencera pour de bon que demain, n'ont pas mis de temps aujourd'hui, journée presque entièrement consacrée à l'inscription des arrivants et à la formation des comités, à s'emparer, dans ces derniers, de positions-clefs.

Me Raymond Noël, de Montréal, a été désigné à l'important comité des Finances; Me Louis Farley, de Hull, à celui des créances; Me Allan McNaughton, aussi de Montréal, à celui de la constitution qu'il a accepté de présider; l'hon. Wilfrid Hamel, de Québec, à celui de l'organisation où il jouera, nécessairement, un rôle de grande valeur; Me Maurice Boisvert, aussi de Québec, à celui des résolutions, où il s'est immédiatement imposé comme président, et Me Guy Roberge, de Québec, à celui des nominations.

Chez les Jeunes Libéraux, Me Roland Lefrançois, de Montréal, est membre du comité des résolutions, et M. Georges Demers, de Québec, du comité des nominations.

Ce matin et cet après-midi, le comité exécutif national de la Fédération des Jeunes Libéraux et le comité exécutif national de la Fédération des Femmes Libérales ont tenu des réunions à huis clos.

Demain, on se mettra véritablement à la tâche et l'on abattra du travail sérieux. La journée s'ouvrira, à 10 h. 30, dans la matinée, par une assemblée générale que présideront conjointement MM. J. Gordon Fogo et J.-A. Blanchette, respectivement président et vice-président de la Fédération. M. Fogo y présentera son rapport annuel et les diverses associations provinciales feront de même.

A 2 h. 30, l'après-midi, l'assemblée générale se poursuivra sous la présidence conjointe de l'hon. C. Rhodes Smith et de Me Louis-René Beaudoin, député de Vaudreuil-Soulanges à la Chambre des Communes.

Les associations provinciales continueront de présenter leurs rapports que suivront ceux de la Fédération nationale des femmes libérales et de la Fédération nationale des jeunes libéraux.

Les comités feront aussi rapport avant l'ajournement à 5 h.

A 7 h., au début de la soirée, ce sera le grand banquet annuel de la Fédération, un événement politique toujours de haute signification.

Le très hon. Louis Saint-Laurent, chef du parti libéral et premier ministre du Canada, y sera le principal orateur. On s'attend qu'il fera d'intéressantes révélations en même temps qu'il donnera à ses principaux lieutenants, venus de toutes les régions du pays ses directives sur la ligne de conduite à suivre en une année qui ne se terminerait pas sans la tenue d'élections générales et une autre victoire libérale.

Porteront aussi la parole à ce dîner, avant M. Saint-Laurent, les trois nouveaux membres de son cabinet: l'hon. Stuart S. Garson, ministre de la justice; l'hon. Robert H. Winters, ministre de la reconstruction et des approvisionnements, et l'hon. Lester B. Pearson, secrétaire d'état au affaires extérieures.

Plusieurs centaines de libéraux, des neuf provinces canadiennes et peut-être aussi des invités de Terre-Neuve, se réuniront dans l'immense salle de bal du Château-Laurier pour cette imposante manifestation ou, pour la première fois depuis qu'il a été appelé, en août dernier, à prendre la succession du t. h. Mackenzie King, M. Saint-Laurent rencontrera les chefs libéraux de la nation.

Il est peu probable que le t. h. Mackenzie King sera là.

Mercredi, jour de l'ouverture de la session, le conseil exécutif de la fédération poursuivra son assemblée générale sous la présidence conjointe, dans la matinée, de Mme Nancy Hodges, et de M. Roland Bock, de Montréal. Il y aura alors rapport du comité des nominations, suivi de l'élection des officiers qui, au cours de la prochaine année, continueront de diriger la fédération.

Après le rapport du comité des finances, on disposera des affaires non terminées.

Dans l'après-midi, à 2 h. 30, sous la présidence conjointe de MM. Norman Hipel et Charles-A. Duranceau de Montréal, le congrès s'achèvera par une utile période de discussion générale.

Les Loisirs St-Ambroise

Par suite de lettres patentes accordées par le lieutenant-gouverneur de la province, M. l'abbé J.-Alfred Pageau, prêtre-curé, M. Gaëtan Daoust et M. J.-A. Masson viennent d'être constitués en corporation sous le nom de "Service des Loisirs St-Ambroise (Montréal) Inc".

Les lettres patentes ont été émises pour les objets suivants:

Développer les loisirs dans la paroisse de St-Ambroise;

Intéresser la population aux loisirs ainsi qu'intéresser les institutions publiques et privées de loisirs;

Procurer des loisirs aux enfants, aux jeunes gens et jeunes filles ainsi qu'aux adultes.

Le montant auquel est limitée la valeur des biens immobiliers que la corporation pourra posséder est de $200,000.

Chute d'une boule de feu

DRUMMONDVILLE, (D.N.C.) — M. Martel David, de la Rive Nord, a été témoin, lundi soir vers 5 h. 30, d'un phénomène exceptionnel. Il vit, à proximité de sa demeure, une grosse boule de feu d'un diamètre d'au moins vingt pouces, heurter violemment un érable puis rebondir sur le sol où elle explosa avec tracas, comme s'il se fut agi d'une bombe. Un voisin fut également témoin de ce phénomène. On se rendit sur les lieux avec une lampe portative, mais à cause de l'obscurité, on ne put rien découvrir d'anormal. Le lendemain matin, une chute de neige avait rendu les recherches impossibles. Plusieurs branches de l'érable ont été brisées.

A l'aide de Régina

WINNIPEG, 24. (C.P.) — Un personnage officiel de Winnipeg Electric Company a dit qu'il est possible qu'on envoie six autobus à Regina afin d'aider à améliorer la situation du transport dans cette ville.

Allègement des taxes sollicité

OTTAWA, 24. (Du correspondant du CANADA) — Le comité exécutif de la Fédération nationale des jeunes libéraux veut que le gouvernement Saint-Laurent prenne sans délai les mesures qu'il faudra pour alléger le fardeau fiscal des petites gens.

A une réunion que ses membres ont tenu aujourd'hui au Château Laurier, sous la présidence de M. Charles-Arthur Duranceau, de Montréal, il a, en effet, adopté une résolution qui demande à l'administration de tenir compte, le plus tôt possible, de la résolution que la convention nationale libérale d'août dernier avait elle-même approuvée à ce sujet.

Les jeunes libéraux se sont aussi prononcés en faveur de réformes au sénat. Lorsqu'on les a interrogés pour savoir quelles modifications exactement ils voulaient que l'on apporte à la Chambre haute, ils n'ont pas voulu donner de précisions. Ils se sont contentés d'insister sur le fait que cette honorable Chambre ne joue plus le rôle qu'elle devrait jouer dans la vie de la nation et qu'il faudrait que ses membres prennent une part plus active à la préparation des législations régissant la vie du peuple.

La Fédération nationale des jeunes libéraux, affirmant, une fois de plus, que le parti libéral croit en l'égalité des avantages en matière d'éducation et que l'éducation universitaire, en particulier, ne doit pas être l'apanage d'une groupe privilégié, a aussi adopté une résolution où elle déclare que "de concert avec les provinces, le parti libéral est prêt à appliquer dans la réalité cette égalité des avantages en matière d'éducation par des mesures telle que la multiplication des bourses d'études fédérales-provinciales, l'encouragement des échanges d'étudiants entre les provinces et avec les pays étrangers, ainsi que par des exemptions fiscales plus généreuses aux parents d'étudiants et par l'octroi de subventions aux universités identiques à celles que l'on donne déjà pour mettre à exécution le programme d'éducation universitaire des anciens combattants."

Le triduum des fiançailles

Le triduum des fiançailles canoniques à l'Oratoire s'est ouvert jeudi soir à 8 h. 15.

Environ deux cents couples qui se fianceront dimanche prochain étaient présents. Après que le R. P. Richard Vincelette, c.s.c. eut expliqué la nature et le sens des fiançailles canoniques, le R. P. Marcel-Marie Desmarais, O.P. lui succéda dans la chaire.

L'éminent prédicateur démontra ce que devait être objectivement l'amour chez des fiancés. Les bases naturelles ne suffisent pas, dit-il. Le mariage est une aventure des plus périlleuses. Il y a de l'imprévu. C'est aller vers l'inconnu. Quelle seront les réactions de l'époux et de l'épouse ? Cela est impossible à prévoir. C'est pourquoi il faut se préparer à cette aventure avec l'aide de Dieu.

Il n'y a qu'une seule façon de ne pas se fourvoyer dans le mariage, c'est de vivre sans cesse dans le plan surnaturel. Seule la force de la grâce est capable d'empêcher le sabotage de la loi de Dieu avant comme après le mariage.

Vivez donc intensément cette vie de grâce apportée par N. S. Jésus-Christ. C'est d'ailleurs là, la seule vrale vie pour les catholiques. Soyez toujours sur vos gardes. L'homme aussi bien que la femme sont pétris de naturalisme. Et le naturalisme gâte tout. Elevez votre nature à l'ordre supérieur de la grâce et maintenez-là sans cesse dans ces hauteurs. Il n'y a pas d'autre moyen de demeurer fidèle à la vérité objective relativement au mariage.

Je recommande aux jeunes filles de faire attention à la vieille formule des Don Juan qui disent à celles qu'ils courtisent: "si tu m'aimais, tu me le prouverais". Cette tactique est celle de chercheurs d'aventures sentimentales qui aboutissent toujours à un désastre pour la jeune fille. Le R.P. Desmarais termina en recommandant aux fiancés d'être toujours sur leurs gardes, de prier et d'avoir confiance. Que vos fréquentations soient pures, honnêtes et chrétiennes. Cela pour votre propre bonheur. Il y a un proverbe russe qui dit: "Si tu pars pour un long voyage, fais une prière, si tu pars pour la guerre, fais deux prières, si tu pars pour te marier, fais trois prières."

Progrès de l'hôpital Ste-Croix

DRUMMONDVILLE, (D.N.C.) — Les statistiques de l'hôpital Ste-Croix pour 1948 dénotent une progression dans tous les domaines en dépit de l'exiguité du local. 2,787 patients y ont été admis pour un total de 18,422 jours d'hospitalisation. On a enregistré 1,842 cas de chirurgie, 675 naissances, 4,988 radiographies, 470 scopies, 804 transfusions, 4480 pansements, etc. La capacité d'hospitalisation a été utilisée à 84.1 pour cent. La mortalité totale a été de 1.3 pour cent comparativement à 2.45 pour cent en 1947.

Plus de cigarettes sont fabriquées dans Richmond et Virginia, que d'en toute autre ville au monde.

Canadien et Américains détenus dans un camp de concentration hollandais

OTTAWA (C.P.) — Les autorités du gouvernement ont appris avec surprise la nouvelle voulant qu'un Canadien et deux Américains aient été détenus pendant deux mois dans un camp de concentration hollandais.

Un personnage officiel a déclaré que c'est la première fois qu'il entend parler de cet incident.

Il a ajouté qu'on demandera au commissaire canadien du commerce à Singapour de commencer une enquête immédiate.

Cependant, d'une autre source on apprend que le gouvernement recevra probablement un rapport au sujet de la "véracité de cette histoire".

On ne sait pas ce que fera le gouvernement s'il est prouvé que cet incident est véridique, mais il semble croire, dans les milieux officiels, que le Canada protestera directement auprès de la Hollande ou des Nations-Unies.

SINGAPOUR, 24. (A.P.) — Un Canadien a rapporté qu'alors qu'il était à faire une croisière en yatch en compagnie de deux Américains, ils furent capturés et emprisonnés pendant deux mois dans un camp de concentration hollandais, situé aux environs de Batavia, Java, avec de minces rations comme nourriture.

Ce Canadien, Philip Stracey, de Regina, Sask., a identifié les Américains comme étant Robert Smith, 25 ans, ancien lieutenant de la Marine Américaine, de Portland Ore., et Foster Pineo, jr., de Snohomish, Wash. Ces derniers seraient encore détenus dans le camp de Chasse Complex.

Voici le récit fait par Stacey:

Il monta à bord du yatch de Pineo, le "Lucky Boot", à Singapour, alors qu'il entreprenait un voyage à Hawaï, le 19 octobre dernier. Après un jour de navigation, un patrouilleur hollandais s'approcha du yatch et le remorqua à Tandjoepinang, sur l'île de Bintan. Le yatch portait le drapeau américain.

Après avoir été détenus pendant une semaine sous la surveillance de gardes armés de baïonnettes, ils furent relâchés sans aucune excuse par un officier de police hollandais. Les Hollandais pensèrent tout d'abord que ces trois hommes voulaient délivrer trois aviateurs américains qui attendent leur procès sous l'accusation de contrebande d'armes.

Le yatch fut plus tard remorqué jusqu'à Bandjermasin. A cet endroit, les trois voyageurs furent arrêtés de nouveau comme suspects de contrebande. Les hommes furent alors conduits à bord d'un bateau hollandais qui les conduisit au camp de concentration de Batavia.

Délégation des pêcheries du nord-ouest

La délégation canadienne à la conférence des pêcheries du nord-ouest est arrivée à la Gare Centrale, hier, d'Ottawa et est repartie immédiatement pour Washington par le Canadien National. Elle avait à sa tête M. Stewart Bates, sous-ministre des pêcheries du Dominion. L'accompagnaient, le Dr A. W. H. Needler, son assistant, S. V. Ozere, du même ministère, F. M. Tovell, du ministère des Affaires étrangères, M. F. H. Wooding, du ministère des Pêcheries agira comme secrétaire de la délégation.

La conférence qui se réunira demain a été convoquée par le gouvernement des Etats-Unis, pour discuter l'analyse et la conservation des ressources en poissons du nord-ouest de l'Atlantique sur une base de coopération internationale. On s'attend à ce que cette conférence soient représentés le Danemark, la France, l'Islande, l'Italie, Terre-Neuve, la Norvège, le Portugal, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Au Richelieu de Drummondville

DRUMMONDVILLE (D.N.C.) — Le nouveau bureau de direction du club Richelieu-Drummondville s'est réuni ces jours derniers afin de procéder à l'élection des officiers pour 1949. Me Paul Rousseau, avocat, a été élu président pour succéder à Me Antoine Biron, c.r., sortant de charge. Les autres officiers sont le Dr Paul Dugal, vice-président; Me P.-H. Moisan, n.p., secrétaire; Roméo-E. Adam, trésorier, et Joseph Mercure, cérémoniaire; les conseillers sont M. l'abbé Edgar Laforest, curé de St-Simon, Me Antoine Fradette, n.p., M. Emile Goulet, i.c., et Me Antoine Biron, ex-officio. On assure que, proportionnellement à la population, le club Richelieu-Drummondville est actuellement celui qui, dans la province de Québec, compte le plus grand nombre de membres.

Obsèques de M. J.-A. Blais

Les funérailles de M. J.-Albert Blais, décédé subitement, jeudi le 20 janvier dernier à l'âge de 61 ans, ont eu lieu hier matin au milieu d'une imposante affluence de parents, d'amis et d'hommes d'affaires qui avaient tenu à rendre au défunt, ex-directeur et gérant des ventes pour la province de Québec de la compagnie Robin Hood Flour Mills, un éloquent témoignage posthume de leur estime et de leur amitié.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Télesphore Julien, A.-E. Goyette, S. Gauvin, A. Michel, Théo. Legault et P. Gervais.

Le cortège funèbre quitte sa résidence, 4309 rue St-Hubert précédé de trois landaus de fleurs à 8 h. 45, pour se rendre à l'église Saint-Jean-Baptiste où le service fut célébré à 9 h. La levée du corps fut présidée par l'abbé Paul-Emile Coursol, curé de la paroisse et le service fut célébré par l'abbé Rosaire Mathieu, curé de Timmins, beau-frère du défunt, assisté comme diacres du Père Robert Larivière, S.S.S., de Shawinigan-Falls, et de l'abbé Aimé Mathieu, vicaire à Sorel, tous les deux neveux du défunt.

Dans le sanctuaire on remarquait la présence des RR. PP. Joseph Bélanger, S.J., Roméo Bergeron, S.J., Napoléon Rancourt, S.J., A. Belleau, S.J., Philippe Leduc, S.J., R. Père Lorenzo Picher, S.S.S., RR. PP. Albert Rivest, Paul Benoit, de la Congrégation de Sainte-Croix, l'abbé Aimé Carmel, l'abbé J.-Ernest Coutu, curé de la paroisse Saint-Clément de Viauville, l'abbé Joseph Bourgeault, l'abbé Jean-B. Moreau, curé de la paroisse Saint-Eusèbe-de-Verceil, l'abbé Edmond Bédard, vicaire à St-Eusèbe, l'abbé Vachet, de Paris, France, l'abbé Paul-Emile Coursol, curé de la paroisse Saint-Jean-Baptiste, ainsi que ses vicaires l'abbé Girard, l'abbé Bergeron, l'abbé R. Vaillancourt, l'abbé Jean Trudeau, l'abbé Joubert et l'abbé Paul Godin.

La chorale sous la direction de M. Germain Lefebvre exécuta la messe des Morts de Perosi. M. Lagacé touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, le docteur Maurice Blais, de Longueuil, Me Marcel Blais, avocat, membre du ministère des Affaires Extérieures, à Ottawa, et M. Jean-Charles Blais, étudiant au collège Ste-Marie; ses frères: MM. Elias Blais, docteur J.-Camille Blais, le Rév. Frère Jean Blais, S.J., ses neveux: MM. H.-Guy Blais, J. Duhaime, A. Blais, J.-A. Larivière, J. Mathieu.

Dans le cortège on remarquait MM. Paul Pratt, maire de Longueuil, J. Rivest, J. Duhaime, A. Trépanier, Ernest Meunier, Alfred Martineau, Alfred Maisonneuve, D. Mathieu, Me H.-P. Lemay, avocat, MM. Emilien Larose, E.-D. Desnoyers, J.-A. Renaud, M. Fortin, maire de Farnham, A.-C.-O. Donough, J.-H. de LaBarre, J. Morin, G. Laviolette, A. Martin, P. Lefebvre, C.-E. Rondeau, M. Désy, l'abbé A. Carmel, J. Mathieu, François Vézina, docteur A. Boussat, M. Désy, E. Lalonde, J.-A. Rousseau, W. Trudeau, A. Sénécal, J.-P. Mercure, Guy Pratt, président de l'A.G.E.U.M., Me J.-P. Lalonde, docteur Léonard Rinfret, N.P., docteur Fernand Séguin, Eugène Bédard, Dostaler O'Leary, Me Georges Paquette, A. Labrèche, P. Elie, L. Ouimet, P.-E. Pilon, J. Bohémier, J.-C. Coutu, P. Chaloult, I. Bélanger, L. Bélanger, R. Picard M. Dagenais, J.-F.-E. Michaud, et une foule d'autres.

Après le service le cortège se reforma pour se rendre au cimetière paroissial de Berthierville, lieu de l'inhumation.

Quatre piétons blessés

QUEBEC, 24. (C.P.) — Quatre piétons, deux jeunes filles et deux jeunes hommes, ont été blessés après avoir été heurtés par une automobile au nord de cette ville.

Une des quatre victimes, Jeannine Maheux, a du être transportée à l'hôpital.

Désir des délégués du Québec

OTTAWA, 24 (Du correspondant du "Canada") — Les délégués de langue française de la Fédération nationale des jeunes libéraux, participant ici à l'assemblée annuelle du conseil exécutif de la Fédération libérale nationale, s'efforcent d'obtenir de leurs collègues des neuf autres provinces du pays qu'ils tiennent cette année, à Montréal ou à Québec, leur fameuse "Ecole d'été", une semaine entière de cours politiques, donnés par des personnages éminents, tant canadiens qu'étrangers, et qui réunit, à tous les deux ans, dans un grand centre canadien, les meilleurs éléments de la jeunesse libérale de la nation.

La dernière manifestation de ce genre, et elle avait eu beaucoup de retentissement, s'était on s'en souvient, déroulée à Hamilton. On y avait alors élu un jeune Montréalais de langue française, Me Charles-Arthur Duranceau, à la présidence de la Fédération nationale, des fonctions qu'il remplit encore.

D'excellentes sources, on apprend que l'idée, lancée par les délégués du Québec, semble sourire à la majorité et que celle-ci serait même prête à favoriser Montréal plutôt que Québec, parce que, dans la première ville, elle pourrait utiliser le cadre imposant de l'université française de Montréal pour donner encore plus d'éclat à ces véritables journées d'orientation politique.

On ferait ainsi d'une pierre deux coups, car on dit que beaucoup de Canadiens de langue anglaise, chez les jeunes libéraux, seraient désireux de mieux connaître la grande institution montréalaise dont ils ont très souvent entendu parler et qu'ils seraient curieux de visiter.

Cette "école d'été" ou "summer school", fonctionne avec succès depuis une vingtaine d'années. Ce serait la première fois qu'elle se tiendrait chez nous. Elle a d'autant plus de valeur que les cours qui s'y donnent, dans les deux langues officielles du pays, sont ensuite publiés en volumes que l'on répand d'un océan à l'autre.

A la Société agricole du comté de Drummond

DRUMMONDVILLE (D.N.C.) — La Société d'Agriculture du comté de Drummond a tenu une assemblée, mardi, à l'hôtel de ville. A l'élection des officiers, M. Winston Duffy, de South Durham, a été élu président; M. Joseph Mercure, de notre ville, vice-président, et M. J. H. Charpentier, de l'Avenir, secrétaire-trésorier. On commencera sous peu à étudier le programme de la prochaine exposition qui sera tenue ici les 5, 6 et 7 août.

●●● Que fera maintenant la...

(Suite de la 1ère page)

tive soit signée pour l'année courante.

Le grand problème

Reste toutefois, cet autre problème épineux: les revendications futures des instituteurs. Apparemment, à la Commission scolaire et dans les corps publics — qui n'ont pas cessé de s'intéresser à la question — et aussi Monseigneur l'Archevêque, on désire une solution durable, qui empêche la reprise des incidents de la semaine dernière. Il semble que ceci fera l'objet de négociations sérieuses dans un avenir prochain.

Et, en fin de compte, il reste aussi que la grève a peut-être mis devant l'opinion publique, un peu trop brutalement le problème de l'éducation en notre province. Le problème est posé, et l'opinion veut incontestablement la solution durable. Mais, loi, c'est aux chefs de familles, aux parents que la principale et plus grande responsabilité incombe — la recherche d'une collaboration sincère et profonde entre la famille et l'école, source de la paix sociale.

NOUVELLE-DELHI. (C.P.) — Le programme de la province indienne de Bihar pour relever le niveau de sa production de sucre, sera bientôt mis en vigueur.

L'on estime qu'au cours de ce programme qui comprend surtout l'irrigation, plus de 600 tuyaux sera installés. Le coût total de ce programme d'irrigation est d'environ $6,000,000.

Le conflit en Indonésie devient un casse-tête pour les Nations-Unies

LAKE SUCCESS, N.-Y. (C.P.) — Le Conseil de Sécurité des Nations-Unies a à juger les versions complètement opposées de la Hollande et des pays asiatiques au sujet du conflit indonésien.

Des observateurs bien au courant de la situation laissent entendre que la majorité des délégués tenteraient de trouver une solution intermédiaire et d'appuyer la résolution proposant un "compromis", qui sera de nouveau soumis au Conseil mardi.

Le général A. G. L. McNaughton, à titre de président du Conseil de Sécurité pour la session de janvier est demeuré impartial. On rapporte également que la participation de la Hollande au projet d'un pacte de sécurité nord-Atlantique aurait une certaine influence sur la position du Canada aussi bien que des autres pays de l'ouest.

Voici les développements survenus, vendredi, au Conseil de sécurité, au sujet de cette résolution:

1. Le Dr D. U. Stikker, ministre hollandais aux affaires extérieures, a dit qu'il y aurait un "chaos" si cette résolution était adoptée et mise en vigueur. La résolution, soumise par les Etats-Unis, la Chine, Cuba et Norvège, demandait la cessation des hostilités en Indonésie, le rétablissement immédiat des chefs républicains tenus prisonniers par les hollandais et l'établissement des "états-unis d'Indonésie".

2.—La Conférence d'Asie à New Delhi, à laquelle prirent part 19 pays, passa une résolution pour demander aux Nations-Unies de mettre fin au régime militaire hollandais. On demandait de considérer attentivement ce que les Nations-Unies ont fait à venir jusqu'ici pour le problème indonésien et d'établir un "bloc asiatique" au sein des Nations-Unies.

Un personnage dans l'entourage de la délégation américaine a dit que la Conférence d'Asie avait été marquée "d'un cachet de modernisme" et qu'il était évident qu'elle comptait sur les Nations-Unies.

Cependant, Charles Thamboe, délégué indonésien, a fait la déclaration suivante: "Les peuples d'Asie devraient ériger, à la première occasion, un monument à la stupidité hollandaise, car l'envahissement de l'Indonésie a soulevé l'indignation des nations souveraines du continent qui s'uniront afin de donner pleine liberté aux territoires de l'Asie qui sont encore dominés par le vieil impérialisme. La Hollande, une petite province d'Europe, a voulu s'en prendre à l'Asie. Qui sera vainqueur?

●●● M. Drew ne sait pas s'il se rendra dans...

(Suite de la troisième page)

semble qu'ils n'ont pas réussi à s'entendre aux séances qui les ont réunis ce matin et cet après-midi, car ils se sont rencontrés une fois de plus ce soir, avant de le faire encore demain à deux ou trois reprises.

Il ne paraît pas facile d'accorder tous les violons.

Vers 7 h. ce soir, accueilli de nouveau par les journalistes à sa sortie de la séance de cet après-midi, M. Drew n'a pas eu beaucoup de choses à dire. Il s'est contenté, après s'être un peu fait tirer l'oreille, de proclamer qu'il était déjà prêt à affronter le jugement populaire à des élections générales.

Ce soir aussi, M. Drew a rencontré le premier ministre, le très hon. Louis Saint-Laurent, qui tenait à le consulter, en sa qualité de chef de l'opposition officielle, pour déterminer l'ordre dans lequel on étudiera les diverses mesures que l'administration aura à présenter au début de la session.

Le chef du gouvernement a déjà annoncé qu'il chercherait à saisir la Chambre, dès lundi prochain, du bill recommandant la ratification de l'accord en vertu duquel Terre-Neuve entrera dans la Confédération canadienne. MM. J. M. Coldwell, leader de la C.C.F., et Solon Low, leader du crédit social, n'ont pas hésité à indiquer, il y a quelques jours, qu'ils favorisaient cette façon de procéder, l'accord de Terre-Neuve devant entrer en vigueur au plus tard le 31 mars.

Le colonel Drew, lorsqu'à sa sortie de chez M. Saint-Laurent, on lui a demandé ce qu'il ferait au sujet du bill de Terre-Neuve, n'a rien voulu dévoiler de son attitude. On a eu l'impression que même là-dessus il ferait la mauvaise tête.

The Priory School Inc.

Des lettres patentes viennent d'être accordées constituant en corporation "The Priory School Inc." pour les objets suivants: établir, administrer et diriger un jardin de l'enfance, un collège, une ou des écoles primaires, élémentaires, secondaires, collégiales ou autrement.

Les pétitionnaires sont Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, le Révérend G. Emmett Carter, prêtre, de Montréal, Mme Frances Stephens Ballantyne, Mme Alphonsine Howlett, et Me A.-Antoine Paré, tous trois de Westmount.

Le montant auquel est limité le revenu annuel des biens immobiliers que la corporation peut posséder est de $25,000.

900 téléphones de plus à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (D.N.C.) — Les téléphones en service en notre ville ont augmenté de plus de 900 au cours de l'an dernier, selon M. E.-P. Blais, gérant régional de la Compagnie de Téléphone Bell du Canada. Cette progression se compare à un gain net de 200 en 1947 et porte le total des téléphones en service ici à plus de 3,000, cependant qu'on compte quelque 975 commandes inexécutées dans les dossiers du bureau local.

Bulletin météorologique

Pronostics pour les différentes régions climatériques de la province suivant le rapport du bureau fédéral de météorologie émis à l'aéroport de Dorval, à 11 h. p.m.:

Régions de Montréal et d'Ottawa: Nuageux avec chutes de neige plus froid dans la soirée, avec vents légers du Nord de 15 milles et un maximum de 20.

La Couture est un Art

que l'on maîtrise plus ou moins selon la pratique... mes nombreuses années d'expérience vous sont le meilleur gage de satisfaction.

NICK PETRELLA
TAILLEUR FASHIONABLE
6381 St-Hubert
DO. 4226

LE REMÈDE RONDEAU

Composé d'herbages et de vitamines A et D

Aide à soulager des milliers de personnes affligées D'ECZEMA il vous aidera vous aussi

Les herbages et les vitamines qui entrent dans la composition du remède Rondeau sont bien mélangés avec les huiles et les ingrédients nécessaires pour en faire un tonique efficace et une aide pour le soulagement de

L'irritation de la peau, eczéma
les légères affections des voies respiratoires
les rhumes et la toux

REMEDE RONDEAU
Bouteille de 40 onces $9.00

En vente chez votre pharmacien ou écrire à

La Cie ANTIBITOL
Limitée
390-A, Ave VICTORIA Montréal 6, Qué., Can.
Westmount (près Sherbrooke) EL. 8056

AVIS AU PUBLIC

A compter de lundi, le 24 janvier, les bureaux de la division des
EMPLOIS ADMINISTRATIFS ET PROFESSIONNELS
présentement situés à 10 est, rue Saint-Jacques, seront déménagés à

1435, rue St-Alexandre — suite 240

Edifice Sternthal, Téléphone: MArquette 9101
SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT
de la
COMMISSION D'ASSURANCE-CHOMAGE

Florida

En deux jours; choix de routes et d'horaires, magnifiques voitures, tarifs pour toutes les bourses.

MIAMI $29.50 taxe en plus. Léger supplément pour quelques voitures

CONFIEZ A GREYHOUND LA LOCATION DE VOS CHAMBRES D'HOTEL SANS FRAIS

Pour renseignements et billets
La Cie de Transport Provincial
1188 ouest, rue Dorchester PL. 7141

GREYHOUND

Les personnes maigres engraissent de 5, 10, 15 liv.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur

Quelle transformation! Les os ne paraissent plus, les chairs s'affermissent, le visage s'arrondit; plus de cou émacié; disparu cet aspect squelettique ambiant. Des milliers de jeunes filles, hommes et femmes qui ne pouvaient engraisser sont dès aujourd'hui de leur belle apparence. Ils attribuent ce résultat à Ostrex qui revivifie et renforcit. Contient ingrédients, stimulants, fortifiants, fer, vitamine B1, calcium pour enrichir le sang, améliorer l'appétit et la digestion et mieux faire profiter de la nourriture; fait gagner du poids. Ne traînez pas de rage amaigrissage. Cessez quand vous aurez rattrapé les 5, 10, 15 ou 20 livres nécessaires pour atteindre la normale. Coûte peu. Nouveau format d'essai seulement 60c. Essayez les fameux comprimés-toniques Ostrex pour recouvrer vigueur et poids. Toutes pharmacies.

EATON

HEURES D'AFFAIRES: DU LUNDI AU VENDREDI, 9 H. 30 A 5 H. 30 — NOUS FERMONS A 1 H. LE SAMEDI.

SOLDE! MALLETTES POUR DAMES

Rég. 69.50 et 59.50

QUANTITE LIMITEE!

SPECIAL AUJOURD'HUI CHACUNE 45.00

Offre exceptionnelle! Economie remarquable!
Choix de trois modèles!

Toutes provenant de fabricants réputés. Valises de première qualité, charpente en bois solide avec dessus et fond en bois contreplaqué. Recouvertes de canevas durable, beige, bleu ou brun. Quelques-unes unies, d'autres à rayures. Doublures de rayonne durable. Toutes ces mallettes sont munies de cintres modernes pour vêtements et pochettes commodes. Bordures de cuir. Dimensions d'environ 21" x 18" x 8".

Aucune commande p. s. l., par poste ou téléphone, s. v. p.

Valises et sacs de voyage, au sixième

THE T. EATON Co LIMITED
OF MONTREAL

Déclaration de l'hon. R.-W. Winters

Les projets publics en perspective représentent une valeur d'un milliard

L'hon. R. W. Winters, parlant devant les membres de la Canadian Construction Association, les a félicités hautement d'avoir endossé la politique fédérale "d'organiser une réserve de projets publics, qui devraient être mis en marche, lorsque l'activité de la construction connaîtrait un recul". Le ministre de la Reconstruction et des Approvisionnements a fait part, en même temps, d'une réserve de projets utiles qui devraient atteindre 300 millions de dollars.

"Si les provinces et les municipalités organisent une "réserve" proportionnée, le total des projets publics en perspective représenterait une valeur de près d'un milliard de dollars".

M. Winters, continuant son discours sur le même sujet, hier soir, à Ottawa, s'est empressé de souligner l'importance d'une réserve pour parer à la menace d'une baisse de l'activité économique.

"Si l'industrie et les gouvernements visent au même but, a précisé M. Winters, il ne devrait pas être difficile de s'entendre, en temps opportun, et de trouver les meilleurs moyens de stabiliser davantage l'industrie de la construction".

Construction de 275,000 maisons

Le ministre de la reconstruction et des approvisionnements a souligné un autre aspect de la politique fédérale en matière de placement: le logement. "Au cours des quatre dernières années, plus de 275,000 maisons d'habitation ont été construites, soit plus que jamais dans la période correspondante. Presque 100,000 de ces maisons ont été construites soit directement par le gouvernement, soit par l'assistance financière de l'Etat, et principalement en vertu de la Loi nationale sur l'habitation."

"Le programme fédéral de logement a représenté un montant de plus d'un demi-milliards, en espèces sonnantes pour l'industrie de la construction. Directement indirectement, le gouvernement fédéral est le meilleur client de l'industrie."

"Le fait que nous avons construit au Canada plus de maisons que jamais auparavant et que notre effort, dans le domaine du logement, dépasse celui de tout autre pays est a déclaré M. Winters, une bonne réponse à donner à ceux qui disent vaguement que le Canada ne construit pas assez de maisons".

"Ce qu'il vous faut, dit encore M. Winters, c'est un équilibre entre les placements effectués pour fins commerciales et pour le logement, outre un volume assez considérable des deux types de construction essentielle pour répondre aux besoins de l'économie du Canada".

Programme de placements très considérable

Les congressistes ont encore appris qu'au cours de l'année qui vient de s'écouler, le programme d'immobilisations du Canada a été le plus considérable jamais en oeuvre au pays, en une seule année.

"Ce programme représente un montant de trois milliards de dollars, dont 1.7 milliards seront consacrés à de nouvelles constructions et 1.3 milliards, à l'achat de machines et d'outillages neufs. Le volume des placements est le double de ce qu'il était en 1939 et en 1945, et dépasse de près d'un tiers le programme mis en oeuvre en 1939, l'année-record d'avant-guerre dans l'activité des placements. Sans l'imagination et l'ingéniosité des directeurs de l'industrie et de la construction et des industries produisant l'outillage, et sans la coopération des ouvriers de ces industries, ce record n'aurait pu pu être réalisé, dans la courte période qui s'est écoulée depuis la fin de la guerre, pas plus qu'il ne l'aurait été sans une confiance insuffisante en l'avenir du pays, nécessaire à stimuler ce mouvement de capitaux."

Importance de l'entreprise privée

M. Winters a affirmé ensuite l'importance de l'entreprise privée sur l'économie du Canada. "Le gouvernement canadien n'a rien épargné pour encourager les placements particuliers d'une nature productive. Les trois quarts du volume d'immobilisations actuellement en cours représentent des dépenses de particuliers ou d'entreprises privées, et moins du quart, des dépenses de l'Etat pour la construction, les machines et l'outillage".

"Cette situation ressort de l'effort résolu du gouvernement fédéral de maintenir ses propres dépenses d'immobilisations à un minimum, afin de ne pas concurrencer les firmes privées et les particuliers dans l'acquisition de matériaux rares de main-d'oeuvre".

Huit milliards pour la construction

Le ministre de la reconstruction et des approvisionnements a cité, plus loin, les statistiques suivants sur l'activité exceptionnelle des placements:

1) Durant les quatre dernières années, plus de 8 milliards de dollars ont été dépensés pour la construction, les machines et l'outillage, soit plus de la moitié de ce que le gouvernement a dépensé directement aux fins de guerre.

2) Plus de 275,000 unités d'habitations ont été construites, ce qui représente environ deux fois la proportion des années trente et 50% de plus que durant la période prospère des années vingt.

3) Par rapport à sa réduction brute, les dépenses d'immobilisation au Canada sont supérieures à celles de toute autre des nations occidentales pouvant nous fournir des chiffres comparables. La hausse de nos placements s'effectue à un rythme encore plus rapide qu'aux Etats-Unis. Nos statisticiens m'affirment que ces dépenses d'immobilisation dépassent de 10% la moyenne des placements bruts et de 20% celle des placement effectués aux industries manufacturières.

Effectif de la main-d'oeuvre doublé

Posant cette question: "Comment le volume de placements a-t-il pu se réaliser?" M. Winters a donné la réponse qui suit:

"L'industrie de la construction a presque doublé l'effectif de sa main-d'oeuvre dans le court délai de quatre ans. Voilà qui n'a pas été facile! Il a fallu préparer les anciens combattants aux emplois qu'offrait la construction; augmenter le nombre des jeunes apprentis dans l'industrie du bâtiment; embaucher des ouvriers émigrés d'autres pays. Il a fallu, en outre, obtenir la coopération des gouvernements provinciau et des administrateurs de l'industrie de la construction. Plus d'un entrepreneur s'est trouvé aux prises avec des ouvriers ayant reçu une formation insuffisante, mais peu à peu les nouveaux venus se sont familiarisés avec leur emploi; la situation de la main-d'oeuvre s'améliora, de même que celle des approvisionnements de matériaux de construction, ce qui, pour la première fois, fit renaître l'espoir des entrepreneurs et des constructeurs.

Conclusions de l'hon. Winters

L'hon. Winters, tirant ses conclusions, a déclaré que "lorsque nous envisageons 1949, nous voyons se maintenir le niveau élevé de l'activité de la construction et des immobilisations pour les machines et l'outillage neufs". Les placements de l'industrie manufacturière, de certaines industries de base, des groupes commerciaux et de distribution, sont moins élevés. Il y a plus de travail en perspective pour les services publics, surtout les installations hydrauliques, la construction d'institutions et les projets fédéraux. Dans le domaine du logement, nous espérons aussi faire un peu mieux que l'année dernière".

M. Winters a laissé entendre enfin que les perspectives sont beaucoup plus incertaines pour 1950. "Je ne serais pas surpris si l'activité des placements particuliers commencerait, après 1949, à descendre à un niveau plus bas que celui de la période qui a suivi immédiatement la guerre.

Responsabilité provinciale

"Le succès de ces efforts, a précisé l'hon. M. Winters, dépendra beaucoup de ce que les gouvernements provinciaux et les municipalités peuvent faire, dans leur domaine, de même que de la coopération que nous recevrons de l'industrie, tant des patrons que des ouvriers. Si tous les groupes intéressés concertent leurs efforts vers un but commun, il sera possible d'aider l'industrie de la construction à éviter des excès d'activité et d'affaissement. Nous contribuerons à stabiliser davantage l'économie canadienne."

SEISME A ROME

ROME, 20. (A.P.) — Un violent tremblement de terre a été enregistré par l'observatoire de Trieste, rapporte l'agence de nouvelles italienne Ansa. Le tremblement a été enregistré à 7:47 a.m. (1:47 a.m., heure de l'est) et son centre de rayonnement aurait été à 80 milles plus loin, probablement en Yougoslavie.

Un nouvel inspecteur d'écoles

QUEBEC, 24. (Du correspondant du CANADA) — Le département de l'instruction publique vient de nommer un nouvel inspecteur d'écoles en la personne de M. Thomas Blais, de Montréal. Il devient titulaire du district d'inspectorat numéro 5, dans le comté de Témiscamingue.

M. Blais a obtenu son brevet supérieur d'enseignement à l'école Normale Jacques Cartier. Il entrait ensuite au service de la Commission scolaire de Montréal. Il a enseigné durant 17 ans aux écoles Saint-Gérard, Saint-Jean-de-la-Croix et Louis Hébert. Il a obtenu sa licence en pédagogie et en psychologie expérimentale. A l'université McGill, il a suivi des cours sur la standardisation, et l'administration des testes pédagogiques. Durant l'année 1933-34, il a suivi les cours de perfectionnement en littérature et en mathématiques de l'école Normale Jacques-Cartier. Le nouvel inspecteur a été secrétaire de la société de pédagogie de Montréal et il est le co-fondateur du bulletin de cet organisme. M. Blais fait aussi partie de l'Association des psychologues de Québec.

En 1947, M. Blais subissait, avec la note "grande distinction", les examens spéciaux, en anglais et en français, du département de l'instruction pubique, pour se qualifier comme inspecteur d'écoles.

Dans le but d'aider les oeuvres franciscaines

Des lettres patentes viennent d'être accordées par le lieutenant-gouverneur de la province constituant en corporation sans capital actions Mlles Betty Van Der Poorten, Gabrielle Lahaie et Mme A. Fillon, sous le nom de "Fraternité Notre-Dame des Anges" dans le but d'encourager et soutenir les Oeuvres Franciscaines de quelque nature que ce soit..

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que la corporation peut posséder est de $200,000.

Le siège social de la compagnie sera à 1221, rue St-Hubert.

INSTITUT GENEALOGIQUE
DROUIN

Plats délicieux pour
le **MARDI**
TRUITE DE LAC
FILET D'AIGLEFIN DORE
EPERLAN MERLAN PETONCLES
CREVETTES FLETAN
SAUMON FINNAN HADDIES
HUITRES A LA MESURE
Toutes espèces de
fruits et légumes Birds-Eye et Zer-O-Pak
Signalez PL. 8121
Gatehouse

ÉMISSIONS SPÉCIALES
75e ANNIVERSAIRE de la BOURSE DE MONTRÉAL
Pour célébrer le **75e anniversaire** de l'octroi d'une charte à la Bourse de Montréal, on pourra entendre au poste **CJAD** les émissions spéciales qui suivent :
AUJOURD'HUI - le MARDI, 25 janvier de 9 h. 30 à 9 h. 45 p.m.
Emission spéciale radiodiffusée de l'enceinte même de la Bourse de Montréal
DEMAIN - le MERCREDI, 26 janvier de 9 h. 30 à 9 h. 45 p.m.
Discours de M. Emil Schram, président de la Bourse de New-York.
CJAD synthonisez **800**

M. Drew ne sait pas s'il se rendra dans Nicolet-Yamaska

OTTAWA, 24 (Du correspondant du "Canada") — Le colonel George Drew, chef du parti conservateur progressiste, a dit aujourd'hui à la presse qu'il ne sait pas encore s'il se rendra dans Nicolet-Yamaska pour y participer à la campagne de son candidat dans ce comté, Me Renaud Chapdelaine.

On comprend que le chef tory a d'excelentes raisons pour hésiter à aller se fourrer dans ce guêpier. Il semble bien d'abord que ses partisans québécois ne veulent pas l'y voir. Ils ne dissimulent pas qu'à leur avis sa présence leur ferait plus de mal que de bien. Même M. Chapdelaine, paraît-il, aurait formulé publiquement le voeu que M. Drew reste dans la capitale au moins jusqu'au 7 février, date de l'élection complémentaire.

Une rumeur a circulé ici aujourd'hui, qui voulait que le candidat de M. Drew se retirât à la dernière minute avant l'appel nominal, canvaincu qu'il était qu'avec un tel patron il n'avait aucune chance d'emporter le morceau. On a, dans certains milieux, été surpris d'apprendre qu'il n'abandonnerait pas immédiatement la partie.

Quant à M. Drew, ce qui se passe dans Nicolet-Yamaska le rend manifestement nerveux. Il sait très bien que celui qu'il appelle son candidat va y pincer la corde nationaliste. Il a peur d'être compromis, partout ailleurs que dans Québec, parce que Me Chapdelaine et son chef immédiat, Me Ivan Sabourin, vont raconter aux électeurs de là-bas.

On ne peut pas être impérialiste, conscriptionniste même en temps de paix, adversaire de toujours des allocations familiales, parce que les familles québécoises sont plus nombreuses que celles de l'Ontario, et approuver, du même coup, que le Canada soit isolationniste au point de rester neutre dans un conflit qui opposerait les démocraties à la Russie communiste; qu'une administration libérale fasse disparaître du paiement des allocations familiales le tarif décroissant, qui jouait contre les familles nombreuses de langue française.

M. Drew n'aimerait certainement pas non plus qu'on le photographie sur une estrade tapissée de drapeaux fleurdelysés, ce serait là une image propre à dégouter de lui, définitivement, les meilleurs tories ontariens.

Que tout cela lui donne l'impression de jouer avec une pelote d'épingles n'a donc rien d'étonnant.

Il ne peut entendre mentionner Nicolet-Yamaska sans se hérisser. Il n'a pu retenir un soubresaut visiblement mécontent, lorsqu'un journaliste de langue française l'a interrogé aujourd'hui sur la part qu'il entendait prendre à la campagne de Me Chapdelaine.

Après un silence embarrassé, il a fini par répondre qu'il ne savait pas s'il irait ou n'irait pas dans Nicolet-Yamaska les prix, ici sont qu'il n'y ira pas. On ne dit pas qu'il n'y enverra pas sa femme.

M. Drew sortait d'un caucus avec une quarantaine des députés qu'il dirigera en Chambre, au cours de la session, lorsqu'il a rencontré les représentants de la presse. Il n'a rien voulu révéler de ce qu'on avait discuté dans un huis-clos momentanément impénétrable. Il entend que, comme lui, ses partisans respectent le secret des caucus. La mine pitoyable de certains d'entre eux, toutefois, trahissait que les délibérations ont dû être assez orageuses et que, même avec un nouveau chef, certains députés conservateurs progressistes continuent, une fois éteint le feu du premier enthousiasme, d'agir de la façon qu'ils l'entendront.

On comprend qu'aujourd'hui les tories ont essayé d'arrêter les grandes lignes de la bataille qu'ils se proposent de livrer sans répit aux ministériels aux Communes. Il

(Suite te page, 8e col.)

M. GEORGE MARLER SERA LE PREMIER À PARLER EN CHAMBRE AUJOURD'HUI

QUEBEC, 24 (Du correspondant du "Canada") — Le débat sur l'adresse se continuera demain à l'Assemblée législative. M. George Marler a la parole et prononcera son maiden-speech comme chef de l'opposition parlementaire. L'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, parlera immédiatement après. Le troisième orateur de la journée serait M. René Chaloult.

Le début de M. Marler

Toute la chambre a hâte d'entendre M. Marler. Le député de Westmount-St-George est toujours digne et objectif mais il n'a pas l'habitude de dissimuler sa pensée. Depuis que ses collègues l'ont élu chef, il a défini le rôle de l'opposition qui est d'une extrême importance et comporte l'étude des projets de loi, la vérification des dépenses et l'examen des actes du gouvernement.

M. Marler accompira sa tâche avec un esprit consciencieux et modéré mais si son vis-à-vis le provoquait, il saurait opposer à l'impétuosité et à l'extravagance l'implacable logique et la froide raison.

Que dira M. Duplessis ?

Le premier discours de M. Duplessis est également attendu avec avidité. Il est d'usage pour un premier ministre de fouetter sa députation au début d'une nouvelle législature. M. Duplessis ne laissera pas cette besogne aux "whips" de son parti. Il s'en chargera lui-même. Il dira sans doute la signification qu'il donne au résultat des dernières élections provinciales. Il a déclaré mercredi dernier que la province avait approuvé son régime et tout ce qu'il a fait, jusqu'à la procédure à laquelle il a eu recours durant la 22e législature pour empêcher l'opposition de trop parler, jusqu'aux expulsions de députés de la gauche. Il est juste de dire qu'il s'est empressé d'ajouter qu'il a l'intention de respecter tous les droits de l'opposition officielle et des députés indépendants: "Je ne sais ce qu'ils feront, qu'ils appuieront", a-t-il dit en parlant de M. René Chaloult (Québec-comté) et M. Frank Hanley (Montréal-Ste-Anne).

M. Chaloult et oedipe

Les quelques mots de M. Duplessis sur ce que feront les 2 députés indépendants étaient assez obscurs. Il n'y a pas de doute que le premier ministre, fort de son immense majorité à la Chambre, aura quelque plaisir à prendre de temps à autre l'allure du sphynx posant des énigmes. C'est M. Chaloult, nouvel oedipe, qui devinera les énigmes du sphynx. Ses amis souhaitent qu'il n'en devienne pas aveugle. Mais comme il a été appuyé par l'Union nationale, on ne croit pas qu'à sa première intervention il se lance dans une attaque contre le gouvernement. Il réclamera peut-être une action gouvernementale sur la question de l'amiantose mais probablement pas demain.

Allié de M. Drew ?

On dit à Québec que le député de Québec-Comté, au cours de la présente session, transportera les débats de Québec dans l'arène d'Ottawa, comme il l'a fait souvent de 1944 à 1948, en vue des prochaines élections fédérales auxquelles il participerait. M. Chaloult aurait-il l'ambition de jouer auprès du colonel George Drew, chef du parti conservateur, le rôle que joua en 1911 (pour le regretter en 1912) M. Henri Bourassa auprès de Sir Robert Borden ? nouvelle énigme.

Peut-être saurons-nous dès demain si M. Chaloult veut tenter de chausser les bottes de M. Bourassa et devenir l'allié de M. Drew dans la prochaine campagne fédérale. Ce serait fabuleux.

Religieuses de N.-D. de Sion

La "Société des Religieuses de Notre-Dame de Sion" vient d'être constituée en corporation par des lettres patentes accordées par le lieutenant-gouverneur de la province, annonce la "Gazette officielle de Québec".

Les pétitionnaires sont: les Rvdes Soeurs Marie-Louise de Sion, née Geneviève Fernique, Marie-Gontran de Sion, née Céline Malenfant, Marie-Lodois de Sion, née Elisabeth Raynart, Marie-Gabriellina de Sion, née Gabrielle Dionne, toutes religieuses enseignantes, et Mlle Hélène Ceretti, de Monréal, pour les objets suivants:

Promouvoir toute oeuvre de charité et d'assistance envers les malades, les vieillards les infirmes et les indigents.

Le siège social de la corporation sera à Montréal. Et le montant auquel sont limitées les biens immobiliers que la corporation peut posséder est de $500,000.

WALTON-ON-THE-HILL, Surrey, Angleterre. (C.P.) — "Je ne suis pas des plus certain qu'il y ait actuellement dans ce pays au, moins un individu qui est cent pour cent honnête". C'est ce que déclarait le chef de police de Londres, le commissaire Sir Hugh Turnbull, lors d'une cérémonie d'ouverture de l'école d'entraînement de la police des chemins de fer.

Le charbon est augmenté de 40c la tonne

Les marchands de la métropole, suivant l'exemple des détaillants des autres villes de la province, ont augmenté le prix du charbon de 40 cents la tonne à partir d'hier.

La majoration des prix s'applique à toutes les qualités et grosseurs, sauf le "buckwheat", no 2 et 3, augmenté de seulement 35 cents la tonne.

Cette augmentation est la conséquence d'une majoration de 30 cents la tonne dans les prix de gros par suite d'une majoration des tarifs de fret sur les charbons importés des Etats-Unis.

Le journal "Le Canada" avait prédit cette augmentation, il y a plusieurs semaines.

Ordonnance sur le lait à Drummondville

DRUMMONDVILLE, (D.N.C.) — D'après une récente ordonnance de la Commission de l'industrie laitière, nul personne ne peut, directement ou indirectement, livrer du lait, de la crème ou autres produits laitiers, au gros ou au détail, avant sept heures du matin et après sept heures de l'après-midi, dans la région de Drummondville. Cette ordonnance est maintenant en vigueur.

LE C.I.O. EST PRET

PARIS, 20. (A.P.) — Le secrétaire-trésorier James B. Carey, du Congrès des organisations industrielles, s'est dit prêt à rencontrer les représentants de la Fédération américaine du travail afin de discuter de l'établissement d'un nouveau mouvement mondial du travail.

Un détective blessé dans une collision

Un informateur téléphone au "Canada":

"Un "smash" d'auto à 5 h. 20, angle Dorchester et Dorion. Deux hommes à l'hôpital".

Une rapide enquête amène, a) La réponse habituelle de la police; b), quelques détails de l'accident.

a) La réponse habituelle de la police, réponse dans laquelle la police n'a aucune responsabilité que celle d'exécuter les ordres reçus d'en haut: "l'accident concerne la ville. Il nous est totalement interdit de donner la nouvelle ou même quelque détail que ce soit!" C'est la consigne!

b) D'autre source que la police ou l'hôpital, nous sommes parvenus à apprendre que: Un des autos accidentés, celui qui aurait heurté l'autre, appartient à la ville, aux soins de la brigade de moralité, et était conduit par le détective Michel Hayvern, de cette brigade, lequel était accompagné d'un "passager", M. Jack Scherchuck, 29 ans, 5240 St-Urbain. Les deux hommes ont été conduits à St-Luc, où ils ont été élargis après pansement.

L'auto "adverse" était pilotée par M. M. Robillard, 6001 rue Molson, qui n'a reçu aucune blessure.

HUMOUR ET CAMBRIOLAGE

Les boulevardiers (men about town) parlaient hier soir de ce cabaret du bas de la ville qui a reçu la visite des cambrioleurs.

L'établissement comporte deux coffre-forts, un en haut, l'autre au rez-de-chaussé. Les cambrioleurs ont forcé celui du bas, et pris $2,500 qui s'y trouvaient.

Ils ont manqué celui de l'étage supérieur. Mais ils ont travaillé! Le cadre de la porte était amorti de beurre pris au réfrigérateur de l'endroit. Sur le tapis, près de la même porte, les intrus avait laissé six bouteilles de "Coke" et un carafon de crème de menthe, qu'ils avaient ingurgité tout en travaillant.

Ils n'ont quand même pas réussi à fracturer le coffre-fort de l'étage supérieur qui, au dire de certains, contenait quatre fois autant que le précédent.

Un DC-3 s'est abattu à l'est de Toledo, Ohio

COLUMBUS, Ohio, 23 (A.P) — La Police de la route a rapporté, ce soir, qu'un imposant avion s'est écrasé à l'est de l'aéroport de Toledo Il s'agirait d'un DC-3.

Question de poteau

La Cité joue de malheur avec ses 2 monte-pente

La Cité de Montréal joue décidément de malheur avec les deux monte-pente qu'elle a entrepris de construire il y a plusieurs semaines.

En effet, le monte-pente inauguré il y a une dizaine de jours, soit le samedi quinze janvier, à la côte Morgan, ne pouvait pas être utilisé hier pour la simple raison que le poteau qui soutenait le câble — au haut de la pente — s'est brisé dimanche après-midi. Il s'agissait là d'un poteau de cèdre que le service des travaux publics, responsable des travaux, a remplacé hier après-midi par un nouveau poteau, un poteau d'acier, cette fois-ci, haut d'environ vingt pieds, comme le précédent, mais enfoui d'environ cinq pieds dans le sol.

Tard hier après-midi, le câble de ce monte-pente, jeté par terre lorsque le poteau de cèdre s'est brisé, n'avait pas encore été remis en place. Même lorsque le câble en question aura été remis en place et que le monte-pente sera en état de fonctionner de nouveau, il faudra enfin combler les trous de deux à trois pieds de profondeur qui se trouvent à proximité du monte-pente.

Incidemment, la Cité n'a pas encore perçu un seul billet au monte-pente de la côte Morgan, apprendon également.

Quant au monte-pente en construction sur le mont Royal, le service des travaux publics a décidé hier de remplacer, là aussi, le poteau de cèdre déjà en place — au haut de la pente — par un poteau d'acier afin d'éviter que l'accident de la côte Morgan ne se répète. D'après une source de renseignement digne de foi, ce deuxième monte-pente devrait être mis demain à la disposition des skieurs de Montréal... et des environs!

Par ailleurs, on apprend qu'une campagne en faveur de billets à prix réduits s'organise.

Par suite d'une décision des autorités, un billet coûtera dix cents, et les skieurs pourront aussi se procurer quatre billets pour vingt-cinq cents ou dix-sept pour un dollar. On comprend que la campagne de protestation a pour but de faire baisser les taux. Il en est même qui disent que les skieurs, particulièrement les enfants, devraient pouvoir utiliser gratuitement les deux monte-pente attendus avec impatience.

Election mardi prochain

Il y aurait trois candidats à la mairie, à V. St-Michel

Il y aura vraisemblablement trois candidats à la mairie en vue de l'élection municipale qui aura lieu mardi prochain à Ville St-Michel, nommément M. Paul Racette, maire sortant de charge, M. Charles Lafontaine, industriel, et M. Henri Dufresne, lutteur.

La mise en candidature aura lieu aujourd'hui même, entre midi et deux heures.

Il y aura un candidat "Lafontaine" à chacun des sièges d'échevins soit M. Médéric Fréchette, au siège no 1 du quartier Ouest; M. Emile Lebel, au siège no 2 du quartier Ouest; M. Evariste St-Louis, au siège no 1 du quartier Centre; M. Lucien Péloquin, au siège no 3 du quartier Centre M. J.-Alphonse Bacon au siège no 1 du quartier Est; et M. Léopold Lafortune, au siège no 2 du quartier Est.

Les six échevins sortant de charge brigueront de nouveau les suffrages, selon un informateur ordinairement bien renseigné: MM. Emilien Gaudry, Alfred Côté, Alphonse Giguère, Lucien Letendre, Joseph Rochon et Marcel Bidal.

M. Charles Lafontaine a annoncé, hier soir, qu'il ouvrira ce soir même sa campagne électorale par une grande assemblée fixée à huit heures, à la salle Gravel, 3207, Chemin St-Michel. Les six échevins qu'il appuie ainsi que d'autres orateurs l'accompagneront.

Incidemment, c'est M. A.-E. Chevrier, secrétaire-trésorier de Ville St-Michel, qui agit comme président de l'élection, alors que M. J.-L Huot agit comme secrétaire de l'élection.

Quant aux bureaux de votation, on en comptera huit qui seront ouverts de sept heures du matin à sept heures du soir.

A l'Association Civique et Paroissiale de St-Alphonse d'Youville

Demain soir, à 8 h. 30, au sous-sol du No 8754, rue Berri, près Crémazie, assemblée annuelle pour l'élection des officiers pour l'année 1949-50. Les conseillers du district No 11 ont promis d'être présents.

Les membres et les électeurs du quartier Villeray-Ahuntsic sont priés d'assister à cette assemblée.

Fleurs
LOUIS QUINZE
INC.
MA. 3661*
760 SHERBROOKE O.

Il y en a qui diront . . .
"Elle a les lignes profilées d'un avion thermopropulsé!"

Elle s'en vient
LA NOUVELLE
CHEVROLET
POUR '49
C-249P
CHEVROLET
CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL, LIMITED, 2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.
DES CHATELETS AUTOS LTEE., 4590, rue St-Denis
DUVAL MOTORS LIMITED, 529, rue Jarry
LEDUC AUTOMOBILES (CANADA) LIMITED, 3421, avenue du Parc (près Sherbrooke)
DUVAL MOTORS LIMITED, 3930 est, rue Ste-Catherine
ROBITAILLE MOTORS LIMITED, 5004-5016, boul. Decarie
DOYLE MOTORS LIMITED, 4501, avenue Bannantyne, Verdun, Que.

Le Canada pour tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin Fondé en 1903

Le Canada est publié par la Compagnie de Publication du Canada Limitée au numéro 23 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal.

RÉDACTEUR EN CHEF
Guy Jasmin

TARIF DES ABONNEMENTS
Par la poste

Montréal et banlieue	1 an	$9.00
" " " (minimum)	6 mois	5.00
	1 an	6.00
Campagne	6 mois	3.50
" (minimum)	3 mois	2.25
Etats-Unis et Emp. Brit.	1 an	12.00
Union Postale	1 an	15.00

Tous les abonnements payables d'avance

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily Newspapers Association
Membre de l'Audit Bureau of Circulation.

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MARDI, 25 JANVIER 1949

L'homme à surveiller, Me Simard

La grève des instituteurs, qui s'est terminée hier, constitue pour le gouvernement provincial une expérience de premier ordre dans le domaine social et syndical. MM. Duplessis et Antonio Barrette demandent des suggestions pour améliorer leur projet de code du travail soumis à l'Assemblée législative. Ils en trouveront abondamment dans les commentaires sérieux que les journaux et, par eux, l'opinion publique, ont fait des événements de la semaine dernière sur le front scolaire.

Le commentaire le plus fréquent, et qui n'est pas une recommandation pour l'Union nationale, se résume dans les deux lignes par lesquelles M. André Laurendeau commençait son article sur la grève dans le *Devoir* de samedi: "C'est un singulier malheur, quand la légalité et la justice ne s'accordent plus."

M. Laurendeau ne faisait que reprendre un argument que venait d'employer avec générosité M. Léopold Richer dans *Notre Temps*. A tous les paliers de l'opinion, la même constatation a été faite, et nous la retrouvons jusque dans le *Quartier Latin* dont l'article de tête sur la grève est significativement intitulé "Justice ou légalité."

La conclusion du premier-Montréal de la *Patrie* d'hier, et de l'article que le *Star* a aussi consacré à la question établissent ce divorce choquant de la légalité-à-la-Duplessis et de la justice. En bref, que MM. Duplessis et Barrette lisent tous les journaux, il y verront que leur créature à la Commission Scolaire de Montréal, Me Eugène Simard, s'est montrée trop servile, a réussi à trop bien interpréter l'esprit d'arbitraire dominant le premier ministre. Me Simard y a mêlé une philosophie réactionnaire qui l'a rendu ridicule et suspect.

A tel point qu'avec le retour en classe, hier, c'est 1,800 instituteurs et leurs milliers de sympathisants chez les parents des écoliers qui prennent l'engagement d'honneur de surveiller étroitement Me Simard pour l'empêcher d'être injuste dans la légalité. Une situation aussi paradoxalement monstrueuse, dans une province catholique comme Québec, n'a pu être produite que par des cerveaux ministériels qui en sont restés au niveau social du temps de la Révocation de l'édit de Nantes.

Du cuivre sous le rideau de fer

Seule des nations de l'Europe orientale, la Yougoslavie n'a pas déposé de fleurs sur la tombe de Lénine, à Moscou, lors du 25e anniversaire de la mort du premier tsar rouge, vendredi dernier. C'est là un petit fait, mais qui indique assez bien l'état d'esprit du maréchal Tito.

Ce qui est plus significatif, cependant, c'est que du cuivre yougoslave est présentement en route pour les Etats-Unis, en vertu de la nouvelle politique commerciale de Belgrade. C'est là le premier d'une série de forts envois de matières premières que la Yougoslavie compte expédier en Amérique pour s'y accumuler un crédit de $15 millions grâce à quoi elle pourra se procurer de la machinerie et d'autres produits manufacturés dont elle a grand besoin.

L'U.R.S.S. et ses satellites refusant d'aider les Yougoslaves à industrialiser leur pays, Tito se tourne vers l'Occident. Ce sera peut-être le début d'une conversion plus complète des Slaves du sud.

Les enfants du locataire

Un trop grand nombre de propriétaires, un peu partout, refusent de louer à des personnes ayant des enfants, et la raison le plus souvent invoquée est que ces derniers sont de terribles vandales qui saccagent la propriété. Mais les enfants sont-ils les seuls à endommager le bien du proprio ?

Une institution des Etats-Unis a fait à ce sujet une enquête qui portait sur 173,000 habitations. Elle a découvert que les détériorations attribuées aux enfants se résument simplement à deux catégories de méfaits très ordinaires : ils éraflent les encadrements de porte et les plinthes avec leurs bicyclettes, leurs voiturettes et leurs trottinettes; ils dégradent les murs par des barbouillages et des inscriptions puériles.

Les locataires adultes, de leur côté, sont bien autrement coupables. On leur impute au moins huit sortes de dommages majeurs : bloquer les conduites avec des déchets; laisser les fenêtres ouvertes à la pluie; cogner sur les meubles ou les endommager de quelque autre façon; mettre le feu avec des fils électriques réparés par des amateurs; briser les portes de four; détériorer les poêles par un mauvais usage ou un manque de nettoyage; laisser les baignoires déborder; ruiner les appuis de fenêtres et les meubles en y déposant des plats ou des verres chauds.

Ainsi, à s'en tenir à l'enquête de ces autorités compétentes, il semble bien que ce soient les adultes et non leurs enfants les vrais destructeurs de la propriété louée. Il n'y a pas eu d'enquête similaire faite au Canada, mais elle ne révélerait sans doute pas de différence essentielle; car les adultes et les enfants sont sensiblement les mêmes des deux côtés de la frontière.

Voilà ce qu'il faudrait faire entrer dans la tête des propriétaires récalcitrants. S'ils voulaient bien se rendre compte que les enfants sont moins coupables que les grandes personnes, en ce qui concerne les dommages à leur propriété, cela modifierait probablement leurs dispositions antifamiliales.

Autour et alentour

Les philatélistes ne sont pas tous des poires

Dans une récente livraison du *Saturday Evening Post*, un journaliste du nom de Thomas E. Murphy s'en prenait avec humeur au département des Postes américaines pour la façon prolifique avec laquelle on émet les timbres-poste commémoratifs à Washington. Le rythme en est alarmant, en effet, non seulement pour le contribuable ordinaire qui se rend au bureau de poste pour y acheter de quoi affranchir ses lettres, et que l'aspect et la longueur des timbres nouveaux embrouillent autant que le commis, mais aussi pour les philatélistes. Ces derniers ont peine à suivre les nouveautés américaines tant il y en a. Commémoration d'une bataille qui eut lieu il y a cent ans au Texas, commémoration de la poule américaine, commémoration de la fondation de l'American Turners Society, etc., etc.

Lors de l'inauguration de la récente exposition philatélique de Montréal, l'hon. M. Ernest Bertrand déclarait que le Canada, pour sa part, est beaucoup plus réservé dans ce domaine de l'émission des timbres-poste.

Les réactions du contribuable américain telles qu'exprimées par M. Murphy dans le *Saturday Evening Post* sont peut-être exagérées. Que l'on s'embrouille à l'aspect nouveau d'un timbre, qu'on ait, pour le coller à une lettre, à y répandre un peu plus de salive parce qu'il est rectangulaire plutôt que carré, la chose importe vraiment peu. Mais philatéliquement, l'attitude du Canada est plus saine. Les timbres canadiens ont plus de valeur chez les collectionneurs du fait que leur émission est contrôlée avec plus d'austérité et se trouve mieux à l'abri des spéculations.

Et il faut dire aussi que le Canada échappe à la suspicion maintenant générale qui pèse sur les gouvernements trop enclins à lancer de nouvelles émissions postales, ce qui est souvent un signe d'insolvabilité. La philatélie finit par ressortir trop visiblement du domaine des contributions indirectes et les philatélistes ne sont pas tous des poires. Il est intéressant de noter sous ce rapport dans le dernier budget Truman l'énorme déficit des postes américaines. Les postes canadiennes sont dans un meilleur état financier.

* * *

Quand faut-il porter le titre d'"honorable"?

Déjà, au temps où M. John Bracken était chef du parti conservateur progressiste et chef de l'opposition à la Chambre des Communes, la question s'était posée de savoir si on devait l'appeler "l'honorable M. John Bracken" ou "M. John Bracken" tout court. On en était venu à la conclusion qu'il n'avait pas droit au titre d'honorable. On sait que le titre conféré cesse avec la fonction, pour un ministre provincial. Lorsqu'il démissionna comme premier ministre du Manitoba, l'honorable M. John Bracken redevenait M. Bracken, comme devant.

La position actuelle de M. Drew est exactement la même. Mais pour plus de sûreté, on a posé la question directement à M. Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes, qui est, comme chacun sait, la plus haute autorité sur les questions de cet ordre. Sa réponse a été celle-ci : "Le chef de l'opposition, comme tel, n'a pas droit au titre d'honorable, mais on peut le lui appliquer s'il est membre du Conseil privé".

M. Drew n'étant pas membre du Conseil privé...

* * *

Une tendance des gens de l'Ouest

Le Dr J. S. Thompson, ancien président de l'Université de la Saskatchewan, soulignait récemment une particularité curieuse de la population de l'Ouest. D'une façon générale, ceux qui ont passé une partie de leur vie ou toutes leurs années actives dans la prairie vont finir leurs jours ailleurs. Cette tendance s'est accentuée avec l'expansion des systèmes de pension. Il est presque de règle qu'un fonctionnaire de Winnipeg, arrivé au moment de la retraite, élise domicile à Vancouver ou à Victoria.

Ceci vient en partie, sans doute, de la rigueur de l'hiver dans l'Ouest. Les jeunes se trouvent fort bien du froid; mais avec l'âge, on le goûte un peu moins et peu à peu l'idée de le fuir s'ancre dans l'esprit.

Le Dr Thompson signale les inconvénients d'une telle tendance, du point de vue des intérêts de la communauté. Un homme qui rêve d'aller manger ses rentes ailleurs, et le plus tôt possible, porte peu d'attention aux projets d'embellissement à longue portée. La construction de nouveaux ponts, d'écoles et d'hôpitaux n'est guère de nature à soulever son enthousiasme. Rien de plus naturel.

Dans toutes les villes de l'Ouest, il y a d'ailleurs une sorte de population demi-flottante, composée des personnels des chemins de fer, des banques, des maisons de gros, des compagnies d'assurance, etc., qui se renouvelle constamment. Ces gens ne s'identifient guère avec leur localité et ne prennent qu'un faible intérêt aux affaires.

Cet état d'esprit peut nuire au développement de régions qui offrent de sérieux avantages. Mais il ne faudrait pas exagérer non plus. Si l'on est d'humeur plus voyageuse dans l'Ouest et si l'on cède volontiers au désir d'aller mourir sous un ciel plus clément, une partie de la population fait cependant preuve de stabilité et d'attachement au coin de terre où elle a vécu et prospéré

Ce que nous dit le lecteur...

Ne pas mêler la religion à la politique

Montréal, 21 janvier 1949

Monsieur le directeur,

Permettez-moi de protester contre le genre d'attaque auquel vous vous livrez dans le **Canada** de ce matin (21 janvier) en rappelant que M. George Drew est "franc-maçon". Est-ce là un très bon argument politique? Ne sont-ce pas les maçons (Shriners) qui ont construit, chemin de la Côte des Neiges, l'hôpital pour enfants pauvres et où Gabrielle Roy a situé une scène de son Bonheur d'occasion en soulignant le fait que l'un des membres de sa pitoyable famille Lacasse y a été hospitalisé gratuitement dans le plus grand confort? N'y a-t-il pas une chapelle catholique romaine desservie par un prêtre catholique romain à cet hôpital des "Shriners francs-maçons" ? Je vous soumets tout ceci en bon rouge.

P.-E. VADNAIS.

N.D.L.R. — Notre correspondant voudra bien remarquer que le **Canada** n'a jamais employé dans ses propres éditoriaux l'argument qu'il lui reproche ici. Nous n'avons pas dit cela. Nous avons cependant reproduit le 21 janvier un article où l'un de nos confrères, s'attaquant aux adversaires conservateurs de M. Saint-Laurent qui est critiqué par eux jusque dans sa religion, a dit, entre autres choses : "...il est vrai que M. Drew est franc-maçon". Le propos est justifiable parce que les conservateurs progressistes de Québec s'en prennent avec violence à la conduite de M. Saint-Laurent, comme catholique. Ce misérable argument fait le fond des discours de Me Renaud Chapdelaine, candidat officiel de M. Drew dans Nicolet-Yamaska. M. Chapdelaine prétend que M. Saint-Laurent n'est pas un bon catholique parce qu'il y a une ambassade du Canada à Moscou et qu'il n'y a pas d'ambassade du Canada au Vatican. Il faut demander à M. Chapdelaine si M. Drew, premier ministre du Canada, serait empressé d'envoyer un ambassadeur au Saint-Siège ou même de maintenir à Rome, comme c'est le cas aujourd'hui, un ambassadeur canadien-français et catholique qui visite à la fois le Quirinal et le Vatican.

* * *

Discrimination against Ukrainians

Montreal, Jan. 19, 1949

Dear Mr. Editor.

In reply to a recent barrage of slander and absolute falsifications in the press and on the radio with regards to the aims and activities of the Association of United Ukrainian Canadians, we submit this open letter to the press to explain the absurdity and lack of foundation to the recent press and radio stories.

We consider these recent statements as acts of discrimination against Ukrainian Canadians, who strive through the Association of United Ukrainian Canadians to bring before the people of Canada, the fullest contribution of their culture. We feel that these activities of the Association are a definite asset to the developement of Canadian culture.

Thousands have attended our public festivals, concerts, dramas and handicraft displays. All of our activities have always been public and have been attended by people from all walks of life.

The record of the A.U.U.C. in the war is well known. Our contributions and efforts to aid the Red Cross campaigns, hospital drives and others during the war and at present are known in all communities where branches of our Association exist.

In recent statements, accusations were made the the Association of United Ukrainian Canadians is the Ukrainian branch of the Labor Progressive Party. We categorically deny this statement. The Association of United Ukrainian Canadians is not a political organization. To clarify this we quote the aims and objects of the Association of United Ukrainian Canadians as written in it's constitution.

"For the purpose of carrying on in more than one province of Canada, without pecuniary gain to its members, the objects following :

Tu unite, organize and integrate the full efforts of all Canadians of Ukrainian origin for the purpose of assisting and enabling the most useful contribution by Ukrainian Canadians to Canadian national life, and for such purposes to enlighten and inform the members of the Association and generally the public concerning the Association and it's objects and activities, and further for such purposes to carry on such cultural activities, including cultivation of arts, music and the drama, and to acquire such properties, personal and real, such as libraries, musical or theatrical effets, lands or buildings, as the Board of Directors, from time to time may decide and determine".

The activities of the Association have always conformed to the aims and objects of our constitution. Thousands of Canadians who have at one time or another witnessed our performances and are acquainted with our activities can verify this.

We fell that this unfounded attack on our Ukrainian Canadian cultural Association is absolutely unjust. It is an attack against the rights of Ukrainian Canadians to foster their cultural heritage which they cherish and consider to be a contribution to Canadian culture as a whole. Moreover it is also an attempt to deny Ukrainian Canadians their democratic rights as citizens.

Recently our hall and the homes of our members were raided by the police on the pretext of searching for raffle tickets. We believe this action to be a straight case of discrimination against and persecution of our Association and its members. In the first place it is public knowledge that raffles of all kinds are held by all sorts of organizations without interference of any kind. Furthermore, the police seized personal property such as books, records, pictures, passport and even a First-Aid diploma. We may assume that the police can at least tell the difference between such articles as these and raffle tickets. Therefore, it is clear that this personal property was taken deliberately without any legal authority or justification. Those who suffered have no means of recovering their property which was illegally taken from them, except to take costly and long drawn out legal action which they cannot efford. No fair-minded person can deny that this is a shameful situation which cannot be justified in any way and that a stop should be put to such undemocratic actions immediately.

Sincerely yours,
S. DOBROWOLSKY,
Executive Secretary,
Provincial Committee,
Association of United
Ukrainian Canadians.

* * *

Impôts fonciers et salaires d'instituteurs

Montréal, 21 janvier, 1949.

Monsieur le directeur,

Les membres de la Ligue des Propriétaires de Montréal se sont déclarés carrément cette semaine contre une augmentation de taxes "foncières", alors que c'est justement la valeur économique de cette sorte de "Prospérité" qui devrait fournir toutes les finances dont les gouvernements variés ont de besoin pour défrayer leur coût d'administration, leurs services publics et sociaux. Il est regrettable que le terme "Propriété Foncière" ou "immeuble" n'est pas employé dans son vrai sens, mais malheureusement compris comme étant à la fois un ensemble du terrain et la construction y reposant, ainsi que le site non bâti. La valeur des terrains provient uniquement de la concentration de la population habitant à un certain endroit et de leurs activités collectives de toutes sortes. Là où le nombre d'habitants est le plus grand, la valeur du terrain est le plus grand; là où il y a le moins de monde, la terre est de moindre valeur, et là où il n'y a aucune perspective qu'un district devienne habité prochainement, la terre n'a légalement aucune valeur vénale ni économique — tout au plus, une valeur spéculative. La première résolution prise par la Ligue se lit comme suit :

"Considérant que l'instruction est profitable à toute la population, "la répartition des taxes scolaires devraient être plus équitable". Alors pourquoi ne pas recommander que l'augmentation des taxes prévue de par la hausse des salaires des instituteurs soit collectée de la valeur terrienne exclusivement, vue que cette valeur provient uniquement de notre présence et notre activité collective et non en particulier de celles des détenteurs des titres de possession des sites. Est-ce que ce moyen ne serait pas équitable dans le vrai sens du mot, et beaucoup moins vexatoire, plus facile à collecter sans aucun danger que la taxe puisse être évitée, que la taxe de vente? Elle baisserait aussi le coût de la vie et principalement celui du loyer et le prix de vente des maisons. Employée pour couvrir toutes les réquisitions budgétaires des gouvernements il serait idéal, car restant avec le propriétaire du terrain celui-là tout en le payant ne perdrait effectivement rien de ce qui lui revient car il n'y a aucun droit moral. Le spéculateur terrien disparaîtrait car il ne pourrait faire aucun profit par des transactions terriennes; il devra l'utiliser économiquement au grand profit de tous. La terre est une quantité fixe que personne ne peut fabriquer ni augmenter, elle est la mère des ressources naturelles et son Créateur ne l'a certainement pas créée pour que quelques-uns s'enrichissent honteusement en en retenant des portions jusqu'à ce que celui qui désire s'en servir soit forcé de leur payer un prix souvent ultra-exorbitant. Pour conclure, je me déclare tout à fait prêt de supporter par de impôts sur la valeur des $1000.00 du site de ma propriété construite seul, pour tous les frais additionnels de la Commission Scolaire de Montréal à condition que tous les propriétaires de bâtisses et de terrains vacants soient traités de la même manière. Je suis catégoriquement contre la taxe de vente car elle affecte affreusement les pères de grandes familles et particulièrement ceux qui travaillent à salaires minimes.

Sincèrement vôtre
Oscar Boelens

N.D.L.R. — Cette tribune étant ouverte à tout le monde, nous invitons le public à s'en prévaloir. Nous nous réservons cependant les droits qui sont de mise en journalisme sur les lettres qu'on nous envoie et dont le signataire doit se rendre entièrement responsable.

Le peintre Girieud vient de mourir

Le peintre Girieud est mort à la suite d'une longue et douloureuse maladie, il avait 72 ans. Girieud était un grand artiste méditerranéen, très cultivé, animé par l'amour de la Grèce antique et qui savait retrouver les rythmes classiques de la Provence. Il était dans son élément lorsqu'on lui confiait de grandes décorations. Il connaissait bien son métier de fresquiste et c'est à la fresque qu'il a décoré la chapelle de Saint-Pancrace au château de Pradines en Vaucluse. Il a décoré aussi la faculté de Poitiers. Au dernier Salon d'Automne, il exposait une suite de dessins évoquant la Passion avec un grand caractère.

Admis à la maison de retraite des artistes, il dut la quitter pour entrer à l'hôpital. C'est là qu'il est mort. Cet amoureux de la Provence avait été un des Montmartrois les plus fervents de la grande époque, un critique le surnomma un jour, le "Fra Angelico" du Lapin Agile. Nous l'aimions bien, pour son talent, son esprit, sa gaieté souvent truculente et la droiture de son comportement.

En marge du banquet des philatélistes de Montréal

On finit toujours par être timbré quand on a des ambitions démesurées

Entre Canadiens de bonne volonté

Propos d'actualité

par Eugène L'Heureux

Quand paraîtra cette chronique, les trois sujets que nous y traitons sommairement auront subi l'évolution de l'actualité. Il est peut-être bon tout de même d'en causer un brin.

La grève des instituteurs

Il y a quelques semaines déjà que nous avons exprimé notre pensée sur le conflit intervenu entre les instituteurs catholiques de Montréal, d'une part, et la Commission scolaire de Montréal, puis l'hon. premier ministre provincial, d'autre part.

Le conflit a finalement abouti à la grève, ainsi que nous l'appréhendions.

De toute cette affaire nous pensons encore ce que nous en pensions au début. Si nous gardons le silence durant la phase la plus tragique de ce drame, c'est que nous voulons éviter d'aggraver une situation déjà malheureuse, causée par l'imprudence et la légèreté.

Quand sera passé tout danger d'empirer une situation suffisamment regrettable, nous causerons encore une fois de cette malheureuse affaire, en essayant de répartir les responsabilités.

Discours du Trône

La session provinciale sera également commencée, lorsque nos lecteurs prendront connaissance du présent article.

Depuis quelques années, nous attachons une attention décroissante au discours du Trône, parce qu'il est de moins en moins l'expression exacte du programme législatif qu'on va suivre.

Aujourd'hui, avec une précision presque mathématique, tout est ordonné en vue des prochaines élections, fût-ce dans quatre ans.

Le style enfantin et pompeux des "hustings" envahit aussi impudemment le discours du Trône que les titres des lois. Il s'agit avant tout, à chaque instant, de loger dans le cerveau des électeurs l'impression que tel parti est sans reproche et que les autres sont tous mauvais.

Devant autant de puérilité, mieux vaut, croyons-nous, apprécier, au jour le jour, les lois proposées que les lois annoncées. Ainsi, l'équivoque est beaucoup moins à craindre.

Sans nous occuper beaucoup des questions secondaires, sans harceler malicieusement le Gouvernement sur les actes simplement discutables, nous nous proposons, visant toujours au rôle supplétif, de dire en quoi telle et telle législations importantes nous paraissent conformes ou contraires à la vérité politique, à la vérité nationale, à la vérité sociale dans toute l'ampleur de ce vocable.

Nous serons justes, mais nous éviterons la faiblesse.

Suggestion raisonnable

Un conseiller municipal de Montréal, M. Valère Vachon, propose que l'équipe policière de la Métropole soit désormais commandée en français plutôt qu'en anglais.

La suggestion est évidemment des plus sages. Probablement aussi est-elle opportune. A propos de l'opportunité, toutefois, nous sommes tenté d'inscrire une certaine réserve.

Il s'est tenu tellement de propos démagogiques, chez nous, depuis 1940, que les Canadiens des deux langues n'ont pas tous, présentement, la sérénité d'esprit voulue pour envisager comme il faudrait les questions, toujours plus ou moins délicates, de relations entre les races. Il n'y a rien comme les excès de langage et l'"électoralisation" démagogique de toutes les questions brûlantes pour accentuer l'incompatibilité d'humeur de deux éléments ethniques appelés tout de même par la Providence à vivre dans un même pays, voire dans une même province. Tous les observateurs objectifs de la dernière décennie constatent qu'une passion politico-raciale excessive fait naître, surtout chez les sentimentaux, beaucoup d'illusions, fatalement suivies chacune de sa déception.

C'est ce désordre mental qui retarde en notre ville collective des améliorations aussi désirables que le commandement français de la police en des villes françaises telles que Montréal et Québec.

Il est évident que ce changement devra s'effectuer un jour et nous espérons que, certaines agitations provocatrices cessantes et certaines campagnes judicieuses de justice "interraciale" prenant plus d'ampleur, on trouvera, chez les Canadiens de langue française et anglaise, l'état d'esprit qu'il faut pour résoudre ces problèmes liés à notre juste fierté nationale comme à l'avenir de notre industrie touristique.

Nous félicitons M. le conseiller Vachon d'avoir traité comme une question de bon sens élémentaire cette substitution du commandement anglais. Toutefois, nous nous expliquons les craintes actuelles de ceux qui hésitent, vu l'état actuel des esprits, à provoquer un tollé perturbateur et, peut-être aussi, des représailles plus fâcheuses encore, même si leur efficacité est plus silencieuse que certaines bravades visant seulement à la popularité de personnes ou de clans. Surtout, nous souhaitons ardemment que la proposition Vachon passe le plus vite possible dans le domaine des faits et qu'une époque d'apaisement permette aux esprits constructeurs de remporter, pour la langue et pour la race françaises, des victoires que les agitateurs promettent sans cesse, mais éloignent la plupart du temps, faute de réalisme et de sens psychologique.

Les articles de cette rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'"Opinion Libre", service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux. — Adresse postale : 2 de Callières, Québec.

Petits Films

Ame blanche...

La nuit a vibré sous le vent chaud arrivé des tropiques.

Le matin secoue sa torpeur d'ombres et de ténèbres.

Vous marchez dans un rêve blanc.

Les murs de pierre, de brique, les corniches, les colonnes, les tourelles et les clochers s'enveloppent dans un châtoyant velours.

C'est l'âme des vieilles maisons qui montre aux hommes ses secrets.

Le gel a été chassé de tous les murs.

Mon église est en sucre.

Le viaduc d'Hochelaga ressemble à un énorme gâteau de noces.

Et les locomotives y collent des chocolats.

La façade d'une maison centenaire est blanche comme un parchemin.

Et ses fenêtres font tache d'encre.

Dans le vieux Montréal l'hôtel de ville s'est transformé en château de cartes.

La colonne Nelson est en marbre, un marbre trop blanc et qui vous éblouit dans le soleil.

Tout au sommet son héros fait figure de petit nègre.

Le vieux Palais s'est rajeuni avec toutes ces dentelles et ces crinolines empesées d'aïeules.

Le nouveau temple de Thémis a l'aspect d'un monument antique dans les sables de la Grèce.

Mais de tous les joyaux blancs celui de Notre-Dame est le plus beau.

La merveilleuse carte de bons souhaits.

C'est une image de messe de minuit.

Les tours sont couvertes de plumes d'anges.

Les cloches tintent.

Le frimas tombe, en diamants, sur la Place d'Armes.

Comme il faut peu pour créer la beauté.

Comme il faut peu pour la tuer.

Une heure de soleil et le rêve blanc s'est envolé.

L'âme des vieilles maisons est retournée à son mystère.

GABADADI

A Raissa Maritain le "Prix du Renouveau français"

L'avant-dernier prix littéraire de l'année (on en donne un autre qui sera vraiment le dernier; le prix du "Tabou") a été décerné, boulevard de Courcelles, par un jury réuni sous la présidence de M. Georges Duhamel.

L'unanimité des membres présents s'est faite au premier tour sur Mme Raïssa Maritain, romancière, essayiste poète et femme de Jacques Maritain avec qui il lui est arrivé d'écrire en collaboration.

L'ouvrage couronné (qui n'est pas encore édité) s'appelle "Les Grandes Amitiés". Il constitue le premier tome des souvenirs de l'auteur. Il a été publié à New-York pendant la guerre.

Le jury a tenu à préciser que Mme Maritain n'avait pas fait acte de candidature. Elle n'avait dans le jury que des "amitiés" désintéressées mais solides.

Le "Prix du Renouveau français" a été décerné pour la troisième fois. La précédente lauréate était Mme Elisabeth Barbier.

Un député français gagne 1,043,400 francs par an

Délaissant un moment les soucis du budget, l'Assemblée s'est occupée, de ses propres intérêts, en s'offrant à elle-même pour l'an prochain un crédit d'un milliard 734 millions. Cette somme comprend les dépenses du personnel et de fonctionnement de l'Assemblée, ainsi que les frais d'indemnité des parlementaires. On sait que les députés ne sont plus libres, à proprement parler d'augmenter leur indemnité. La constitution votée par le pays en 1946 prévoit que le montant de l'indemnité parlementaire est fixée par référence au traitement de certains hauts fonctionnaires (en l'occurrence, les conseillers d'Etat). Ce traitement ayant été relevé, l'indemnité l'a été automatiquement.

Le débat sur ces crédits a fourni l'occasion aux députés d'extrême-gauche d'élever leur protestation de pure forme.

Chaque député percevra cette année 1,043,400 francs.

L'indemnité passe en effet de 834,000 en 1948 à 960,400 francs pour 1949 — soit un supplément de 126,000 francs. Sur ce chiffre, 508,220 francs constituent l'indemnité proprement dite qui seule est soumise à l'impôt, restent 432,180 francs de frais de représentation auxquels s'ajoutent 71,000 francs d'indemnité de résidence et 12,000 francs de charté de vie qui échappent à toute fiscalité.

Un parlementaire verse en moyenne annuellement 5,250 francs pour sa pension, 1,100 francs pour la carte de chemin de fer, 700 francs pour celle du Métro-autobus; un secrétaire lui revient par mois à 20,000 francs. Ses frais de voiture à 6,000 francs, ses frais de téléphone à 4,000 francs, etc.

Un crédit de 523 millions a été, par ailleurs, ouvert pour les dépenses de l'Assemblée de l'Union française.

Prochains spectacles de la Comédie-Française

La salle Luxembourg présentera à partir du 11 janvier "l'Inconnue d'Arras", d'Amand Salacrou, pièce qui sera suivie d'une création, "La Fête chez le gouverneur" d'Alfred Adam et de la reprise du "Roi", de de Flers, Caillavet et Arène.

Rue de Richelieu, Jean Dubucourt prépare la présentation du "Prince travesti", de Marivaux, qui sera affiché avec les "Précieuses ridicules", de Molière.

En février et mars, à l'occasion du 250e anniversaire de la mort de Racine, reprises de "Bajazet, Iphigénie, Phèdre et Mithridate", cette dernière tragédie dans une mise en scène nouvelle de Jean Yonnel.

Enfin, à une date qui n'est pas encore fixée, Marie Bell fera sa rentrée dans "le Soulier de satin", de Paul Claudel.

Projet: une reprise de "La Parisienne", de Becque (salle Richelieu).

1949 verra-t-il la fin du rationnement en France?

A mesure que les mois et les années passent, les consommateurs espèrent que l'ère du rationnement des denrées alimentaires va prendre fin. Nous n'en sommes pas encore là, mais il est juste de reconnaître, que, depuis janvier 1948, il y a une augmentation certaine, en quantité, des denrées rationnées.

C'est ainsi que la ration du sucre est passée de 750 grammes à 1 kilo. Dans les grands centres, la quantité de matières grasses mensuelles passera de 500 grammes à 875 grammes à partir de janvier prochain.

Depuis longtemps, aucune distribution de pâtes n'avait été faite. Or on nous en alloue 500 grammes, et 200 grammes de fromage.

La confiture est en vente libre, mais son prix est élevé. Aussi maintient-on un secteur contingenté pour en distribuer aux consommateurs une certaine quantité à un prix moins élevé.

Enfin, les tickets de pain n'ont plus guère qu'une valeur théorique.

Aussi, sans faire preuve d'un optimisme exagéré, on peut entrevoir, en 1949, la suppression des services du ravitaillement la liberté étant rendue à toutes les denrées alimentaires.

Le piano LESAGE
SAINTE-THERESE P.Q.

SPECTACLES

Qui ne monte sur le théâtre aux fins de servir, dans un sentiment d'amour, de charité, d'abnégation totale, ne m'intéresse pas.
Léon Chancerel

Montréal est un véritable petit Paris, s'il faut en juger par cette photo prise au Faisan Doré la semaine dernière. La direction avait alors invité les artistes français de passage dans la métropole à venir boire un apéritif. On remarque dans le groupe Georges Guétary, André Dassary, Georges Alban, "Mimile" Prud'homme, Jean Rafa, Pastors Anders, le bexeur Laurent Dauthuile, le chansonnier Mauricet, la danseuse Suzanne Pays et Louise Rivière. On note également M. Koudriatzeff, de Canadian Concerts, M. Marouani, le manager de Georges Guétary, M. Paul Mauré de Canadian Concerts, Jacques Normand, Edmonr Martin, du Faisan Doré, et Henry Deyglun.

DANS LA COULISSE

Deux artistes bien connus fonderont une revue bi-mensuelle qui sera consacrée exclusivement à la radio. Elle s'appellera "Radio 49". Cette revue, très soignée, sera mise sur le marché vers le 15 février; elle se vendra quinze sous. Au début, elle comptera une vingtaine de pages et les photos d'artistes seront abondantes. Une chanson avec paroles et musique sera imprimée dans les pages du centre. Il y aura des articles de fond, des potins et des biographies d'artistes... Et puisqu'il est question de revue, il est rumeur qu'on fonde à Montréal un hebdomadaire consacré au théâtre et au cabaret et qui s'appellerait "La Semaine".

* * *

Une dame anglaise demanda à Marie Bizet, la chanteuse fantaisiste qui chante au Café de l'Est, si elle était la nièce de Bizet, le compositeur de "Carmen"... André Dassary, après Chanson Gitane", chantera tout probablement au théâtre Saint-Denis...

* * *

Southern Music Publishing lancera au début de février la version anglaise des "Trois Cloches" sous le titre "While the Angelus Was Ringing". Tommy Dorsey l'a enregistrée sur Victor et Frank Sinatra, sur Columbia... Micheline Presle, à Hollywood, a modifié l'orthographe de son nom. Elle s'appellera désormais Micheline Prelle...

* * *

Jean Rafa, le dynamique fantaisiste français actuellement au Faisan Doré, et Dédé le fou, le "drummer" de "Mimile" Prud'homme, sont à installer un bar dans leur chambre. Ils l'appelleront au "blind-pig mélomane"... Charles Trenet a composé une chanson pour Marie Bizet, "Place de la Bastille"...

* * *

"Mimile" Prud'homme vient de composer une chanson pour Jacques Normand. Jean Rafa en écrit les paroles... Fredo Gardoni doit commencer un engagement de 10 semaines avec son trio "burlesque" au Quartier Latin de New-York dès qu'il aura terminer au Gayety... Le Samovar aurait été vendu. Ses deux nouveaux propriétaires redécoreront ce cabaret le réouvriront dans une couple de mois... Henry Manella de Ruby Foo's se repose en Floride...

* * *

La neige qui a retardé les prises de vues d'extérieur de plusieurs films à Hollywood a cependant fait épargner des sommes d'argent considérables à deux compagnies, le MGM et la Twentieth Century Fox. Pour les scènes de neige du film "Storm Over Vienna", avec Peter Lawford et Janet Leigh, les équipes de techniciens n'ont eu qu'à se rendre à quelques milles des studios au lieu d'aller à Sun Valley. Il en fut de même pour quelques scènes d'hiver du film "Come to the Stable". Les techniciens de la Twentieth Century Fox n'eurent pas besoin de se rendre sur la côte est...

* * *

Depuis qu'il a été lancé, le film "Snake Pit" a fait, en comparaison du temps, des recettes supérieures de 25 pour cent, à celles de "Gentleman's Agreement", la production qui fit tomber le plus de sous dans la caisse de la Twentieth Century Fox, l'année dernière... Le président Truman vient d'être nommé membre à vie de l'Union Américaine des Musiciens. Il pourra désormais donner des concerts et accompagner des artistes sans avoir à payer une amende à la caisse de James-C. Petrillo...

* * *

Les "jazz session" du Café St-Michel, les dimanches après-midis, deviennent de plus en plus populaires...

* * *

Sam Schecter présenterait àMargaret Truman en récital. Il est en pourparlers avec son agent James Davidson depuis quelques temps. On sait que la fille du président des Etats-Unis deviendra chanteuse professionnelle au mois d'octobre...

* * *

Les Deep River Boys, artistes RCA Victor, débuteront au Tic Toc vendredi soir...

Roland COTE

Mlle Magdeleine Martin, pianiste, est boursière

Notre distinguée compatriote, Mlle Magdeleine Martin, pianiste et organiste de grande réputation actuellement à Paris, titulaire d'une bourse du Gouvernement français, vient de recevoir l'heureuse nouvelle du Ministère du Bien-Etre

Mlle Magdeleine Martin

Social et de la Jeunesse de la province de Québec, qu'il plait à l'honministre Me Paul Sauvé de lui accorder une bourse spéciale de mille dollars qui lui permettra de parfaire ses études musicales à l'étranger.

Mlle Magdeleine Martin, dont le prodigieux talent musical a été hautement reconnu par nos maitres à cause de sa maîtrise, de son habileté, de sa compréhension incomparables, sera, au cours de deux prochaines années, une ambassadrice qui saura nous faire honneur et représenter dignement l'élément canadien-français au Conservatoire de Musique de Paris, ou elle étudie l'harmonie sous la direction de Mme Simonne Plé-Caussade, professeur d'harmonie et de contre-point de réputation internationale. Mme Bascouret de Guéraldi dont la réputation a dépassé les limites de son pays, enseigne le piano à Mlle Martin à l'Ecole Normale de Musique de Paris, si justement célèbre.

Une famille de musiciens

Mlle Magdeleine Martin appartient à une famille de musiciens distingués de Montréal. Son père, M. Alphonse Martin, décédé, fut durant vingt ans, organiste à l'église Saint Mary's. Mme Martin, sa mère et son premier professeur est actuellement organiste à l'église St-Jean-Vianney de Rosemont. Mlle Gilberte Martin, sa soeur, actuellement professeur au Conservatoire de Musique, a décroché le prix d'Europe pour le piano en 1930. Mme P.-Jean Tourangeau (Rollande) est une violoniste réputée. Mme Fernand Graton (Marcelle) prix d'Europe 1941 pour l'orgue, complèta ses études à New-York à cause de la guerre. Mme Bernard Nepveu (Gisèle) est professeur de chant tandis que Mlle Gisèle violoncelliste de talent, a remporté le prix Archambault 1947, et Mlle Réjeanne est une organiste qui promet de s'affirmer tout comme ses soeurs.

Mlle Magdeleine Martin est une artiste qui nous fait honneur et son talent n'a d'égal que la délicate modestie qui la caractérise.

Une grande artiste...

Eva Le Galienne illustre par quelques extraits le théâtre classique vivant

(Par Paul Roussel)

Le nom d'Eva Le Galienne, aujourd'hui, représente une belle tradition du théâtre que nous pourrions qualifier d'assoupie pour ne pas dire évanouie. Car l'école, à laquelle cette grande artiste a été formée, est celle de Sarah Bernhardt, de Coquelin et de Lucien Guitry.

Depuis une vingtaine d'années, madame Le Galienne consacre sa carrière à faire connaitre, un peu partout, cette belle tradition. Elle parle beaucoup et bien, toujours spirituelle et désinvolte, et joue quelques scènes du théâtre classique ou moderne. C'est ce qu'elle fit, pour nous, vendredi soir dernier, au His Majesty's, devant une salle trop peu nombreuse, vraiment.

Ce que nous admirons le plus chez Eva le Galienne, en plus d'une voix sonore et pénétrante, est la technique dramatique. Quelle virtuosité! D'autant plus remarquable, pourrions-nous ajouter, qu'elle se fit valoir au cours d'une séance froidement belle, visant non à l'émotion mais à la verve, non à l'éclat mais au métier. Ce métier d'Eva Le Galienne, rappelons-le, est impeccable, plein de ressources extraordinaires. C'est un art qui manque sans doute de spontanéité, d'une fracture linéaire, non formalisée. Mais nous préférons, peut-être, cette plastique à la convention embêtante qui vit si puissamment au théâtre contemporain.

Soutenue à la réplique par M. John Dawson, habilement formé par elle, Eva Le Galienne donna des scènes de "Roméo et Juliette" et d'"Henry VIII" de Shakespeare, la scène du balcon étant particulièrement ravissante; une page de "L'Aubergiste" de Goldoni; une autre de "La Ceriseraie" de Tchékov; la grande tirade des plaines de Wagram de "L'Aiglon" de Rostand et termina son récital en mourrant pathétiquement les derniers instant de Marguerite Gautier.

Jacques Labrecque en vedette

La direction du Café Minuit présentera à compter de ce soir un artiste canadien-français de talent, Jacques Labrecque.

Jacques Labrecque est un de nos plus brillants interprètes de folklore et un excellent interprète de chansonnettes. Il s'est acquis une très grande réputation au Canada comme à l'étranger, ayant participé à plusieurs grands spectacles à St-Louis et au World's Fair of Music à New-York. Il a fait nombre de tournées dans la province et dans les maritimes, faisant connaitre et popularisant notre folklore.

Le répertoire de Jacques Labrecque est très vaste et très varié. La souplesse de sa voix lui permet de passer subito de la chanson populaire aux pièces classique ou semi-classiques.

La direction du café Minuit est donc fière de le présenter en exclusivité à sa nombreuse clientèle.

Prix dramatique à Gratien Gélinas

La Société des Auteurs dramatiques offrira cette année son premier grand prix à M. Gratien Gélinas à l'occasion de la centième représentation de "Tit-Coq", au théâtre du Gesu, le samedi soir 29 janvier.

Cette société groupe la plupart des auteurs dramatiques de la région métropolitaine et compte aussi des membres dans plusieurs villes de la province, notamment à Québec, Sorel, Trois-Rivières, Sainte-Adèle, Saint-Denis-sur-Richelieu et Saint-Hyacinthe.

Dans ses rangs, on note des noms tels que ceux de MM. Robert Choquette, Claude-Henry Grignon, Paul Gury, Henry Deyglun, Emile Coderre, Pierre Dagenais, Ernest Pallascio-Morin, Mmes Laurette Larocque-Auger et Berthe Lavoie-Fortin, MM. Rudel Tessier, Yves Thériault et Guy Dufresne, ainsi que plusieurs autres sans compter les membres de son conseil, MM. Louis Morisset, président, Marcel Baulu, vice-président, Laurent Jodoin, trésorier, Arthur Prévost, secrétaire, René-O. Boivin, Mme Lilian Dorsenn, MM. André Audet, Louis Pelland, Gérard Delage, Ovila Légaré et Marcel Gagnon.

La manifestation de samedi revêtira un caractère très particuller. Le conseil de la Société et presque tous les membres assisteront à la représentation et, après le dernier acte, la plaque de bronze sera présentée à M. Gratien Gélinas par le président Louis Morisset, sur la scène même du Gesu, devant l'assistance. Ce sera la première fois que le grand prix de la Société des Auteurs dramatiques sera attribué à un auteur. La Société est d'autant plus orgueilleuse de faire ce geste que le titulaire de ce grand prix, M. Gratien Gélinas, est membre de la Société des Auteurs dramatiques.

Les pêcheurs de homards sur les côtes canadiennes ont à leur disposition plus de 2,000,000 trappes à homards.

HORAIRE DE NOS SPECTACLES

LOEW'S. — "The Three Musketeers", 10.00, 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.20.

PALACE. — "Life with Father", 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.

CAPITOL. — "One Sunday Afternoon", 10.25, 12.45, 3.00, 5.20, 7.40, 9.55.

PRINCESS. — "Johnny Belinda", 10.00, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.

IMPERIAL. — "Berlin Express", 11.10, 1.55, 4.35, 7.20, 10.05. "Night Wind", 10.00, 12.40, 3.25, 6.05, 8.50.

ORPHEUM. — "Red River", 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.05, 9.25.

CINEMA DE PARIS. — "L'Aigle à deux Têtes", 12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.05.

ST-DENIS. — "Neuf Garçons... un Choeur", 12.35, 3.45, 6.45, 9.55. "Defte d'Honneur", 2.00, 5.15, 8.25.

ELECTRA. — "Les Conspirateurs", 12.40, 2.50, 5.05, 7.20, 9.30.

Ingrid Bergman joue le rôle-titre dans la spectaculaire production de Victor Fleming, "Joan of Arc", qui sera montrée au théâtre Palace à compter de vendredi prochain.

Concours d'orgue Casavant demain

Les examens pour le Prix Casavant 1949 auront lieu mercredi. Les juge seront MM. Bernard Piché, Eugène Lapierre, Félix R. Bertrand, J. E. F. Martin, Thomas Archer. Les concurrents passeront leurs examens à leur orgue respectif. La pièce imposée pour l'examen est la Toccate en fa de J. S. Bach. De plus, chaque candidat devra exécuter trois pièces de son choix. L'examen comprend aussi une lecture à vue avec pédale obligée, transposition à vue ainsi qu'une improvisation sur un thème donné. Huit candidats se sont inscrits.

Au His Majesty's

Asoka et Sujata soulèvent un grand enthousiasme par leur spectacle de danses hindoues

(Par Paul Roussel)

Les amateurs de danses de Montréal, fidèles à leur passion, sont sortis émerveillés, samedi soir, après le spectacle des danseurs Asoka et Sujata. Si nous pouvons dire, sans mentir, que nous sommes frustrés de danse, dans notre ville, il n'est point exagéré de dire que nous le sommes davantage de l'art oriental: en l'occurence, de danse hindoue. Depuis le passage de Shan-khar, il y a plus de dix ans, personne n'est venu, ici, nous entretenir de ces manifestations artistiques. Le récital d'Asoka et de Sujata a comblé nos voeux les plus exigeants.

La danse et l'esprit

Il n'est point facile de parler de cet art inconnu, mystérieux, acharné à garder son mystère en dépit de sa sincérité. Il faut, je crois, beaucoup plus pour celui-ci que pour celui d'autres nationalités, une lente initiation à l'art hindou. Issu d'une civilisation qui prend racine là où nous n'avons plus l'habitude de revenir, la danse hindoue est un art de l'esprit plutôt que charnel. Toute la violence de la danse espagnole, par exemple, maigré les affinités indéniables qui se décèlent entre celle-ci et l'hindoue, est absente; on sent, à travers une passivité volontaire, une abnégation qui n'a d'égale que l'esprit. Asoka et Sujata, en une seule séance, firent beaucoup pour ordonner en nous une confusion qui s'explique par la pénurie des occasions. Ils sont, tous les deux, un couple dansant fort uni, transfiguré, parfois, par une sorte de sagesse mystique qui nous bouleverse en même temps qu'elle nous émeut.

Quelques danses

Il y eut des danses populaires, des danses religieuses du Thibet, des légendes adorables misent en scènes avec simplicité, dépouillement. On se trouve reconnaissant de coupures faites à certaines oeuvres; la monotonie, jamais, ne se montra la tête au spectacle de samedi. Elle l'aurait élevée facilement car, m'apprend-on, quelques-unes de ces danses, déjà abstraites, durent jusqu'à une ou deux heures.

Ce qui a plu particulièrement? La "D'anse d'adoration de la déesse Parvati", danse des doigts, sorte d'incantation prenante; les "Sculptures de bronze", chacune de ces attitudes classiques et plus familières étant chargée de sens; la merveilleuse "Danse de la Paix" thibétaine: un masque lustré, demi-chinois, attitudes dolentes, suppliante, expression impassible et "La Danse de cour du ciel": une danseuse céleste entraine le dieu Shiva dans ses mouvements, troublant sa méditation, frappée de cécité alors que le dieu retourne à son recueillement profond. Ces quelques notes illustrent mal l'émotion esthétique qui se dégage de tout cela. Il flottait, dans la salle, un parfum d'encens, une piété ravissante. Un petit orchestre, dissimulé parce que, occidental, il eut juré avec le couple, nous fit entendre plusieurs pages de cette musique hindoue: primitive, mystérieuse, pénétrante. Un immense succès.

"Les Coulissiers", à St-Jean-Baptiste, jeudi

Jeudi, le 27 janvier, en la salle paroissiale St-Jean-Baptiste, "Les Coulissiers" présenteront "Le maitre de Forges", pièce en quatre actes, de Georges Ohnet, à 8.15 p.m.

CE SOIR
BRITANNICUS
chez les Compagnons
TROISIEME SEMAINE
Billets: $1.25 - 0.90 - AM. 7739

"Johnny Belinda" 2e semaine
JANE WYMAN LEW AYRES
A L'AFFICHE
PRINCESS

JOAN OF ARC
starring INGRID BERGMAN
Une production Victor FLEMING
EN COULEUR - Des milliers de figurants
Représentation continue. Sauf le dimanche. Pas de location à l'avance. A.M., 75¢ - P.M., 90¢ - SOIR, 1.20
DES VEND. LE 23 JANVIER
PALACE

MGM TECHNICOLOR
PRODUCTION OF ALEXANDRE DUMAS
"THE THREE MUSKETEERS"
LANA TURNER · GENE KELLY
JUNE ALLYSON · VAN HEFLIN
ANGELA LANSBURY
A L'AFFICHE LOEW'S

Leurs lèvres sont scellées par la terreur
HEDY LAMARR et PAUL HENREID dans LES CONSPIRATEURS
avec VICTOR FRANCEN
A L'AFFICHE AU THEATRE
ELECTRA
1114 STE CATHERINE EST

Il reste de bons billets à prix populaires pour
Cet APRES-MIDI
2 h. 30
Billets en vente au CHAMPLAIN

Georges GUETARY
EN PERSONNE
accompagné d'un orchestre de 14 musiciens et assisté d'artistes de Paris: CONSUELO ALBA, danseuse, CLAIRETTE, fantaisiste et
MAURICET
chansonnier
autres spectacles:
CE SOIR et CHAQUE JOUR à 2h. 30 et à 8 h. 45 jusqu'à vend. incl.
BILLETS EN VENTE au CHAMPLAIN seulement

One Sunday Afternoon
starring DENNIS MORGAN
DOROTHY MALONE
DON DeFORE · JANIS PAIGE
COLOR BY TECHNICOLOR
A l'affiche CAPITOL

HOWARD HAWKS' GREAT PRODUCTION
4e semaine
"RED RIVER"
JOHN WAYNE · MONTGOMERY CLIFT
WALTER BRENNAN · JOANNE DRU
Orpheum

2e semaine
LIFE WITH FATHER
Technicolor
WILLIAM POWELL · IRENE DUNNE
ELIZABETH TAYLOR
Palace

GAYETY Tel MA 3759
TOUS LES JOURS 2.30 - 8.30 p.m.
SAMEDI 2.30 - 7.30 - 10.00 p.m. · SPECTACLE de MINUIT LUNDI MATIN 12.05 a.m.
CETTE SEMAINE
JEAN LUMIERE
Le prince de la chanson tendre
FREDO GARDONI
le roi de l'accordéon
La très belle PAT PAREE
Les Frères Martel - Martin et Florence - Al Shenk - Les Craydons - Joey Allen — Bobby Jean

Merle Oberon · Robert Ryan
Charles Korvin · Paul Lukas
"Berlin Express"
RKO
aussi "NIGHT WIND"
2e SEMAINE
IMPERIAL

TABARIN
MONTREAL
on s'amuse! on danse!
SUCCES • 3e SEMAINE • SUCCES
TOUS LES SOIRS
★ GEORGES ALBAN
dans des chansons nouvelles et inédites
avec
MONIQUE LEYRAC
SATURNO et son accordéon
BLUTEAU au Piano-Solovox
et le
TRIO TABARIN
1055 rue WINDSOR,
Réservation:
Maxime, Maitre d'hôtel,
PL. 8031
The Montreal Hotel
Pensez VOTRE TABLE

TOUJOURS le
MEILLEUR SPECTACLE À MONTRÉAL!
EN VEDETTE
★ ROSS WYSE JR
étoile du Broadway
avec
★ Peggy Womack
Jolie maitresse de cérémonie et acrobate
ET
LAVERNE et JON
brillants danseurs
PENNY CAULFIELD
jolie chanteuse
ANN NICHOLS
danseuse sans égale
LES ESQUIRETTES
L'orchestre d'Armand Meerte
LE TRIO OSCAR CRISLIN
Bienvenue aux DAMES (non accompagnées) AU SPECTACLE DU DINER tous les soirs de 6 à 10 h. à l'
Esquire
LA. 6700 — HA. 5466
1224, RUE STANLEY

CINEMA de PARIS
DERNIERE SEMAINE
"L'AIGLE A DEUX TÊTES"
EDWIGE FEUILLÈRE · JEAN MARAIS

ST-DENIS A L'AFFICHE
ÉDITH PIAF et les COMPAGNONS DE LA CHANSON dans
9 Garçons.. ..UN COEUR!
ROBERT VILLA dans
DETTE D'HONNEUR

LE MAROON
"Le bar le plus populaire de Montréal"
présente
THE NOVELETTES QUARTETTE
Instrumentistes et chanteurs de renommée internationale
Spectacle continu de 9 h. p.m. à 2 h. a.m. au
Maroon Club
Porte voisine du cinéma Loew's
Il y a danse tous les soirs avec
Peter BARRY
et son orchestre de RUMBA
A LA Salle St-Moritz DU MAROON CLUB

TOUT LE MONDE EN PARLE!
du spectacle El Patio
En primeur
ALBERT MARQUY
Ténor
RONY LAO & LANA
Couple de danseurs mexicains
RUDENKO BROS.
Jongleurs et acrobates de renom
PEPE COSTA
Maitre de cérémonies et chanteur
1224 Boul. St-Laurent
LA. 4989
TOUS LES SOIRS CHLP
"PLACE PIGALLE"
avec André Treich
9 - 10 h. .m.

LA FEMME À LA PAGE

Dans le Monde

Débat inter-facultés

Le premier débat inter-facultés, sous les auspices de la faculté des Sciences Sociales, aura lieu le lundi, 31 janvier à la salle du Gésu. Il est à noter que le gagnant du débat recevra comme prix un voyage de deux mois à Mexico où il ira participer au débat international universitaire, organisé par le "El Universel". On remarquera lundi soir parmi les invités d'honneurs qui assisteront au débat: M. Edouard Montpetit, doyen de la Faculté des Sciences Sociales, MM. Benoit Laberge, i.c., J.-P.-L. Lambert, M. l'abbé A. Desrosiers, Me Charles Coderre, secrétaire du Barreau, Mme Rose Du Tilly, présidente de l'ASEP, M. Adhémar Raynault, Mlle Germaine Cornez, Me André Fabien, Me Raymond Daoust, M. René Guénette et les présidents de toutes les facultés.

* * *

"Les Petits Souliers" à Ottawa

Le dîner-dansant annuel des "Petits Souliers" de la Ligue de la Jeunesse Féminine aura lieu le mercredi 9 février à la salle de bal du Château Laurier. Les recettes de cette fête seront affectées à l'achat de souliers pour les enfants de familles nécessiteuses. Les billets seront bientôt en vente.

* * *

A la Société des Ecrivains canadiens

La Société des écrivains canadiens a reçu à déjeuner, hier, au Cercle universitaire, en l'honneur de M. Jean Mouton, attaché culturel de France au Canada. Parmi les autres invités, on remarquait M. Paul Beaulieu, autrefois attaché culturel du Canada en France et maintenant vice-consul canadien à Boston, ainsi que le conseil et quelques autres membres de la Société.

* * *

Réception

M. Paul Péladeau a reçu à dîner samedi soir, en l'honneur de M. et de Mme Paul Beaulieu, à l'occasion de leur retour de Paris et avant leur départ pour Boston où M. Beaulieu occupera son nouveau poste de consul du Canada.

* * *

Au Cercle d'Art

A la réunion mensuelle des membres du Cercle d'Art, tenue samedi soir, à la demeure du sénateur et de Mme Léon Mercier-Gouin, étaient invités: Mlle Jeannot Côté, M. et Mme Fernand Graton, M. et Mme Lomer Gouin, M. Claude Jutras, M. Gilbert Choquette, M. Claude-Bernard Trudeau, M. Jean Boulanger, M. Raymond Robert ainsi que M. et Mme Guy Boulion et M. et Mme René Lescop, professeurs au Collège Stanislas d'Outremont.

MM. Claude Gouin et Ollivier Mercier-Gouin, administrateurs du Cercle, présentaient le conférencier de cette soirée littéraire, M. Luc Dejean, critique d'art, de Paris.

* * *

Mariage

En l'église du Gésu de Détroit, Michigan, récemment, le R. P. W. Sutton, de Montréal, a béni le mariage de Margaret-Jean, fille de M. et Mme Joseph-J. Niepoth, de Détroit, avec M. Nelson-E. Verge, fils de Mme Charles Verge, de Québec. L'église était décorée d'oeillets blancs et pendant la messe Mme Carrie Kickson exécuta un programme de chant; Mme McManus touchait l'orgue. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de satin ivoire à encolure "sweetheart" ornée de perles et dont la jupe formait longue traîne. Son voile de dentelle, souvenir de famille, était retenu par un bandeau de perles et elle tenait un livre d'heures orné d'une orchidée. Mesdames J.-J. Smith et Mlle Nancy Niepoth, ses cousines, demoiselles d'honneur, étaient vêtues de robes de satin bleu glacier, elles étaient coiffées de halos de même ton et elles tenaient des manchons piqués de camélias. M. Joseph Verge agissait comme garçon d'honneur et MM. Edwin Niepoth et Charles Ford plaçaient les invités. Mme Niepoth, mère de la mariée, portait une robe de crêpe bleu royal, un chapeau d'un ton plus clair et une orchidée au corsage. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception eut lieu à l'hôtel Wiltshire où la table était décorée de fleurs blanches. M. et Mme Verge partirent ensuite pour New-York et Montebello, au Club Seigneurial. La mariée portait alors un costume rouge flamingo sous un manteau noir, un chapeau rouge et des accessoires noirs. A leur retour, les nouveaux époux résideront à Marathon, Ont.

Congrès de la Fédération des femmes libérales à Ottawa

OTTAWA, 24. (B.U.P.) — Les membres de l'exécutif de la Fédération des femmes libérales sont réunis à Ottawa depuis dimanche, pour un congrès de trois jours, au cours duquel on discutera de projets féminins pour la prochaine session parlementaire.

Mme Nancy Hodges, présidente de la Fédération, dit que le conseil consultatif tiendra des réunions jusqu'à mercredi après-midi, alors qu'aura lieu l'ouverture officielle de la session.

Elle déclare que les discussions porteront sur des questions de sécurité sociale, des prix, de la politique du parti libéral et de régie interne de leur organisme.

Démonstration culinaire

Il y aura démonstration culinaire à l'Ecole d'Education Familiale et Sociale, 1215 est boul. St-Joseph, mercredi 26 janvier à 2 heures et à 7½ heures du soir.

On présentera un menu substantiel pour souper de gala en fin de journée de sport.

La table sera décoré à la "rustique".

MENU

Coquetel piquant
Hors d'oeuvre en rosette
Bouillon à la queue de boeuf
Mitaine farcie
Soufflé corail
Fleurs d'Hiver
Sandwiches "alpines"
Roulettes croustillantes
Mousseline au citron
Gâteau "bûcheron"
Crème moka

La flûte date du temps de l'ancienne Grèce, où l'on s'en servait pour les cérémonies religieuses.

Toujours "à la page"

Je pense bien ne pas me tromper en pensant qu'à l'orée d'une saison neuve, les articles de mode sont toujours les bienvenus. Et vous me rendrez cette justice qu'au cours d'une année, on n'en abuse pas, dans cette colonne où nous tenons toujours à l'actualité. Cette année encore, nous serons "à la page"...

J'ai, venant tout droit de New-York, des renseignements de première main et je ne crois pas inutile de vous en faire part. Les expositions ont commencé à New-York tout de suite après les fêtes. Elles se continuent d'ailleurs presque quotidiennement et il y a d'autres à côté dont nous parlerons aussi.

Les grandes maisons de New-York ont donc présenté leurs collections printanières 1949. Et jamais, semble-t-il, on n'a vu autant de variété, de richesse de tissus et de beauté de lignes. Et pourtant, les robes, les manteaux, les costumes, sont de cette simplicité de bon aloi qui donne la preuve du goût merveilleux des créateurs.

Les jupes ne sont pas plus longues. Quelques maisons les raccourcissent même et cela, nous le savions déjà, car c'est la décision de Paris. Il y a deux sortes de jupes, du moins parmi les préférées: la jupe droite et mince, dite "en crayon" et la jupe ample, qui ondule gracieusement de ses cent godets. Et, en marge, viennent les drapés, les robes dont l'ampleur est massée en arrière en forme de pouf, les panneaux, les garnitures de boutons posés au dos, bref, toutes les fantaisies.

Les manteaux aussi ont subi de légères modifications. Il y en a encore dont la jupe très en forme ondule, mais il y en a aussi beaucoup de droits et comme question de fait, ce sont eux qui apportent la nouveauté "49".

Les jaquettes de costumes sont de plusieurs longueurs, mais elles ont une tendance assez marquée à allonger et les manches dolman seront nombreuses. Cependant les emmanchures ne sont pas trop larges et les épaules restent coussinées.

Dans l'ensemble, on peut affirmer que le printemps 1949 aura moins de choses à nous apporter et à nous apprendre que n'en a eu celui de 1947. Cela n'a rien de surprenant. L'ère d'une mode, une fois installée et acceptée s'étale environ sur une décade.

Il faudrait (et peut-être le ferons-nous) prendre collection par collection, couturier par couturier, pour vous démontrer les tendances nouvelles. Des robes et manteaux tout comme des chapeaux. Car nous savons que si une sorte d'entente tacite existe entre les grands couturiers, chacun d'entre eux met son point d'honneur à présenter une collection originale, où se fait jour son génie et sa faculté d'invention.

Les tissus sont si beaux, si souples, que les créateurs de modèles savent bien qu'ils ont de nouveau en eux, des sources profondes d'inspiration. Les tissus de soie, les beaux lainages, les dentelles, tout ce qui compose le luxe fragile d'une collection printanière est de nouveau à portée de la main.

Nous en reparlerons. Mais rappelez-vous, si vous êtes déjà au courant avant les expositions de modes et si vous pouvez, ce faisant, y apporter encore plus d'attention et d'intérêt, que c'est au "Canada" que vous le devez...

Odette OLIGNY

On annonce le mariage de Melle Madeleine Ravary fille de M. Hervé Ravary, conseiller municipal et Mme. Ravary, à M. Roger Lyonnais C.A. fils de M. Nérée Lyonnais décédé, et de Mme Lyonnais. Le mariage a été célébré le 22 janvier en l'église St-Louis de France (La Photographie Larose)

Mlle Jacqueline Michaud, fille de M. et Mme Adolphe Michaud et M. René Lalonde fils de M. et Mme Honoré Lalonde décédés dont le mariage sera béni, le 29 janvier par M. l'abbé René Turcotte, cousin du fiancé en l'église du Très Saint Nom de Jésus de Maisonneuve. (La Photographie Larose).

Mlle Pauline Bouthillette, fille de M. et Mme Ernest Bouthillette, et M. Joseph Pothier, fils de M. et Mme Joseph Pothier, dont les fiançailles ont eut lieu le 1er de l'An. Le mariage sera célébré prochainement. (La Photo Modèle).

Mlle Jeannine Larivière, fille de M. et de Mme Joseph Arthur Larivière, et M. Robert Lefebvre, fils de M. et de Mme Paul Honoré Lefebvre dont les fiançailles furent bénies par M. l'abbé Rosario Vaillancourt à Noël. (La Photographie Larose).

Mlle Renée Brault, membre du Comité d'organisation du bal de l'Union des Latins d'Amérique qui aura lieu le 5 février au Cercle Universitaire.

Le Bal des Sirènes

Une série de documentaires canadiens offerts par l'Associated Screen News — Un corps de ballet composé de jolies nageuses danse, sous l'eau, un ballet de Tschaikowsky

Une propagande intelligente voulant qu'au lieu d'assommer les cinéphiles avec deux longues vues (double bill) alors que par la force des choses, les spectateurs sont condamnés à assimiler une production médiocre, avant ou après avoir vu le film de leur choix, monte en ce moment des films à court métrage, sur des sujets canadiens, production fort prometteuse, si l'on en croit les deux films offerts en primeur aux journalistes, hier après-midi.

Après avoir présenté "Les actualités canadiennes pour 1948", documentaire d'ailleurs très au point, le plat de résistance de l'après-midi a été, sans contredit, le film "Design in swimming", cet espèce de bal de sirènes, où la richesse du coloris, le grand art des danseuses aquatiques, la musique de Tschaïkosky (Le lac des cygnes), exécuté par l'orchestre de Lucio Agostini, formait une combinaison absolument au point.

L'idée est des plus heureuses, et le directeur Gordon Sparling fait preuve d'un goût absolument sûr et qui fera la joie des amateurs de bon cinéma et de cinéma éducatif. Ce genre de série de sujets canadiens avait été inauguré avant la guerre, puis, discontinué, enfin repris récemment sous le nom de "The Canadian Cameo Series".

C'est l'Associated Screen News Limited qui avait eu cette excellente idée, et qui espère bien faire distribuer ces genres de films à court métrage, sur des sujets essentiellement canadiens, joués et dirigés par des Canadiens, dans tous nos théâtres.

"Design for swimming" a été créé avec le concours du "Mermaid Swimming Club" de Toronto, et met en vedette les habiles nageuses Marnie Delaney, championne de la nage fantaisiste au Canada et Mlle Doris Gelard qui a gagné le trophé "Beatty", en 1946.

Les prises de vues ont été l'objet de véritables tours de force on a dû bâtir une espèce de tour pour les vues prises au dessus de la piscine et une cabine d'enregistrement sous l'eau pour les prises sous l'eau.

M. Gordon Sparling qui dirige le film, et toute la série d'ailleurs, est membre de l'Académie des sciences et des arts du cinéma.

M.T.

Conférence sur la Belgique

L'Association des Etudiants Etrangers de l'Université de Montréal, dont le but principal est la compréhension mutuelle et le rapprochement des Etudiants canadines et de leurs confrères étrangers, poursuit de plus des échanges culturels. Dans ce but, elle a organisé une série de conférences faites, de préférence, par les membres eux-mêmes, sur leurs pays respectifs.

Le 30 novembre dernier, son président, M. T. Catrantzos, avait parlé "des Coutumes et Traditions des Grecs de notre temps" d'une façon si vivante que les sombres souvenirs de versions et déclinaisons furent effacés dans beaucoup de mémoires par de charmants tableaux de la vie grecque d'aujourd'hui.

Les Etudiants Etrangers se font un plaisir d'inviter tous les amis des étudiants et les amis des pays étrangers, comme toutes les personnes que les manifestations culturelles ne laissent pas indifférentes, à leur prochaine conférence. Elle sera donnée le jeudi, 27 janvier à 8 h. p.m. dans la salle H' 404 de l'Université de Montréal.

Le conférencier sera M. le Dr Paul Berger, d'origine belge, avec qui nous irons jeter "Un coup d'oeil sur la Belgique". M. Berger agrémentera sa conférence de quelques films choisis par lui-même.

L'Association des Etudiants Etrangers espère qu'ils seront nombreux, ceux qui désirent faire ce petit tour en Belgique, et qu'il leur sera agréable.

Il y aura un service d'autobus au coin des rues Bellingham et Mont-Royal.

Le Service de Santé parle à Montréal

Le civisme commande une coopération étroite entre le public et le Service de santé.

Gardien autorisé du bien-être physique, le Service de santé compte sur la collaboration de tous les citoyens, dans tous les domaines. Quand il s'agit des produits alimentaires, il va sans dire que tout cas de malpropreté ou de négligence doit être signalé à qui de droit.

C'est un devoir à accomplir et c'est une mesure de protection pour soi et pour tout le monde. Il ne suffit pas de hausser les épaules, il faut protester contre le verre, la tasse, les assiettes malpropres et téléphoner ensuite au Service de santé qui prend les mesures nécessaires pour prévenir toute récidive dans l'avenir.

En dépit de toutes les visites faites par les inspecteurs, il peut exister des lacunes et des irrégularités. En conséquence, c'est à chacun de nous d'apporter une saine collaboration au Service de santé.

La propreté dans les restaurants est sous la surveillance conjointe des inspecteurs officiels et des consommateurs. Que ces derniers secondent d'une façon compréhensive les efforts des gardiens de la santé publique

Un appel téléphonique anonyme m'apprend aimablement: 1° Qu'on ne doit jamais parler en public des maladies vénériennes, parce que ce sont des maladies honteuses; 2° que l'éducation sexuelle ne doit pas être faite, parce que les enfants sont renseignés toujours trop vite sur ce sujet honteux; 3° qu'un médecin prostitue sa plume quand il parle de syphilis et d'éducation sexuelle!

J'ai voulu répondre gentiment à l'anonymard mal éduqué qui me parlait comme un énergumène, mais comme ce monsieur, tout en s'exprimant en bon français, devenait grossier, j'ai raccroché le récepteur avec un sourire désabusé.

Est-il possible qu'il y ait encore, en 1949, des gens doués d'une telle étroitesse d'esprit.

Voilà ce que j'aurais voulu dire à mon interlocuteur:

1. Ce ne sont pas les maladies vénériennes qui sont honteuses, ce qui est honteux c'est l'épithète honteuse qu'on leur accole comme une étiquette d'ignominie. Dire de ces maladies qu'elles sont honteuses, c'est barrer la route au traitement sauveur; c'est empêcher des malheureux de se soumettre au traitement qui pourrait les guérir. Voilà la honte! Et puis, une maladie, quelle que soit son origine, c'est un malheur, une épreuve, un désastre, ce n'est pas une honte.

2. Quant à l'éducation sexuelle, c'est une faute contre la santé morale et contre la santé physique et aussi contre le bon sens, que de n'en point parler. On peut discuter sur les façons de procéder pour renseigner les petits enfants, les enfants et les jeunes gens, mais il faudrait être dénué d'intelligence pour ne pas comprendre la nécessité de renseigner l'enfance et la jeunesse sur les soi-disant mystères de la génération, sur les périls de la vie moderne et, notamment, sur les maladies vénériennes.

3. Un médecin ne se déshonore point en parlant d'éducation sexuelle et de syphilis. Il ne fait que son devoir d'éducateur conscient de ses responsabilités et quand il demande aux parents de renseigner leurs enfants et leurs grands enfants sur ces deux sujets si importants, il s'acquitte de son rôle, tout simplement.

Nous ne sommes plus au moyen-âge, ni aux premiers temps de la colonie, ni en 1900. Nous vivons en 1949, à l'ère du cinéma, des romans policiers, des magazines, des randonnées en auto, des boites de nuit, des cocktail-parties et de tous les périls que comporte une civilisation aussi avancée que la nôtre, sans oublier le péril alcoolique qui, dans un bon nombre de cas, conduit au péril vénérien. Voilà la situation!

Et il faut pousser l'étroitesse d'esprit un peu loin pour ne pas se rendre compte de la nécessité impérieuse de renseigner nos enfants comme ils doivent être renseignés, c'est-à-dire clairement, loyalement, franchement, ouvertement.

Au nom du gros bon sens, que les chevaliers de la pudibonderie cessent de nous ennuyer avec leurs sornettes. Les ténèbres de l'ignorance sont vieux jeu. La lumière saine de la vérité toute nue doit être répandue et elle peut fort bien s'harmoniser avec l'éducation de la pureté. Si nous voulons avoir demain des hommes solides et des femmes fortes, ne commençons pas par dire des mensonges aux enfants. Si leurs parents ne les renseignent pas, les enfants sauront bien trouver une réponse aux questions qui les obsèdent.

Et cependant, il y a encore une multitude de parents, à Montréal et dans la province, pour qui l'éducation sexuelle et les maladies vénériennes sont des tabous, des sujets sacrés auxquels on ne doit pas toucher! C'est désolant et c'est un grand malheur pour l'enfance et la jeunesse.

Douze femmes médecins sont honorées à Genève

GENEVE, N.-Y., 23. (C.P.) — Douze des femmes médecins les plus célèbres du monde, dont une venue de Toronto, le Dr Hélène MacMurphy, ont été honorées aujourd'hui au cours d'une cérémonie marquant le centième anniversaire du premier baccalauréat en médecine accordé à une femme, Elizabeth Blackwell, de la part du Collège de Genève, prédécesseur du Hobart and William Smith College.

LA JOURNÉE ASTRALE

par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

Vous êtes sociable et compréhensif. Vous aimez le plaisir et vous vous efforcez d'être toujours ga. Vous plaisez beaucoup au sexe opposé. Cette tendance à vous amuser, à rire, vous empêchera peut-être de développer vos talents; néanmoins, vous n'êtes pas léger, et les choses sérieuses de la vie ne vous laissent pas indifférent. Vous êtes au besoin très énergique et votre fermeté de caractère aux moments stratégiques compense pour votre gaieté, votre insouciance habituelle. Plus que tout autre, vous connaîtrez des hauts et des bas; d'une vie luxueuse et facile, vous passerez à une existence difficile et sans confort. Cependant, vous n'accepterez jamais que le découragement vous conseille; votre optimisme triomphera toujours des difficultés. Vous serez heureux en ménage, mais seulement si vous choisissez une personne qui saura se montrer sympathique malgré toutes les épreuves. Le mardi est probablement la journée la plus favorable à vos entreprises et à vos projets.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine:

Verseau — 21 janv. — au 19 fév. — Agissez sans hâte ce matin. Cet après-midi, vous devrez travailler avec rapidité et précision.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Agissez avec confiance et fermeté. Terminez l'ouvrage que vous avez commencé.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Ne soyez pas impatient. Concentrez-vous davantage sur les différents problèmes que vous avez à résoudre et vous leur trouverez certainement une solution avantageuse.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Ne soyez pas entêté. Vos projets sont favorisés aujourd'hui. Gardez votre sang-froid.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Vos idées seront efficaces aujourd'hui. Votre imagination vous sera très utile pour préparer de nouveaux plans.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Remettez toute décision à plus tard. Vous comprendrez mieux la situation plus tard.

Lion — 24 juillet au 23 août — Levez-vous tôt ce matin. Essayez de faire toujours bonne impression dès le début. Une belle soirée.

Vierge — 24 août au 22 sept. — Une matinée très tranquille. Les circonstances seront plus avantageuses pendant la soirée.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Les sciences mécaniques sont favorisées aujourd'hui. Gardez les secrets que l'on vous confie.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Appliquez-vous à saisir toutes les occasions favorables au développement de vos affaires. Soyez persévérant.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Ne soyez pas trop entreprenant ce matin. L'après-midi et la soirée vous seront très favorables.

Capricorne — 23 déc. au 20 jan. — Ne perdez pas votre temps à rêver. Agissez avec tact et avec promptitude. Une soirée romanesque.

Le patron du jour

No 9232

Les très jeunes filles sont ravies de posséder cette robe charmante qui conviendra à toutes les occasions. Les plis tailleurs font un fort bel effet.

Le patron 9232 est établi dans les grandeurs (Jr Miss), 11, 13, 15, 17. La grandeur 13 requiert 3⅞ verges d'un tissu de 39 pouces de largeur. Le patron de l'initiale à broder est inclus.

Vous pouvez vous procurer ce patron en vous adressant par écrit au Service des Patrons LE CANADA 60 Front St West Toronto en ayant soin d'inclure un bon postal ou un mandat d'express de 25c. (AUCUN TIMBRE N'EST ACCEPTE). Indiquez clairement votre nom votre adresse avec votre numéro de district postal le numéro du patron et la grandeur désirée. Les patrons ne sont pas en vente au bureau du CANADA et ne sont pas échangeable

L'évacuation de 3,000 Egyptiens de Jaluja est remise à plus tard

TEL AVIV, 23 (A.P.) — On rapporte, de source digne de foi, que l'évacuation de 3,000 Egyptiens, encerclés par des troupes d'Israel, à Jaluja, dans le sud de la Palestine, a été remise à plus tard.

Mlles Monique Perras et Thérèse Saint-Amour, qui font partie du comité d'organisation du Bal des Disciples de Galien. Cet événement mondain aura lieu dans les salons de l'hôtel Windsor, le samedi 29 janvier.

LE COURRIER D'ODETTE

Entrer dans le mariage en se chicanant et en allant jusqu'aux coups, inclusivement, c'est l'équivalent de se mettre la corde au cou

Q.—Je suis fiancée depuis un an à un garçon de très bonne famille et que je connais depuis l'âge de 16 ans. J'en ai 20 maintenant et lui 22. Nous devons nous marier au mois de juin. Il me dit n'avoir aucune confiance en moi et, quand je sors avec lui, il dit que je fais tout pour attirer l'attention et me faire valoir. Dernièrement nous étions en visite et un monsieur marié m'a demandé pour prendre part à une danse carrée. Je lui ai demandé la permission et il l'a accordée et plus tard, dans la veillée, on m'a demandé de chanter, ce que j'ai fait. Peu après, il a voulu rentrer. Comme nous étions venus dans l'auto de mes parents il a fallu que toute la famil'e s'en aille. Nous avons été attendre mes parents dans l'auto et là, il m'a chicanée et dit que j'avais encore tout fait pour attirer l'attention. Enervée, je l'ai giflé et il m'a rendu ma gifle. Il n'a pas voulu d'explication et d'ailleurs, il ne croit jamais rien de ce que je lui dis. Que dois-je faire. Nous devons nous marier et il dit qu'il n'a aucune confiance en moi.

B. R.

R.—Ma chère B.R., vous ferez bien ce que vous voudrez, puisque vous me demandez mon avis, je vous le déclare tout net. Si vous vous mariez avec ce garçon, qui est un jaloux de la pire espèce et va jusqu'à la brutalité, vous courez tout droit à votre malheur et c'est toujours dommage, à 20 ans.

Entrer dans le mariage en se querellant perpétuellement, en se tourmentant, en se cherchant sans cesse la petite bête et en allant jusqu'aux gifles, inclusivement, c'est l'équivalent de se mettre une pierre au cou et de se jeter à l'eau.

Cet homme est, comme tous les jaloux, déséquilibré. Il croit probablement vous rendre hommage en vous disant qu'il n'a pas confiance en vous, alors qu'il vous fait l'injure la plus cuisante. Et il faut qu'il sache bien peu vivre et soit tout le contraire d'un gentilhomme pour avoir osé vous rendre votre gifle. C'est un geste qu'un homme conscient de sa personnalité ne se permet jamais.

Et pensez donc à la vie que vous allez mener avec lui, s'il ne vous permet pas de regarder les autres, quels qu'ils soient. A-t-il l'intention de vous faire coudre les paupières le lendemain de votre mariage? Pauvre petite, chaque jour que vous passerez avec lui amènera une torture nouvelle. Vous serez huit, douze, quinze jours sans sortir et il trouvera encore le moyen de douter de vous. S'il n'a pas à vous reprocher d'avoir vu Untel ou Tellautre, il vous reprochera d'avoir pu y penser. Cette sorte de demi-folie chez les très jeunes hommes est moins rare qu'on ne le croit. Mais elle est suffisante pour rendre une jeune femme plus malheureuse qu'il n'est de raison.

Vous ne pouviez, en visite, refuser ni de prendre part à cette honnête danse carrée, ni de chanter, puisqu'on vous le demandait. Il n'est jamais de bon goût de se faire prier et les personnes qui savent vivre ont compris cela depuis longtemps. Mais que font donc vos parents en cette histoire? Ne se rendent-ils pas compte de la sorte de type que c'est que ce soupçonneux, qui doit toujours avoir, en vous regardant, les sourcils froncés et l'air de douter et qui ose vous dire en plein visage qu'il n'a pas du tout confiance en vous. C'est le plus grand affront qu'un homme puisse faire à celle avec qui il songe à fonder un foyer. Attendez mon enfant. Vous n'avez que 20 ans, la foire n'est pas sur le pont.

Vous n'aurez pas de misère à trouver un garçon équilibré, qui comprenne que le mariage est autre chose que la possibilité, pour un homme d'avoir quelqu'un à torturer sous prétexte qu'il l'aime, qu'il en est jaloux et qu'il la veut pour lui tout seul. Vous avez eu le malheur de tomber sur la pire sorte de jaloux. Une jeune fille ne doit pas pardonner à l'homme qui la frappe. S'il l'ose avant le mariage, figurez-vous ce que ce sera après. Réfléchissez bien mon enfant. Cet homme n'est pas intéressant et si vous l'épousez, vous n'aurez à personne à vous en prendre de votre malheur. Vous en serez le seul et unique artisan.

* * *

A Une jeune étudiante — Je regrette, mais je ne puis pas vous mettre en relations avec une jeune Française de votre âge. Le bon curé Benoit est déjà submergé. Me permettez-vous de vous signaler qu'Universitaire s'écrit comme vous le voyez et non comme vous l'avez écrit.

* * *

A Une Lectrice — Chère Mademoiselle, je ne peux donner des réponses personnelles, il est inutile de m'envoyer des timbres. Les jeunes Françaises dont vous parlez pourront venir ici à leurs risques et périls. Si elles ne parlent pas l'anglais, elles ne pourront pas remplir de situations solides. A présent, elles peuvent toujours l'apprendre, elles sont jeunes. Qu'elles se renseignent à Paris, au sujet des immigrants. Le Canada est prêt à faire une foule de choses pour les Néo-Canadiens sérieux et loyaux qui veulent vraiment devenir Canadiens. Le prix du voyage en avion est assez élevé, on les renseignera à Paris aussi.

Pour écrire

à Odette, prière d'adresser toute communication comme suit:

Le Courrier d'Odette,
Le "Canada",
33 ouest, rue Saint-Jacques,
Montréal.

Les autres communications concernant la page féminine doivent être adressées à la rédactrice de la page féminine, Le "Canada", même adresse.

Collision entre un train rapide et un convoi de fret

MARBLE ROCK, Ia. (A.P.) — Un train de passagers, le "Zephyr Rocket", voyageant entre Minneapolis et Saint-Louis, est entré en collision avec un convoi de fret, ici, ce soir. Des porte-parole de la compagnie rapportent que "plusieurs personnes (une centaine environ) ont reçu des blessures". Personne n'a été tué.

La police déclare que des wagons ont été projetés sur la route nationale 54, pour arrêter complètement la circulation.

CE QUE LA RUSSIE DOIT A LA G.-B.

LONDRES, 20. (A.P.) — Le trésorier rapporte que la Russie doit £2,283,000,000 ($9,132,000,000) au gouvernement britannique.

N'attendez pas que le RHUME s'aggrave!

Vite! Employez ces gouttes spécials à double effet

Un peu de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine soulage rapidement les souffrances du rhume de cerveau! Employé au moindre renflement ou éternuement prémonitoires, le Va-tro-nol aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer. Essayez-en aujourd'hui!

VICKS VA-TRO-NOL

FLORIDE 18 JOURS $198.00

CUBA 18 JOURS $239.00

3e DEPART: 12 FEVRIER

Transports, hôtels, tours New-York, Miami, Marine Studio. Nous fournissons des compagnes aux dames et des compagnons aux hommes.

8 BONS SIEGES DISPONIBLES
Renseignements et inscriptions

TOURISTAIDE, Inc.

CH. 5 HOTEL WINDSOR MONTREAL MA. 8035

AU PALAIS DE JUSTICE

PAR ADOLPHE NANTEL

Vers la fin...

PLAIDOIRIES COMMENCÉES DANS CE PROCÈS CIVIL

Les jurés civils, au procès de M. Emile Laflamme, qui réclame $50,000 des compagnies de Transport provincial et du Tramway, ont commencé leur troisième semaine d'audience avec un soupir de satisfaction, hier.

La preuve est terminée de part et d'autre et Me Jean Martineau, c.r., avocat-conseil pour la demande, a commencé sa plaidoirie pour intéresser le jury pendant toute la matinée.

Cinq autres avocats doivent aussi présenter leurs points de droit. Me Pierre Barrette, avocat du demandeur Laflamme, parlera le dernier, en "rebuttal", comme disent nos amis anglais. Puis Mes Roland Lafontaine et Jean-Pierre Charbonneau, c.r., avocats de la compagnie du Transport provincial, essaieront à faire diminuer le plus possible le quantum des dommages qu'accordera certainement le jury.

Mes René Lippé, c.r., et Harold Tansey, c.r., offriront le plaidoyer de la compagnie du Tramway, qui considère la somme réclamée beaucoup trop exagérée.

Enfin l'hon. juge Edouard-Fabre Surveyer, de la Cour supérieure, qui préside au procès, résumera les débats, avec un verdict probable ce soir, même s'il est tard.

Le demandeur, M. Laflamme, était passager dans un autobus de la compagnie du Transport provincial, à Longueuil, le matin du 6 octobre 1947, lorsque son véhicule entra en collision avec un autobus du Tramway. La victime, gravement blessée, passait 42 jours à l'hôpital. Laflamme est le père de quinze enfants vivants.

MAURICE SUCCOMBE...

Maurice Cousineau, un gars de Valleyfield, âgé de 38 ans, accusé du vol d'un sac à main dans un tramway, a admis sa culpabilité devant le juge en chef Edouard Archambault, hier, pour expliquer:

—Je n'ai jamais fauté dans le passé. Une fois mon coup fait, j'ai voulu remettre la sacoche à la jolie demoiselle mais cela m'a trop gêné de le faire devant tout le monde.

A ceci le tribunal de répondre:

—Vous ne vous étiez pourtant pas gêné pour la lui prendre. Je vous impose une peine de trois mois, à la prison commune pour vous permettre de fortifier vos bonnes résolutions d'avenir.

La victime de ce vol mesquin est Mlle Suzelle Moineau. Cela fait tout gentil, ce nom.

VOYAGE A DEUX...

John Joseph Hart, 36 ans, de Halifax, se rendait à Vancouver avec un copain. De l'Atlantique à Montréal, il fallait tuer le temps et pendant le sommeil du camarade, Hart eut le temps de faire l'inventaire de ses malles.

On décide de visiter la métropole. Les valises sont confiées à la messagerie. Puis John Joseph revient seul et obtient la valise de son halifaxois, (soumis au bon langage).

Accusé de vol devant le juge en chef Edouard Archambault, hier, Hart s'est reconnu coupable. Le tribunal lui a collé une peine de deux ans au bagne, à cause d'un casier judiciaire tout aussi long que de Montréal à Halifax.

Le triangle...

WILLIE RÉCLAME $500 D'ANATOLE À CAUSE D'ANNA

En octobre 1927, avec la chute des feuilles, un brave homme du lac des Seize-Iles, conduisait à l'autel la pétillante Anna. Ils filèrent des jours heureux, firent baptiser de nombreux mioches, et la lune de miel semblait ne plus vouloir finir.

Hélas! Vingt-deux ans après, comme dirait Dumas, Anna rencontre Anatole. Il sort avec elle trois fois la semaine, sans jamais manquer son mercredi. Et les autres soirs, ce sont les randonnées en auto, les visites des cinémas et quoi encore.

Après cinq ans de cette vie, Anna commence à arriver au domicile conjugal passé minuit. Willie, qui en avait perdu le sommeil depuis longtemps, n'y tient plus et vlan, il cite Anatole en Cour supérieure et réclame des dommages de $500.

Le savoureux procès, commencé hier, devant l'hon. juge Charles-Auguste Bertrand, se termine aujourd'hui et le tribunal prendra le tout en délibéré.

Willie, représenté par Me Armand Mathieu, c.r., a relaté ce que nous disons dans notre préambule.

Anatole, défendu par Me Didier Leroux, a répondu qu'il avait toujours été un homme vertueux, et qu'il l'est encore, en dépit de son veuvage qui date de dix ans. Aux reproches de Willie, pour ces visites aux petites vues, Anatole a répondu que c'est le mari, toujours trop occupé à diriger sa salle de pool, qui le forçait, lui le camarade, a conduire madame au cinéma.

Anatole est certain de lui au point, que, dans sa défense, il se réserve le droit de réclamer des dommages de Willie à son tour, si le procès lui est favorable (C. S. X. Y. Z.)

DENIS L'IMPULSIF...

Denis Hébert, 19 ans, 2069, rue Aylwin, a pris la route des cellules, hier, après avoir été condamné à une amende de $50 et au paiement des frais, pour avoir frappé les agents de police-secours Anselme Geoffroy et Marcel Gamache. Le tribunal refusa tout délai au jeune écervelé qui a pu téléphoner afin de trouver la monnaie nécessaire à sa libération.

Après ses aveux, Denis veut s'expliquer et déclare:

—Il y avait une "dispute" au coin. Je cours pour voir. La police veut me "monter" moi aussi et je me suis rebellé.

Cour Supérieure

Division de Pratique

Le 24 janvier 1949. Président: l'hon. juge Arthur-F. Smith.

Les jugements suivants furent rendus:

Abraham Somberg contre dame Rose Glikin — jugement déclarant désistement de la cause.

Dame Annie Fagin contre Cie des Tramways de Montréal — jugement déclarant cause réglée hors de cour.

J. P. Jean contre Richard Nantel — jugement condamnant le défendeur à payer au demandeur $910.96 avec int. et dépens.

Laurential Acceptance Corp. Ltd contre Emile Provost et Hermas Daoust, mis en cause — jugement maintenant la saisie-revendication et déclarant la demanderesse propriétaire des effets saisis, avec dépens contre le défendeur.

Industrial Acceptance Corp. Ltd contre Jean Marie Lavoie — jugement maintenant l'action de la demanderesse et la déclarant propriétaire de l'automobile saisie et revendiquée, avec dépens contre le défendeur.

Ernest Edward Smith contre Lucien Pigeon — jugement permettant l'examen du demandeur le 25 janvier courant et son examen médical le 2 février prochain.

Hormisdas Ouellet contre dame Rosa Claveau — jugement accordant la garde de l'enfant à la défenderesse et condamnant le demandeur à lui payer une pension de $20 par mois.

Dame Rosette Emond contre Rosaire Carrier — jugement autorisant la demanderesse à poursuivre le défendeur en séparation de corps.

David Lerman contre Nathan Krams — jugement permettant l'examen du demandeur le 3 février prochain.

Dame Jeanne Jarry contre Georges Touchette — jugement autorisant la demanderesse à poursuivre le défendeur en séparation de corps.

Charles Sherman contre A. Swift et al — jugement accordant la motion des défendeurs pour forcer le demandeur à se constituer un nouveau procureur.

Dave Lerman contre Natham Kams — jugement permettant l'examen médical de la personne blessée le 3 février prochain.

Charles Shape contre Claude Pepin et al — jugement accordant la motion du demandeur pour étendre délai pour signifier la règle nisi au défendeur Claude Pepin.

Joseph Armand Bissonnette contre René Legault — jugement accordant la motion du demandeur pour changer de gardien.

Dame Rachel Shragen Schwartz — jugement ordonnant la rectification des registres de l'état civil.

Dame Precilla St-Jean contre Vasile Antonese — jugement autorisant la demanderesse à poursuivre le défendeur en séparation de corps.

Emilo Trudel contre Nu-Day Fixtures Co. Ltd — jugement autorisant Mes Rodier et Rodier de cesser d'occuper pour le demandeur.

Dame Claire Goudreault contre Oscar Mayrand — jugement autorisant la demanderesse à poursuivre le défendeur in forma pauperis en séparation de corps.

Bridge-Contrat

Plan d'attaque

Après l'annonce d'un jeu bicolore et d'un fort supplément de valeurs, à celui indiqué par sa première déclaration, Sud a été renseigné sur un soutien normal à trèfle et un minimum d'une levée d'honneur et demie au jeu de Nord. La convention du Quatre-Sans-Atouts a servi à localiser l'As de carreau aux mains du partenaire et Sud a replacé le contrat final à trèfle, s'exposant jusqu'à un certain point à perdre deux levées de coeur dès les premières levées.

Ouest entame du quatre de carreau et les cartes du mort sont exposées sur la table pour le bénéfice de tous les joueurs. Le Déclarant réalise qu'il n'a aucun perdant à trèfle; aucun perdant à carreau; aucun perdant à pique, puisqu'un atout du mort prendra soin du quatrième pique de Sud. Il ne reste que les coeurs qui représentent un seul perdant si A-D sont au jeu d'Ouest; deux perdants, si A-D sont au jeu d'Est. Cependant, si A-D de coeur ne sont pas chez le même adversaire, le Déclarant accomplira son contrat s'il devine juste, ou bien, s'il s'arrange pour reconnaître l'une de ces deux cartes importantes chez l'un ou l'autre adversaire.

Donneur: Sud.
Aucun vulnérable.

NORD
♠ 8 7
♡ R V 8
◇ A V 9 5
♣ 9 8 6 2

OUEST
♠ 5 4 3 2
♡ A 7 4 2
◇ 10 7 6 4
♣ 5

EST
♠ V 10 9
♡ D 6 5 3
◇ R 8 3 2
♣ 7 3

SUD
♠ A R D 6
♡ 10 9
◇ D
♣ A R D V 10 4

Les déclarations:

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♣	passe	1 ◇	passe
2 ♠	passe	4 ♣	passe
4 SA	passe	5 ◇	passe
6 ♣	----		

Il y a différentes manières pour Sud d'éviter d'avoir à deviner la distribution de A-D de coeur aux adversaires. Il pourrait prendre le risque de jouer un petit carreau du mort à l'entame du quatre par Ouest, parce que si la Dame remporte la première levée, Sud pourra par la suite défausser un coeur sur l'As de carreau du mort. Le Déclarant rejette ce plan avec raison, puisque les adversaires n'auraient qu'à jouer coeur pour faire chûter le contrat de chelem immédiatement. En gagnant la première levée avec l'As de carreau, le Déclarant pourrait s'aranger pour couper deux carreaux avec l'intention d'attrapper le Roi des adversaires et d'affranchir le Valet du mort pour y défausser un coeur. La dernière possibilité se trouve dans les longs piques de Sud qui offrent certaines chances de faire passer le six maître. Grâce à la distribution de cette dernière couleur aux adversaires, ce plan remporte le succès désiré et Sud accomplit son contrat de chelem sans avoir à passer par les coeurs, après avoir défaussé deux coeurs du jeu du mort et limité ses pertes à une seule levée.

Ta Rais Du.

En contraste à la hausse générale des prix, le prix de la pénicilline a beaucoup baissé à cause des méthodes perfectionnées de production, d'après les Laboratoires Schenley.

Causerie de M. Catrantzos

Le Cercle d'Art oratoire "Jules Massé" recevait, mardi soir dernier, comme conférencier, M. Théodose Catrantzos, ingénieur civil d'Athènes.

Président de l'association des étudiants étrangers de l'Université de Montréal, qui groupe 28 nations, M. Catrantzos est un distingué polyglotte. La qualité de son français désignait cet ingénieur grec à venir illustrer l'université de notre langue devant les élèves des cours publics de bon parler et de diction de la Société du Bon Parler français, à la Municipale de Montréal.

L'orateur fit une saisissante peinture des moeurs et traditions de la Grèce. Il fut présenté par M. Jules Massé et remercié par l'un des officiers du Cercle d'Art oratoire, M. Jacques Tozzi.

Funérailles de M. Albert Forest

Récemment ont eu lieu, en l'église St-Jean-de-la-Croix, les funérailles de M. Albert Forest, époux de Aurélie Gourd.

Précédé d'un landau de fleurs, le convoi funèbre se rendit à l'église où la levée du corps fut faite par l'abbé L. Levasseur, qui chanta aussi le service, assisté des abbés M. Ouellette et J. Robitaille.

Le choeur, sous la direction du Dr Victor Parent, exécuta la messe de Pérosi-Yon. M. M. Lechasseur touchait l'orgue.

Dans le cortège on remarquait le capt. Gilbert Forest, Alphonse Forest, Jean et Maurice Forest, Lucien Beausoleil, Lionel Plante, l'hon. juge Edouard Tellier, René Gaulin, le capt. Aimé Drapeau, le major Robert Héneault M.C., F./Lt, Louis A. Daoust; Victorin Duchesneau, R. Berthelet, Pierre Plante, Geo. Leroux, Raoul Leroux, Jules Moquin, J. A. Clément, Yvon Riel, Paul Hébert, Charles Beaulieu.

Les MOTS CROISÉS du "CANADA"

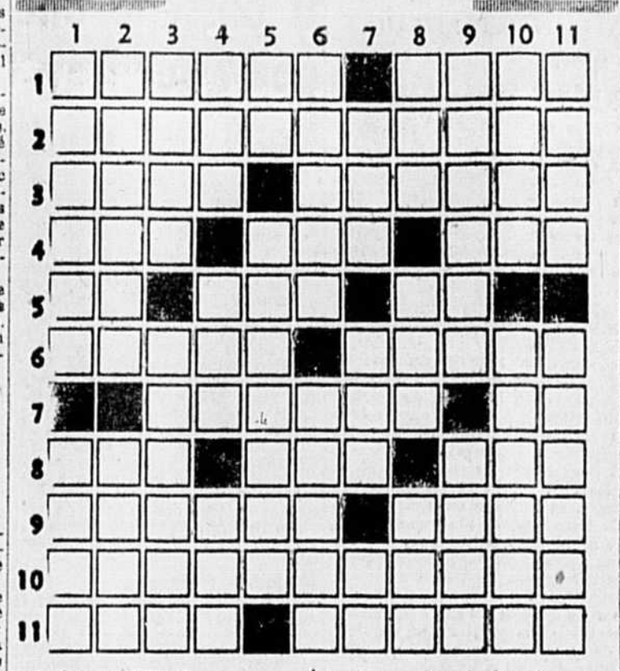

HORIZONTALEMENT

1—Petits sillons parallèles — Négligea.
2—Corps laissant passer la lumière.
3—Viscères double — Cavernes.
4—Conscience — La salutation angélique — Orient.
5—Connaissance d'une chose — Volonté — Métal précieux.
6—Ensemencer — Temps pendant lequel des candidats sont astreints à des études.
7—Médecin grec du 1er siècle de notre ère — Possédé.
8—Monnaie japonaise — Adj. possessif — Fleuve d'Allemagne.
9—Sirop préparé autrefois avec une décoction d'orge — Fracture d'une porte.
10—Qui dure trente ans.
11—Consacre-toi au service de — Fis le sel.

VERTICALEMENT

1—Composition imitant le diamant — Dénués d'esprit.
2—Entourage en planches — Train, manière d'aller.
3—Trait de plume — Mâcher et avaler.
4—Riv. d'Allemagne — Pic des Pyrénées — Ville d'Autriche.
5—En les — Fit rester en place.
6—Qui appartient aux Slaves — Crânes.
7—Adj. numéral — Adj. possessif — Symbole du sodium.
8—Préfixe signifiant huit — Enlevé — Poutre transversale.
9—Regardera en visant — Ancien nom de l'Irlande.
10—Quinzième jour du mois de mars — Exprimera sa peine.
11—Enveloppe calcaire — Possédasses.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	A	M	E	R	E	■	T	E	M	P	E
2	L	I	L	A	S	■	A	L	O	R	S
3	L	C	A	■	T	A	P	O	T	E	S
4	B	A	T	A	■	G	A	I	■	D	E
5	I	S	E	G	H	E	M	■	M	E	S
6	■	C	E	E	E	■	E	T	E	S	■
7	T	H	E	■	L	I	S	E	T	T	E
8	R	I	■	S	E	C	■	T	R	I	N
9	I	S	A	U	R	I	E	■	A	N	T
10	E	T	I	R	A	■	L	U	N	E	E
11	R	E	S	I	S	T	A	N	T	E	S

Epidémie en Hollande

LA HAYE, 20. (Reuter) — Une épidémie d'influenza se propage de plus en plus à travers la Hollande, a annoncé aujourd'hui le ministère hollandais de la Santé. Elle n'a toutefois causé que peu de décès jusqu'à ce jour.

FENÊTRES ET VITRINES DE TOUTES SORTES NETTOYÉES
PAR DES CANADIENS EXPERIMENTÉS ET ASSURÉS
Appelez HARBOUR 2528
S. LAMOTHE, PROP. 629 ST. VINCENT
LA CIE DE LAVAGE DE VITRES EXCELSIOR WINDOW CLEANING CO REG'D

Il y en a qui diront . . .
"Elle a la gracieuse apparence d'un sloop qui remonte dans le vent!"

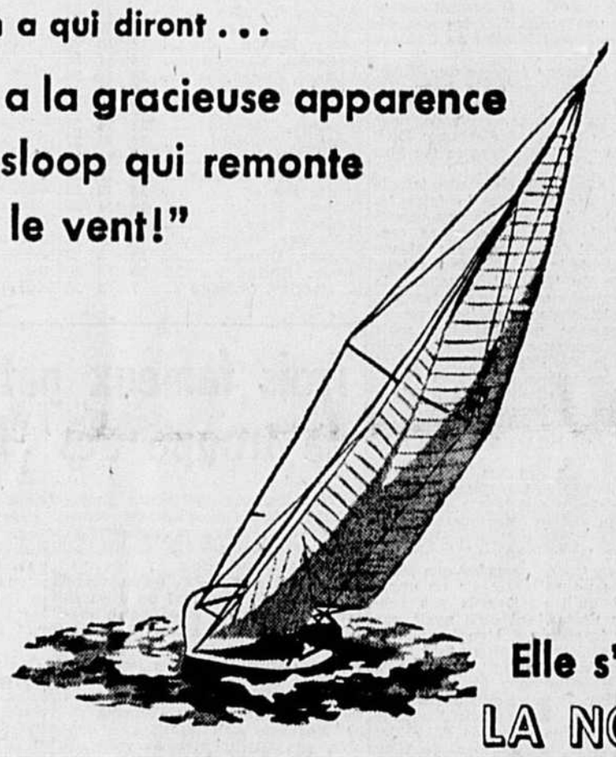

Elle s'en vient
LA NOUVELLE
CHEVROLET
POUR '49

C-3477

CHEVROLET

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL, LIMITED,
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

LEDUC AUTOMOBILES (CANADA) LIMITED
3421, avenue du Parc (près Sherbrooke)

DES CHATELETS AUTOS LTEE.,
4590, rue St-Denis

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry

ROBITAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Decarie

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué.

AVIS DE VENTE

LAFOND, CODERRE & CIE
À
LAFOND ET CODERRE LTEE

AVIS est donné conformément à l'article 1571c du Code Civil, que la société Lafond, Coderre et Cie a vendu et cédé ses contrats, créances, actif et passif à la compagnie Lafond et Coderre Ltée par contrat signé le 5 janvier 1949 et dont copie a été produite ce jour au bureau du protonotaire du district de Montréal et porte no 2348 Exparte.

Montréal, le 22 janvier 1949.

LAFOND et CODERRE, LTEE
CHARLES H. BERARD,
Secrétaire.

Province de Québec
District de Montréal.

COUR SUPERIEURE

No. 268,801.

DAME BLANDINE LUSIGNAN, épouse de Joseph Irénée Pigeon, des cité et district de Montréal,
Demanderesse
vs
JOSEPH IRENEE PIGEON, entrepreneur, des mêmes lieux,
Défendeur.

DAME BLANDINE LUSIGNAN, épouse de JOSEPH IRENEE PIGEON, entrepreneur, des cité et district de Montréal, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

Montréal, le 15 janvier 1949.

LAURENT DROUIN,
Avocat de la demanderesse.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS et PROCUREURS
J.-Alex Prud'homme, C.R.
C.-Antoine Geoffrion, LL.L.
Guillaume Geoffrion, LL.L.
112, rue Saint-Jacques
Adresse télégraphique: "Geoffrion"
Tél.: HArbour 8177 MONTREAL

Téléphone: HArbour 0123
BRAIS & de GRANDPRE
AVOCATS ET PROCUREURS
P. PHILIPPE BRAIS C.R. M.C.L.
JEAN de GRANDPRE
GUY DESJARDINS
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
Montréal

Tél.: HArbour 5228
PHANEUF & TURGEON
AVOCATS ET PROCUREURS
J. EMERY PHANEUF C.R.
ROBERT TURGEON LL.B
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal
Bureau: soir, 35 rue Turgeon
Ste-Thérèse

Tél.: HA. 5228
ANDRÉ MONTPETIT, c. r.
Avocat et Procureur
10 ouest, rue St-Jacques
Montréal

TRUDEAU, BEAUREGARD, BEAULIEU & ETHIER
Maurice Trudeau, C.R. Roger Beaulieu
Philippe Beauregard, C.R. Alfred Ethier
AVOCATS ET PROCUREURS
204 Notre-Dame ouest
LA 1126 LA. 1127

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que THOMAS SOMERVILLE, personne invalide, de la cité et du district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine ou la suivante session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, AGNES JOHNSON FRASER NIMMO SOMERVILLE, opérateur, de la cité et du district de Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon.

Montréal, le 14 décembre, 1948.

R. H. E. WALKER,
Procureur du requérant.
414, rue St-Jacques ouest,
Montréal, Québec.

DEMANDE DE DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que HENRY JOHN BOBINSKI, propriétaire de taxi, de la cité et du district de Montréal, dans la province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la prochaine ou la suivante session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, KATHLEEN MAY ANDERSON BOBINSKI, sténographe, de la cité et du district de Montréal, pour cause d'adultère et d'abandon.

Montréal, le 16 décembre 1948.

R. H. E. WALKER,
Procureur du requérant.
414, rue St-Jacques, ouest,
Montréal, Québec.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

AVIS est par les présentes donné que CHRISTY MARGARET CHISHOLM COOK, de la cité et district de Montréal, comté d'Hochelaga, dans la province de Québec, institutrice, épouse légitime de GEORGE ELLIOTT WHITMAN COOK, du même endroit, voyageur, s'adressera au Parlement du Canada à sa prochaine session ou à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, GEORGE ELLIOTT WHITMAN COOK, pour cause d'adultère et d'abandon.

Daté à Montréal, dans la province de Québec, ce 17ième jour de novembre, 1948.

ROYAL E. C. WERRY, U.R.,
Procureur de la requérante
803 Edifice des Tramways,
Montréal 1, P. Q.

FEUILLETON DU "CANADA"

LA

JEUNE FILLE et le MONSTRE

(par DANIEL GRAY)

No 18 *25 janvier 1949*

(Suite)

Et très vite, sautant la septième marche, elle s'enfuit vers le refuge de son pauvre cottage, oubliant que Jock Naig s'efforçait de la suivre. Elle ne revit pas le Macnab jusqu'au jour de son mariage, plus d'une fois, elle trouva dans sa maison une offrande de fleurs ou de fruits et elle savait qui l'avait apportée. Des inconnus, hommes et femmes, étaient venus peupler Glendochart House. Souvent lady Penelope, vêtue de tweed et le fusil sous le bras, partait avec quelques amis pour une chasse que le laird avait organisée malgré lui. Jock Naig parfois entrait sous le toit de Morag, tolérait que Brownie sautât sur ses genoux et mélancoliquement bourrait le feu de tourbe.

—Vous n'aimez pas la future lady Macnab Jock?... avait-elle osé lui demander un jour qu'elle était toute occupée à composer des "mouches".

Le vieux avait attisé le feu d'un geste agacé:

—Je n'aime personne...

Et la défiant du regard sous ses sourcils hirsutes, il avait ajouté, non sans brutalité:

—Pas même vous, Morag Mac Alister...

Les doigts de la jeune fille avaient lâché les plumes rutilantes.

—Pourquoi me dites-vous cela?... iDe quel droit songez-vous encore au Macnab?... Il est corrompu jusqu'à l'âme. Il importe peu que cette fille de duc risque son bonheur terrestre. Elle ne vaut pas mieux que lui... Ah! vous pouvez rougir!... De quel droit acceptez-vous les présents d'un homme qui sera dans quinze jours l'époux d'une autre?...

Elle se troubla si fort qu'elle ne sentit pas s'enfoncer dans sa main la pointe noire et aiguë de l'hameçon.

—Je ne veux point faire le mal, balbutia-t-elle.

Toutes les filles en sont au même point et un jour, tout en ne voulant pas faire le mal, elles s'aperçoivent qu'elles l'ont fait. Je n'aime pas lady Penelope, mais si elle apprend que son fiancé vous envoie des fruits et des fleurs, elle en souffrira... Mettez-vous à sa place...

Le sang coulait de la main blessée et Morag ne s'en apercevait pas. Elle gardait son air fermé et sa bouche close. Ses yeux soudain s'emplirent de larmes et elle tira un mouchoir de sa poche pour éponger le sang qui coulait sur les plumes multicolores.

—Etre un gentleman, être une dame, c'est avant toute chose, ne pas faire souffrir les autres... Le Macnab, tout sir Roy qu'il soit, n'est pas un gentleman... Il a fait souffrir pour son bon plaisir plus d'êtres qu'il n'a aidés. Vous croyez qu'il est bon parce qu'il s'est pris de fantaisie pour vous?... Pendant douze ans, il ne vous avait pas même accordé un regard. Et c'est au moment d'en épouser une autre qu'il vous fait la cour!... Je le connais trop bien pour aimer les idées que cet homme-là garde derrière la tête. Il n'a jamais aimé une femme, il n'a même jamais aimé sa mère et toutes les filles, Dieu sait pourquoi, sont attirées par lui comme les truites par ces mouches que vous êtes en train de faire... Cette Sheena Macnab qui semble si indifférente à présent s'est amourachée de lui quand elle avait quatorze ans; la vieille lady Macnab vivait encore... Oh! il est adroit, il connaît tous les artifices du séducteur... Il joue avec vous, Morag... Il n'a pas plus de coeur que le monstre du loch dont on dit qu'il attirait les plus belles et les plus pures, jusque dans son royaume sans fond de dessous les eaux...

Elle avait creusé les épaules quand il avait parlé du monstre. Oh! la douleur de retrouver dans la bouche de Jock les imprécations de la vieille Mrs. Mac Kay!... Et qu'avait dit le sage Jock Ross? "Un feu sort de lui qui en a consumé beaucoup..." D'une voix tremblante qui voulait étouffer des larmes, elle demanda:

—Avez-vous, vous aussi, entendu parler de cette vieille légende qui dit que le monstre du Loch Ness a perdu son âme et qu'elle habite le corps d'un homme aux cheveux roux?... Que les désirs et l'appétit du monstre sont devenus humains?...

—Je ne sais rien de tout cela, dit catégoriquement le vieil homme... Mais cette histoire contient peut-être sa part de vérité... Il ne s'agit pas de lui, mais de vous, Morag... Vous n'avez pas le droit de convoiter ce qui ne vous appartient pas. Les pensées du Macnab ne peuvent plus vous appartenir et les fleurs qu'il vous envoie ont été payées avec l'argent de sa fiancée...

Il repoussa le chat, se leva et vint poser la main sur l'épaule de la jeune fille.

—Allons, dit-il, vous valez mieux que lui... Dieu merci, il ne manque pas encore de braves et loyaux garçons sur cette terre...

Et comme elle ne répondait pas, il fronçait les sourcils, hésita un instant, puis quitta le cottage, sans avoir ajouté un mot. Au dehors, le vent de février et la pluie brouillaient le paysage; les eaux du loch avaient la couleur de deuil du ciel.

Longtemps, Morag Mac Alister lutta contre le mal qui voulait la dominer, contre la jalousie qui ne la laissait pas plus en repos que cet amour qui croissait avec elle et qui ne voulait être vu de personne. Elle savait que le 7 mars était la date fixée pour le mariage de Roy Macnab et de lady Penelope Carlyle. Le duc de Jedburgh avait marqué nettement son opposition à cette union et la cérémonie ne devait pas avoir lieu dans le palais de Jedburgh, mais dans la chapelle de Glendochart House. Morag dut soutenir un dur et long combat contre le tourment de son coeur et l'espoir fou qui persistait en elle avant de pouvoir se résigner à l'inéluctable et envisager sans faiblir ce mariage qui la priverait à jamais de son amour et de ses rêves.

Quand elle eut triomphé d'elle-même et de la passion qui gouvernait sa vie, le désir lui vint de marquer par une offrande ce septième jour de mars où le sort et le bonheur de son bien-aimé allaient être confiés à une autre. La chasse était fermée et ce n'étaient plus les grands saumons d'hiver qui traversaient les rivières et les lochs. La future lady Macnab n'eût point consenti à donner un regard à ces rustiques dons. Elle les aurait négligés, du même air dont elle l'avait négligée. Elle avait su marquer si éloquemment qu'une pauvre fille sans beauté, sans nom, sans élégance ne méritait pas son attention...

Vers le 1er mars, elle songea qu'elle possédait un bien digne de la Dame de Glendochart. Ce bijou qui lui était échu en héritage, une aristocrate l'avait porté au jour de son mariage et après elles toutes celles de sa famille. Leurs vies de femme et de mère avaient été heureuses. Puisqu'elle ne se marierait jamais, puisque ses frères s'étaient mariés depuis longtemps loin de leurs Highlands natales, pourquoi ne ferait-elle pas don de ce bijou à l'épouse de Roy Macnab?... Cette idée la fit se rebeller: donner ce bracelet à lady Penelope, c'était lui assurer un bonheur que le destin injuste lui avait refusé, c'était aider la jeune femme à gagner l'amour de son mari, c'était se dépouiller de tous ses biens en faveur d'un être qui la méprisait.

La pensée de ce sacrifice la tenait éveillée la nuit et la chassait, le jour, dans de longues marches sans but. Elle s'asseyait sur une pierre, regardait au-dessous d'elle le glen, le loch, les lents nuages voilant les pins penchés, la terre dont aucun soleil n'animait encore les couleurs. Elle était seule dans ce monde sans chaleur comme si ce pays et elle qui l'habitait venaient à peine d'échapper à la nuit des temps. Les pins soupiraient leur mélancolique chanson et elle se demandait au nom de quel pouvoir, une voix généreuse la pressait d'accomplir ce renoncement en faveur d'un être qui ne l'aimait pas. Mais c'était moins à lady Penelope qu'allait le désir de son offrande qu'à celui qui lui jurerait fidélité. Puisqu'ils seraient liés l'un à l'autre pour chaque heure de leur vie, ne valait-il pas mieux qu'il apprît à aimer sa compagne?... Ne l'aimait-elle donc pas assez pour souhaiter son bonheur?... Puisqu'il n'était pas dans son destin d'être l'artisan de sa félicité, elle devait permettre qu'une autre le fût. N'avait-elle point affirmé qu'il était meilleur d'aimer que d'être aimé?

Elle ouvrait et refermait l'écrin. Sur une monture d'or filigranée, les pierres jaunes d'Ecosse, les "Cairn Gorms" qui tirent leur nom d'une montagne, luisaient comme des yeux. Elle le fermait autour de son bras et le regardait briller à la lumière d'une chandelle. Elle le caressait comme une chose vivante. Elle n'avait eu qu'un amour, elle n'en aurait qu'un seul. Celui qu'elle avait élu par un choix trop ambitieux, dans très peu d'heures, serait l'époux d'une autre, elle pouvait donc offrir ce bracelet à la femme du Macnab. Elle avait, d'un seul coup, achevé sa vie et marqué la fin de ses espérances. *(Suite)*

DU SOIR AU LENDEMAIN

Par PAUL PARIZEAU

Au fil de l'heure dans le sport

Avant le commencement de la présente saison nous n'avons pu échapper à cette "maladie" chronique et généralisée chez les rédacteurs de sport de faire des prédictions au sujet de la course au championnat dans la ligue de hockey Nationale. N'étant pas devin, même le meilleur expert ne saurait pronostiquer avec certitude ce qui adviendra au cours d'une saison. Et les chances de se tromper sont plus nombreuses dans le hockey qu'elles ne le sont dans le baseball en considération du plus grand nombre d'accidents dont les joueurs sont susceptibles d'être victimes. Il n'en reste pas moins vrai que les Indians de Cleveland ont renversé les pronostics de la majorité des experts en gagnant le championnat mondial du baseball l'automne dernier. D'une manière quelque peu différente, quelques surprises seront enregistrées cette saison dans la ligue de hockey Nationale. C'est pourtant avec satisfaction que votre observateur considère le classement actuel des clubs de la N.H.L. Que les Canadiens délogent les Bruins de la deuxième place et le classement sera précisément celui qu'il a prédit pour la fin de la saison. Nous avions prévu une lutte corsée entre les Red Wings et les Canadiens pour le championnat en classant Boston et Chicago en troisième et quatrième position respectivement. Il nous semble plus que jamais que les clubs termineront dans l'ordre mentionné. Et nous ne croyons pas pécher par abus de confiance en choisissant le Tricolore pour capturer la coupe Stanley. L'on nous demandera peut être comment nous pouvons en venir à une telle conclusion ? La réponse est facile. Puisque les Canadiens, victimes d'une série d'accidents extraordinaires, ont pu rivaliser avec les clubs adversaires et remporter des victoires vraiment étonnantes, il est permis de conclure que ce même club, avec le retour de ses étoiles blessées, sera difficile à battre.

* * *

Les Canadiens doivent leurs succès de cette année principalement à leur puissance défensive. Bill Durnan est incontestablement le meilleur gardien de buts de la ligue Non seulement avons-nous une puissante défense mais nous avons eu cet avantage de trouver des substitut de calibre lorsque le besoin s'en est fait sentir. Hal Laycoe n'est pas un Emile Bouchard mais il a rendu au club des services inestimables. Si Roger Léger n'était pas revenu opportunément lorsque Doug Harvey a rejoint Bouchard sur la liste des blessés, les Canadiens se seraient trouvés dans une situation des plus critique. Puisque nous parlons de la défense il faut faire une mention toute spéciale de Glen Harmon et Kenny Reardon qui ont joué un rôle de premier plan. Charlie Conacher déclarait récemment qu'une grande puissance d'attaque pouvait suppléer à des lacunes à l'arrière-garde. Il doit se rendre compte aujourd'hui du contraire. Il est vrai qu'il faut compter pour remporter des victoires mais le club incapable de protéger une avance est voué à la défaite. Les Red Wings de Détroit dominent actuellement le classement non pas seulement parce qu'ils possèdent des compteurs prolifiques, mais aussi une arrière-garde adéquate.

* * *

Mais tout en rendant à chacun le mérite qui lui est dû, en admettant qu'un bel esprit de corps fait la force des Canadiens, il n'en reste pas moins vrai qu'un joueur en particulier mérite une mention spéciale: Billy Reay. Si notre habile joueur de centre ne gagne pas le trophée Hart cette saison et s'il n'est pas choisi sur l'équipe d'étoiles, nous y perdrons notre latin. Nous n'avons pas fait une analyse minutieuse des parties jouées jusqu'ici mais nous ne croyons pas exagérer, en affirmant que Billy Reay a contribué directement à la majorité des victoires remportées par les Canadiens.

La "résurrection" de Joe Carveth fut un autre facteur important dans la récente marche triomphale des Habitants. Par suite du massacre torontois du Nouvel An nous avions cru, comme tout le monde, le sort des Canadiens des plus précaire, mais c'était calculer sans leur courage et leur détermination.

* * *

Les Canadiens ont remporté cinq victoires consécutives avant de subir la défaite dimanche à Boston. Le blanchissage de 3-0 subi aux mains des Bruins n'a rien de significatif. Il n'est pas étonnant que les joueurs se soient ressentis des constants efforts des deux dernières semaines et leur faiblesse passagère est tout simplement humaine.

C'est avec joie que les partisans du club ont appris que Doug Harvey ne s'était pas gravement blessé à la main comme la possibilité en avait été publiée. Il fut sans contredit le grand héros de la victoire de samedi et il devrait contribuer à une autre victoire aux dépens des Black Hawks de Chicago demain soir.

Nous trouvons étrange que Roger Léger ait réchauffé le banc des joueurs plus souvent que de raison en fin de semaine. Loin de nous l'intention pourtant d'accuser Dick Irvin de parti pris comme certains sont portés à le faire. Le fait est que le pilote du club n'a jamais manqué une occasion de faire les éloges de Léger depuis son rappel de Buffalo et nous sommes convaincu qu'il devait avoir ses raisons pour agir de la sorte. Avec le retour prochain de "Butch" Bouchard la rumeur veut que Léger soit renvoyé à Buffalo. Nous considérons un tel geste comme une injustice mais nous ne croyons pas que ce soit l'intention de Dick Irvin que lui prêtent certaines gens. Les Canadiens doivent directement à Léger pas moins de deux victoires et en fait une place certaine dans les prochaines éliminatoires de la coupe Stanley.

* * *

Le combat entre Beau Jack et Johnny Greco qui devait avoir lieu le 31 courant au Forum est contremandé et il aura lieu vraisemblablement le 14 février. Il fut annoncé en fin de semaine que Beau Jack ne pouvait remplir un engagement qu'il avait pris par contrat en prétendant qu'il avait une main fracturée. L'on rapporta quelques heures plus tard que cette main était tout simplement luxée. Bouillie pour les chats! Le promoteur Raoul Godbout possède le contrat de Beau Jack depuis le 5 janvier. Une offre de $3,000 lui a été faite la semaine dernière par le 20th Century Club de New-York pour ce contrat. Un bénéfice net de ce montant était alléchant pour Godbout qui prévoyait des profits deux fois moindres pour son prochain gala pugilistique mais il refusa carrément afin de ne pas désappointer le public. Il n'y a pas de doute que Beau Jack reçut une offre plus intéressante à New-York pour faire face à Vince Porter, et nous croyons que c'est là le gros bobo dont il souffre.

Il semble que Beau Jack ne pourra pas combattre ni à New-York ni dans les autres villes sous la juridiction de la National Boxing Association avant d'avoir rempli son engagement à Montréal car la Commission athlétique locale a fait les démarches nécessaires à cet effet. Mais de toute cette affaire faut-il conclure que Beau Jack regrette d'avoir accepté de rencontrer Johnny Greco parce qu'il craint la défaite qui le priverait de combats importants? C'est la conclusion logique qui nous semble permis de tirer.

HOCKEY

HIER

Ligue Junior "A"

Québec 13, Leafs Verdun 5.
St-François 2, Canadien 1.

Ligue de l'Est

P.-aux-T. 8, Charlemagne 3.

Ligue Dépression

Hobos 3, Sages 3.
Commerce 3, Grads 2.

AUJOURD'HUI

Ligue Américaine

Cleveland à Washington

Q.S.H.L.

New York à Sherbrooke.
Shawinigan à Valleyfield.

E.C.S.H.L.

New Edinburgh à Cornwall.

J.A.H.A.

Trois-Rivières à Royals.
Victoriaville à Cyclones.
Valleyfield à Canadiens (4 pts)

M.R.J.H.L.

Wheelers à Leafs
Royal à National (à St Laurent)

LE CLASSEMENT

Ligue Nationale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Détroit	39	22	13	4	124	96	48
Boston	38	19	15	4	113	104	42
Canadiens	38	17	15	6	105	81	40
Chicago	38	15	19	4	113	137	34
Toronto	38	12	17	9	90	106	33
Rangers	36	11	17	9	80	98	31

Ligue Américaine

(Division Est)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Providence	44	28	12	4	214	141	60
Hershey	43	18	22	3	162	160	39
Springfield	46	14	25	7	164	194	35
New Haven	47	13	27	7	149	201	33
Philadelphie	44	10	30	4	135	261	24
Washington	46	7	35	4	114	341	18

(Division Ouest)

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
St-Louis	43	26	12	5	186	115	57
Cleveland	42	25	11	6	173	143	56
Indianapolis	43	34	11	8	192	130	56
Pittsburgh	42	24	12	6	177	115	54
Buffalo	43	22	14	6	150	115	50

Ligue Senior

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pt
Ottawa	37	28	8	1	197	125	57
Sherbrooke	38	25	11	2	148	101	52
Royal	34	21	9	4	121	90	46
Québec	38	15	17	6	129	132	36
Valleyfield	37	17	19	1	169	178	35
Shawinigan	38	9	27	2	123	172	20
New-York	36	5	29	2	116	188	12

FORUM

CE SOIR à 7 h. 30 p.m.

LIGUE JUNIOR DE HOCKEY

Trois-Rivières vs Royals

et à 9 h. p.m.

LIGUE SENIOR DE HOCKEY

Québec vs Royals

Billets: $1.50, $1.25, $1. - Enfants: 50c

Les abonnés sont priés de venir chercher leurs billets avant 7 h. p.m.

Victoire de Monsieur X hier

A la salle du marché St-Jacques, hier, soir, le nouveau-venu Monsieur X, grâce à sa rudesse excessive, a vaincu le scientifique Georges Cagney en gagnant deux engagements sur trois.

Dans la semi-finale par équipes, les nègres Don Blanckman et Buddie Jackson ont triomphé de Madison et Trudeau, quand ces derniers furent disqualifiés après 14.22 minutes.

Jean Pusie et Clément Durocher ont fait match nul, tandis que Jean-Louis Roy a vaincu Hank Pardi en 12.40 minutes de bataille acharnée.

ST-VIATEUR GAGNE

Jeudi soir, dans une joute régulière de la ligue des Ecoles Supérieures, le St-Viateur remportait une brillante victoire sur le Maisonneuve par le compte de 5-0.

La joute fut rapide et dénuée de toute rudesse. Le St-Viateur eut un avantage marquée durant toute la rencontre et afficha une cohésion qui le rendit toujours redoutable.

CANTOR GAGNE

LONDRES. — Solly Cantor, anciennement de Toronto, a remporté une décision contestée sur Tommy McGovern d'Angleterre, ici hier, dans un combat de huit rounds.

Les deux pugilistes saignaient abondamment à la fin de la rencontre.

D. Bentley mène toujours les compteurs de la N.H.L.

Il possède une avance d'un point sur Roy Conacher — Bill Reay est en troisième place

Doug Bentley, diminutif joueur de centre des Black Hawks de Chicago, demeure toujours en tête des compteurs de la ligue de hockey Nationale. Les dernières statistiques compilées aux quartiers-généraux du circuit Clarence Campbell révèlent que Bentley a compté 16 buts et fourni 29 assistances pour un total de 45 points.

Bentley possède une légère avance d'un point seulement sur Roy Conacher qui a enregistré 17 buts et fourni 27 assistances pour un total de 44 points. En troisième position on remarque le nom de Billy Reay, joueur de centre des Canadiens, qui a participé à 37 buts, grâce à 18 buts et 19 assistances. Ce total est un point seulement de plus que le total du vétéran Syd Abel, des Red Wings de Détroit, qui a 26 points à son actif.

Ezinicki, le vilain

Au nombre des autres meilleurs compteurs de la ligue Nationale on remarque les noms de Jim Conacher, Chicago, 33 points; Grant Warwick, Boston, et Joe Carveth, Canadien, 31; Harry Watson, du Toronto, et Pete Babando, Boston, 30; Paul Ronty, Boston, 29; Bill Mosienko, Chicago, Maurice Richard, Canadien, Gus Bodnar, Chicago et Eddie Sandford, Boston, 30 points chacun.

Au cours de la dernière semaine, Maurice Richard, des Habitants, a été le meilleur compteur de la semaine avec un but et quatre assistances pour un total de cinq points. Bill Ezinicki, des Maple Leafs de Toronto, est le vilain de la ligue avec un total de 101 minutes passées sur le banc du pénitencier. Chez les gardiens de buts, Bill Durnan, des Canadiens, a conservé la meilleure moyenne en allouant 84 buts en 34 parties.

Les compteurs :

	B.	A.	Pts
D. Bentley, Chicago	16	29	45
R. Conacher, Chicago	17	27	44
Reay, Canadiens	18	19	37
Abel, Détroit	19	17	36
J. Conacher, Chicago	16	17	33
Warwick, Boston	18	13	31
Carveth, Canadiens	10	21	31
Watson, Toronto	17	13	30
Babando, Boston	17	13	30
Ronty, Boston	11	18	29
Mosienko, Chicago	14	14	28
Richard, Canadiens	14	14	28
Bodnar, Chicago	12	16	28
Sandford, Boston	12	16	28
Kennedy, Toronto	13	14	27
Ezinicki, Toronto	13	14	27
Poile, Détroit	10	17	27
G. Stewart, Chicago	15	10	25
Smith, Boston	13	12	25
Peirson, Boston	11	14	25
Lindsay, Détroit	12	12	24
McFadden, Détroit	10	14	24
Couture, Détroit	15	8	23
Peters, Boston	10	10	20
M. Bentley, Chicago	7	13	20
Gardner, Toronto	5	15	20
Lund, Rangers	10	9	19
Horeck, Détroit	9	10	19
Raleigh, Rangers	7	12	19
Laprade, Rangers	11	7	18
Mosdell, Canadiens	10	8	18
Pavelich, Détroit	7	11	18
Gee, Détroit	6	12	18
Kaleta, Rangers	5	12	17
Dussault, Canadiens	9	7	16
O'Connor, Rangers	5	11	16
Harmon, Canadiens	7	8	15
Quackenbush, Détroit	5	10	15
Albright, Rangers	11	3	14
Lach, Canadiens	7	7	14
Leswick, Rangers	7	7	14
Harvey, Canadiens	2	12	14
Dumart, Boston	6	7	13
Fisher, Rangers	6	7	13
Brown, Chicago	6	7	13
Egan, Boston	5	8	13
Howe, Détroit	3	10	13
Reardon, Canadiens	2	11	13
Prystai, Chicago	8	4	12
Michoski, Rangers	7	5	12
Enio, Détroit	7	5	12
Meeker, Toronto	6	6	12
McNab, Détroit	4	8	12
Schmidt, Boston	3	9	12
Lynn, Toronto	5	6	11
Guidolin, Chicago	3	8	11
J. Stewart, Détroit	3	8	11
Gadsby, Chicago	3	7	10
Thomson, Toronto	2	8	10
Mortson, Toronto	2	8	10
Riopelle, Canadiens	7	2	9
Kelly, Détroit	4	5	9
Crawford, Boston	1	8	9

Hogan et Demaret sont ex-aequo en lère position

LONG BEACH, Calif. — Ben Hogan et Jimmie Demaret, deux vétérans des links ont terminé sur un pied d'égalité en première position dans l'omnium de Long Beach d'une valeur de $10,000. En 72 trous, Demaret et Hogan ont enregistré chacun un score de 272 coups.

Dans la quatrième ronde du tournoi, Demaret a obtenu un score de 66 coups pour 18 trous en comparaison de 68 pour son adversaire. Hogan a réussi à terminer en tête avec Demaret grâce à un "putt" d'une distance de 12 pieds. Dans les trois premières rondes, l'athlète de Hershey avait enregistré des scores de 68-66-70, tandis que Demaret avait réussi des scores de 67-70-69.

Jack Burke jr. de White Plains, N.Y. et Lloyd Mangrum, ex-champion omnium des Etats-Unis, ont terminé ex-aequo en deuxième position. La normale sur le parcours était de 71 coups pour 18 trous.

Trois fameux patineurs avec la troupe des "Ice Follies"

Trois fameux patineurs émerveillent chez les nouveaux venus cette année dans la somptueuse revue sur glace des "Ice Follies" — le spectacle sur glace le plus distingué qui soit — et qu'on verra au Forum de Montréal du 6 au 13 février prochains, ainsi qu'en matinée samedi le 12 à 2 h. 30.

Vous aimerez certes la gentille Marilyn Ruth Take, une jeune Canadienne de Toronto, ex-championne canadienne et qui s'est classée immédiatement après l'incomparable Barbara Ann Scott, l'an dernier, aux Olympiques, et vous serez également émerveillé par le duo d'acrobates sur patins, Narena et Norris.

C'est à St-Moritz, en Suisse, que Eddie Shipstad, un des propriétaires des "Ice Follies" a d'abord été enthousiasmé par Mlle Take. Eddie assistait alors aux Oipmpiques de 1948. Mlle Take est certes une patineuse hors-pair pour ce qui a trait à l'interprétation sur patins et avant de se joindre aux Follies elle a enthousiasmé des milliers d'amateurs un peu partout en Europe soit entre autres à Paris, Oslo, Londres, St-Moritz et plusieurs autres endroits. Elle est naturellement une danseuse experte en plus d'être fameuse patineuse.

Les Shipstad et Johnson

Les Shipstad et leur partenaire Oscar Johnson ont découvert Narena et Norris à New-York où les deux jeunes acrobates sur patins en question étaient plus que réputés. Depuis qu'ils se sont joints aux "Ice Follies", ils ne manquent jamais d'émerveiller tous les amateurs, d'un océan à l'autre.

Ces nouveaux venus dont il est question ci-dessus se joignent à toutes vos nombreuses vedettes favorites dans les "Ice Follies" de cette année, soit Roy Shipstad, Hazel Franklin, Phyllis et Harris Legg, patineurs sur échasses de renom, Frick et Frack, les comédiens incomparables, Mac Ross, les Hamilton, Betty Schalow, Hugh Hendrickson, les jumelles Scatvold et les jumeaux Schramm, Monica Moran, Ginger Clayton, Bill Cameron, Dick Rasmussen, Ole Ericsen, John Mulvey et plusieurs autres, sans oublier les patineuses expertes, les "Ice Folliettes" en vedette cette année dans huit ou neuf numéros à grand déploiement dont les décors et les costumes vous raviront.

On peut se procurer tous les billets désirés maintenant. Qu'on n'oublie pas les dates des "Ice Follies" au Forum de Montréal, du 6 au 13 février ainsi qu'en matinée samedi le 12, à 2 h. 30. Qu'on fasse vite.

Louis demande $400,000 pour risquer son titre à Chicago

CHICAGO. — L'offre du champion boxeur poids lourd du monde Joe Louis pour risquer son titre au terrain Soldier, ici en juin prochain, moyennant une garantie de $400,000 a donné naissance à des complications dans la parti démocrate.

Joseph T. Plunkett, président des services spéciaux du comité central démocrate du comté de Cook, a déclaré que le groupe était désireux de bâcler la bataille en juin prochain, mais que l'offre trop élevée réclamée par le monarque mondial avait été refusée.

Tout de même, le colonel Jack (Jake) Arvey, président du comité, a ajouté que la demande du Bombardier Brun n'avait pas encore été soumise au comité. Le colonel Arvey a déclaré que Plunkett exprimait sa propre opinion, mais qu'il ne parlait pas, au nom du comité.

Il fut impossible de communiquer avec Plunkett pour obtenir ses commentaires sur la déclaration du colonel Arvey. A Miami, Floride, l'avocat de Joe Louis, Truman Gibson, a déclaré que lui et Marshall Miles, le gérant du champion, avait offert par écrit à Plunkett une rencontre dans laquelle Joe Louis risquerait sa couronne.

"Nous avons demandé une garantie de $400,000 et 50 p.c. des droits de radiodiffusion et de cinéma et l'exclusivité des droits de télévision, a ajouté Gibson. Cette offre a été personnellement refusée par Plunkett. Ce dernier a toutefois offert à Gibson 45 p.c. des recettes nettes plus 45 p.c. des droits de radiodiffusion et de cinéma et 50 p.c. des droits de télévision.

"Joe Louis est agent libre", de continuer Gibson. "Il peut décider pour lui-même. Il peut accepter une offre d'un demi-million pour apparaître durant sept mois avec le cirque des frères Daley. Il peut aller faire une tournée d'exhibition au Canada. Il est libre de faire ce qu'il veut."

A New-York, Harry Markson, directeur du 20th Century Sporting Club a déclaré que Louis était sous contrat avec cette organisation jusqu'en octobre 1950 et qu'il ne pouvait se battre pour aucun autre promoteur. Louis a lui-même mentionné qu'il devait beaucoup au promoteur Mike Jacobs et qu'il était tout naturel pour lui de défendre son championnat à New-York cette année.

Louis défendra son championnat moyennant qu'on lui trouve un aspirant sérieux. S'il accepte l'offre de Plunkett, Joe Louis rencontrera à Chicago en juin prochain le vainqueur du combat Joe Maxim-Ezzard Charles qui doit être disputé le 28 février prochain à Cincinnati.

Bobby Burr fait gagner le P-a-T.

Inspirés par la brillante tenue de Bobby Burr, le club Pointe-aux-Trembles a infligé un revers de 8 à 3 au Charlemagne dans une partie régulière de la ligue de hockey de l'est disputée hier soir à l'académie Roussin.

Burr a compté quatre buts, tandis que Monette et Désautels ont été les autres meilleurs. Blondeau, Duval et Giguère ont été les meilleurs du Charlemagne.

La prochaine partie de ce circuit sera disputée vendredi soir prochain à 8 h. 30 à l'académie Roussin. Pour la circonstance, le Charlemagne jouera rontre le Dupéré.

Fête en l'honneur de Mlle Papineau, candidate du National

On remarque, au centre, Mlle Denyse Papineau, candidate du club de raquetteurs le National pour le choix de la reine du prochain congrès des raquetteurs. A gauche de la jolie Mlle Papineau, sa mère, Mme E. Papineau, et, à droite, M. Léo Lamontagne, président du club le National. La fête a réuni plusieurs amis de Mlle Papineau ainsi que tous les membres du National. On remarque également dans le groupe Mlle J. Lapalme, M. J.-P. Aubertin, deuxième vice-président du club, et M. Lafond. Cinq candidates briguent les suffrages pour le choix de la reine, qui sera connue demain.

ROYAL VS LE CLUB TROIS-RIVIERES

Un changement a été apporté hier dans le calendrier de joutes de la ligue junior "A" du Québec. En effet, la joute junior devant précéder celle entre les As de Québec et le Royal senior ce soir, au Forum, mettra aux prises les clubs Royal et Trois-Rivières et non les clubs Valleyfield et Canadien. Cette dernière partie sera disputée ce soir, mais à l'Auditorium de Verdun lors d'un programme double.

Carnaval sportif à Montréal-Sud

Marathon de 5 milles

A une date qui sera connue officiellement dans quelques jours, mais que l'on nous informe être le 3ième ou 4ième samedi de février prochain, se déroulera à Montréal-Sud, cette progressive ville de la Rive-Sud à la sorti du Pont Jacques-Cartier, un carnaval sportif de grande envergure.

L'événement important de la journée sera disputé un marathon en raquettes sur une distance de 5 milles. Le marathon en question sera couru en deux sections, l'une comprendra les concurrents de la Rive-Sud (Comté de Chambly) l'autre les concurrents de Montréal et ailleurs.

Les inscriptions des concurrents sont maintenant reçues au bureau de l'Hôtel de Ville de Montréal-Sud, tél.: Longueuil Zone 6-367 ou par M. D. Gervais, président du Cercle sportif de Montréal-Sud, tél.: Longueuil 2652.

Ce carnaval de sports d'hiver le premier du genre sur la Rive-Sud, est sous le patronage du maire Edmond Richer et des échevins de Montréal-Sud. Le comité d'organisation se compose de tous les directeurs du Cercle sportif St-Georges de Montréal-Sud et d'un groupe de citoyens importants.

Keller signe pour les Yanks

NEW-YORK. — King Kong Keller qui tentera d'effectuer son 2e retour dans le baseball en autant de saisons a signé son contrat, hier, avec les Yankees de New-York pour la saison 1949.

Les Athletics de Philadelphie ont reçu cinq contrats signés. Trois des joueurs ayant accepté les conditions de Connie Mack sont le premier but Ferris Fain et deux recrues, le joueurs d'intérieur Nelson et le lanceur droitier Jimmie Wilson. Les Athletics ont maintenant 21 joueurs sous contrat.

Les Tigers de Détroit ont mis sous contrat le vétéran lanceur Saul Rogovin et le joueur d'intérieur Cornelius Berry. Rogovin a déjà lancé pour le club Buffalo de la ligue Internationale.

TOURNOI DE SNOOKER

L'association canadienne du billard informe tous les joueurs de "snooker" amateurs de la métropole et de la province qui désirent participer au tournoi amateur de "snooker" à Montréal à compter du 7 février prochain, qu'ils sont cordialement invités à faire parvenir leurs inscriptions avant le 29 janvier.

Aucune inscription ne sera acceptée après le 29 janvier. Donc, hâtez-vous car le nombre des concurrents est limité. L'endroit où sera disputé le tournoi n'a pas été choisi. Les meilleurs joueurs de "snooker" du Québec et des environs participeront à cet important événement sportif. Information, J. E. Dufour.

Commerce passe en lère position

Hobos et Sages annulent

Dans la ligue de hockey Dépression, hier soir, à l'arena St-Laurent les clubs Sages et Hobos ont annulé au compte de 3 à 3, tandis que le Commerce a pris possession de la tête de la ligue en triomphant des Grads par 3 à 2.

Garbarino a été l'étoile du Commerce avec deux buts, tandis que Gerry Heffernan, des Hobos, et Gagnon, des Sages, ont été les étoiles de la première partie en enregistrant chacun une paire de buts.

SAGES 3 HOBOS 3

Première période

1—Sages, Gagnon, (C. Laverdure) 3:00
2—Hobos, Heffernan 8:30
Punition: Fortin.

Deuxième période

3—Hobos, Heffernan (Bastien) 4:10
4—Hobos, Couvrette ..... 9:3$
5—Sages, Pinsonnault (Sullivan) 10:10
Punition: Bélanger, Heffernan.

Troisième période

6—Sages, Gagnon (Blanchard, Bélanger) ... 6:20
Punition: Gagnon, Desparois.
Arbitres: P. Daigle, Aimé Montpetit.

COMMERCE 3, GRADS 2.

Première période

Aucun but.
Punition: Aucune.

Deuxième période

1—Grads, Brisebois,* (Carignan) 2:40
2—Grads, Larochelle (Daoust) 10:30
Aucune punition.

Troisième période

3—Commerce, Garbarino, (Choquette) ..... :50
4—Commerce, Smith (Trudeau, Tremblay) 3:20
5—Commerce, Garbarino, (Choquette) 9:00
Aucune punition.

Blake, Gravel et Bill Turner seront arbitres

Albert Molini, président de la ligue Provinciale, continue de travailler sans relâche en vue de la prochaine saison de baseball. Molini est à engager ses arbitres pour 1949.

Hier, le président a communiqué par téléphone avec Toe Blake, ex-joueur des Canadiens de la ligue Nationale, et Georges Gravel, arbitre de hockey et de baseball avantageusement connu dans notre province. Blake et Gravel ont accepté verbalement d'arbitrer dans la ligue Provinciale l'été prochain. Molini a annoncé également qu'il communiquerait sous peu avec des arbitres bien connus tels Bill Turner, ex-étoile au baseball, Arthur Prince, Bob Boyer, Charles Larente et autres.

La prochaine assemblée de la ligue Provinciale sera tenue samedi prochain, à 2 heures, en l'hôtel Pensylvanie. D'ici cette réunion, Molini continuera d'apporter quelques changements concernant la constitution de la ligue et tracera le calendrier de joutes. L'ouverture de la ligue se fera officiellement le 8 mai prochain. St-Hyacinthe visitera Granby; Sherbrooke jouera à Drummondville et Farnham recevra le St-Jean.

Couronnement de la reine des raquetteurs ce soir

C'est ce soir, le vingt-cinq janvier, que sera couronnée la Reine des Raquetteurs. Cette cérémonie sera présidée par le maire de Montréal, M. Camillien Houde, et elle se déroulera en la salle du Coliséum, située à l'angle des rues Dorchester et Guy. Cinq candidats sont sur les rangs.

Il fut impossible en fin de semaine de savoir laquelle des cinq candidates avait le plus d'avance sûr son adversaire pour ainsi dire.

Comme on le sait les cinq candidates sont les suivantes: Mlle Denyse Papineau, représentant le club "Le National"; Mlle Gilberte Labelle, représentant le club "Le Boucanier"; Mlle Cécile Dufresne, représentant le club "Le Laurier"; Mlle Antoinette Lauzon, représentant le club "Association La Feuille" Mlle Marie-Marthe Contant, représentant le club "Le Richelieu".

C'est ce soir, mardi, que l'on connaîtra laquelle de ces cinq candidates sera la Reine des Raquetteurs, dont le grand Congrès international aura lieu en fin de semaine, soit les 28, 29 et 30 janvier prochains.

Les quartiers généraux du congrès seront en l'hôtel Queen's. Le bureau de renseignements pour tous les raquetteurs seront situés au salon "La" de cet hôtel. On s'attend, au comité d'organisation, dirigé par M. Raoul Charbonneau, à la présence de plusieurs milliers de raquetteurs, sans compter les milliers de touristes qui profiteront de cette circonstance pour se rendre dans la métropole.

Le président du comité du couronnement de la Reine des Raquetteurs, le Dr L.-O. Geoffrion, nous déclarait en fin de semaine, que le spectacle donné demain soir, mardi, au Coliséum, sera très impressionnant.

Il y aura un orchestre de choix de plusieurs musiciens et le maître des cérémonies sera le populaire Jim Healy, directeur du comité de Publicité du Congrès international des Raquetteurs.

La jeune fille qui aura vendu le plus grand nombre de billets, qui aura reçu le plus grand nombre de souscriptions sera ensuite couronnée Reine des Raquetteurs.

La nouvelle Reine présidera en fin de semaine toutes les cérémonies des raquetteurs.

HARVEY JOUERA DEMAIN A CHICAGO

BOSTON. — Le joueur de défense des Canadiens, Doug Harvey, qui s'est blessé à la main gauche samedi sera de retour au jeu demain soir à Chicago. En effet, un examen aux rayons-X révèle que la blessure n'est pas grave et que Doug Harvey sera en mesure de reprendre son poste.

Le docteur Thomas A. Kelley, des Bruins de Boston a déclaré que la blessure n'était pas sérieuse. A Boston, dimanche soir dernier, Harvey a joué durant quelques minutes dans la période initiale, mais dût se retirer du jeu après avoir ressenti des douleurs à la main gauche.

PAUL LORTIE GAGNE

Au marché Atwater, hier, Paul Lortie et Ray Lortie ont combiné leurs efforts pour vaincre Kindred et Langsford dans la rencontre finale au programme.

Bos Lortie a vaincu Lucien Leblanc en semi-finale, tandis que le match entre Ray Couture et Ray Renaud a été un "no contest". Jean-Louis Couture a été vaincu par Gilles Millard et Bob Steele a battu Beaulieu en préliminaire.

Le St-François bat Canadien, 2-1

Les Citadelles gagnent, 13 à 5

Au Forum, hier soir, le club St-François-Xavier a remporté une brillante victoire de 2 à 1 sur le Canadien de Sam Pollock.

Lapointe et Hotte ont été les compteurs des vainqueurs, tandis que James a privé le St-François-Xavier du blanchissage.

Dans la deuxième partie au programme, les Citadelles de Québec ont écrasé les Maple Leafs de Verdun par 13 à 5.

Première période

1—Canadien, James 6.35
Pun.: St-Laurent.

Deuxième période

2—Cyclones, Hotte (Lapointe, Mudie) 4.38
Pun.: Gervais, Hogdson, Callaghan, Hotte.

Troisième période

3—Cyclone, Lapointe (Hotte) 9.29
Pun.: Callaghan, St-Laurent, R. Grigg.

Le Diable Rouge est un lutteur très expérimenté

Un nouveau lutteur apparaîtra dans l'arène du marché St-Jacques, jeudi soir prochain, lors de la prochaine séance de lutte préparée par l'actif promoteur Sylvio Samson. Ce nouveau gladiateur est nul autre que le Diable Rouge.

Le Diable a décidé de prendre comme partenaire Emile Dufresne pour former équipe dans le grand tournoi par équipes qui mettra aux prises huit paires de lutteurs. Ce tournoi est pour un enjeu de $500.

On rapporte que le Diable Rouge est un vilain du matelas, un dur-à-cuire, un lutteur très brutal qui ne néglige jamais une occasion pour démolir son rival à l'aide de tactiques défendues. Bref, c'est un lutteur qui sait tenir les foules en haleine par l'usage constant de coups illégaux.

Les autres équipes en lice dans ce tournoi sont les suivantes: Joe White et Sam Chuck, Bull Hocoma et Jean Latreille, Jacques Larose et Marshall Lewis, Lou Carlo et Paul Gaudette, Marcel et Jean-Paul Ouimet, George et Maurice Desparois, Cyclone Lecavalier et Kid Martin.

Le programme comprend quatre éliminatoires-préliminaires, deux semi-finales et une grande finale.

Vente de COMPLETS

à rabais importants

39.95 49.95 59.95

Vente de magnifiques tissus à grand rabais. Venez sans tarder profiter de ces aubaines inespérées.

Tailles et modèles pour toutes statures — hautes, courtes, trapues ou moyennes.

CHOISISSEZ CE QUE VOUS VOUDREZ

TOUS LES PALETOTS DE NOS 3 MAGASINS

A **20%** DE RABAIS

Confections de séries choisies à rabais

Lechasseur

Vêtements Fashion Craft LIMITÉE

274 St-Jacques, imm. Insurance Exchange
974, O., Ste-Catherine 281, E., Ste-Catherine

Les As de Québec aux prises avec le Royal ce soir au Forum

HORIZONS SPORTIFS
PAR BERT SOULIERE

Mickey Vernon le nouveau premier but des Indians de Cleveland, vient de déclarer que le fait de jouer avec les champions du monde lui permettra d'augmenter sa moyenne au bâton en 1949. "C'est bien simple" de dire Vernon. "Je n'aurai plus a frapper contre les Bob Feller, Bob Lemon et Gene Bearden"... Trois sportsmen américains sont très intéressés à acheter la franchise des Indians de Cleveland... Saviez-vous que Jack Dempsey n'a jamais knockouté un aspirant dans le 1er round au cours d'un combat de championnat, tandis que Joe Louis a éliminé Jack Roper, Buddie Baer et Tami Mauriello dès l'assaut initial?... Gerry Gosselin, l'actif publiciste et secrétaire de route des Royaux de Montréal, est souvent en demande pour donner des conférences sur le baseball dans divers cercles sociaux de notre province... On mentionne le nom de Jacques Plante, des Citadelles de Québec, pour garder les filets du club Cincinnati en 1949-50.

* * *

Jean Carignan, un fervent du hockey qui suit les activités des Canadiens depuis environ deux décades, favorise toujours les Habitants pour terminer la saison en deuxième position... Avant que la saison 1948-49 commence, Carignan avait classé le Tricolore en 2e place dans son choix annuel, bien que nombre de ses amis ne partageaient pas son opinion... Le récent rendement du Bleu, Blanc, Rouge semble vouloir lui donner raison... Dolbec, Trudel et Désaulniers devraient aider grandement la cause du Royal senior, ce soir, au Forum, contre les As de Québec... Ralph Buchenan commence à rapporter des dividendes dans le camp des Cataractes de Shawinigan Falls... Jimmie Haggerty, du Royal senior, vient de subir une opération pour l'appendicite... Il sera inactif durant plus d'un mois... C'est une autre lourde perte pour le club de Frank Carlin qui tente désespérément de rencontrer le terrain perdu depuis qu'il est victime d'une série de malchances...

* * *

La ligue de hockey Montréal connait sa plus fructueuse saison dans son histoire... Une nulle et une défaite: tel est le record de Goldsworthy à ses deux premières parties comme successeur de Toe Blake au poste de gérant des Bisons de Buffalo de la ligue Américaine... Walker Cooper refuse toujours de signer son contrat pour les Giants de New-York... Terry Moore, des Cardinals de St-Louis, est maintenant propriétaire d'une immense salle de quilles à St-Louis, Mo... Jack Banta et Dick Whitman ne reviendront pas avec le club Montréal... La résignation de Al Todd comme gérant des Bears de Mobile n'a pas été une perte dans l'organisation des Dodgers de Brooklyn... L'invitation de Bavasi aux Bears de Newark a fait ouvrir les yeux aux commissaires de la ville de Newark, qui ont maintenant décidé de coopérer avec la direction du club...

* * *

Si les Giants de New York remportent le championnat de la ligue nationale en 1949 sous le régime de Leo Durocher, ce sera la première fois depuis 1937 que les représentants du Polo Grounds gagnent le titre dans le circuit Frick... Tommy Farr vient de terminer le récit de sa vie dans le Sunday Empire News par la remarque suivante: "La loi devrait empêcher tout gérant d'un boxeur de prendre plus de 10% du revenu de son protégé plus un compte de dépenses raisonnable"... Après une courte vacance passée à Oka, Albert Molin, président de la Provinciale, n'a pas tardé à se mettre à l'oeuvre... Toe Blake, George Gravel et Bill Turner auraient été approchés par Molini pour arbitrer dans son circuit en 1949... L'ouverture officielle de la saison 1949 se fera le 8 mai... Buzzie Bavasi, le g. g. des Royaux de Montréal, est à se rétablir d'une grippe... La direction du Royal senior serait intéressée à mettre sous contrat Tommy Burlington, actuellement avec le Owen Sound senior...

* * *

Al Gionfriddo et le lanceur Art Shallock joueront vraisemblablement pour le club Hollywood de la Côte du Pacifique l'été prochain ...Le choix de Arthur Prince comme arbitre en chef de la ligue de baseball Provinciale en 1949 serait des plus judicieux... Si on procédait au choix de la première équipe d'étoiles de la ligue Nationale à cette période de la saison, Billy Reay, des Canadiens, serait un choix quasi-unanime pour le poste au centre, suivi de Syd Abel, capitaine des Red Wings de Détroit et Doug Bentley, des Black Hawks de Chicago... Paul Martin, gérant du St-Hyacinthe de la ligue Provinciale, jouera dans le champ extérieur en 1949 et non au premier but... Toe Blake vient de refuser une offre pour gérer le club North Sydney de la ligue senior du Cap Breton... Le North Sydney, incidemment, vient de perdre les services de John Quilty, ex-joueur du Canadien et du Boston.

Des milliers de skieurs envahissent les Laurentides

La fin de semaine a été excellente pour le ski dans les Laurentides. La récente neige a permis aux adeptes du ski de pratiquer pour la première fois cette saison leur sport favori dans des conditions passables.

Plusieurs trains de neige du C.N.R. bondés de skieurs, ont quitté la métropole samedi et dimanche. A la gare centrale hier, deux trains sont partis le matin. Le premier à 8 h. 10 pour se rendre jusqu'à Montfort et le deuxième à 9 heures pour se rendre jusqu'à St-Rémi. Le train de 8 h. 20 pour Rawdon étaient également bien rempli. Le mouvement des skieurs s'est fait sentir à bonne heure samedi.

Sid Smith rejoint Liscombe en première place des compteurs

NEW-YORK, 24. — Sid Smith, des Hornets de Pittsburgh de la ligue Américaine, a rejoint Carl Liscombe, des Reds de Providence, en première place chez les compteurs en obtenant huit points au cours de la dernière semaine.

Les deux joueurs ont 64 points à leur crédit. Liscombe a cependant joué deux parties de plus que Smith.

Johnny Chad, du Providence, occupe la troisième place avec 58 points, suivi de Gerry Reid, des Capitals d'Indianapolis, avec 57 points, et de Roger Bédard, du Providence, avec 56.

Phil Vitale, des Lions de Washington, est toujours le vilain du circuit avec 116 minutes de punition.

Ralph Alamas, des Flyers de St-Louis, est le meilleur gardien de buts du circuit avec une moyenne de 2.732 points alloués par partie. Connie Dion, des Bisons de Buffalo, et Baz Bastien, des Hornets de Pittsburgh, suivent Alamas de près avec 115 buts enregistrés contre eux en 42 joutes pour une moyenne de 2.738 points alloués par partie.

Voici les meilleurs compteurs:

	B.	A.	Pts
Sid Smith, Pittsburgh	36	28	64
Carl Liscombe, Prov. ..	36	28	64
John Chad, Providence	24	34	58
G. Reid, Indianapolis ..	25	32	57
R. Bédard, Providence	16	40	56
Murdo Mackay, Buffalo	18	37	55
Paul Gladu, St-Louis ..	38	21	54
C. Mackay, Indianapolis	21	33	54
F. Glover, Indianapolis	19	35	54
Phil Maloney, Hershey	18	34	52

Rudy et Wally Dusek contre Valois et Laurent Moquin au Forum, demain

Yvon Robert vs Killer Davis en finale — Ovila Asselin contre Ben Sharpe en préliminaire

Le promoteur Eddie Quinn a complété son programme pour demain soir au Forum. Yvon Robert en sera à son premier match de l'année demain alors qu'il rencontrera le brillant Karl "Killer" Davis dans la finale au programme. Les frères Dusek, Rudy et Wally seront de retour mais ne rencontrerait pas les frères Sharpe qui seront également à l'affiche.

Les Dusek qui sont bien connus des amateurs locaux feront face dans un match par équipe au duo canadien-français formé de Frank Valois et Laurent Moquin. Mike Sharpe un colosse de 260 livres aura comme edversaire le dur Al Korman tandis que Ben Sharpe disputera la victoire à Ovila Asselin.

Robert s'est entraîné avec Moquin et Valois en fin de semaine afin d'acquérir plus de rapidité. Il se déclare en parfaite condition physique et se dit assuré de vaincre rapidement Killer Davis. Ce dernier ne l'entend pas de la même façon cependant et il prétend donner une leçon au champion.

Les observateurs favorisent cependant Robert pour l'emporter. On sait que Lou Thesz reconnu champion par la National Wrestling Association est venu dans l'est pour éclaircir toute cette situation de champion. Robert reconnu champion au pays livrera quelques matches avant de faire face à Thesz. Ce dernier devra cependant gagner les matchs qu'il livrera également.

Robert sera handicapé dans le poids mais il semble posséder trop de science et de fini pour Davis. Ce dernier est un artiste des coups déloyaux et l'on peut s'attendre à tout.

Les Dusek se posent comme de solides adversaires pour Valois et Moquin. Le duo canadien-français compte sur sa rapidité pour l'emporter. Ovila Asselin qui connait de brillants succès présentement livrera certainement un match intéressant à Ben Sharpe en préliminaire.

Dix matches de boxe amateur à la Palestre Nationale

L'excellent programme de boxe amateur qui sera présenté à la Palestre Nationale demain soir a été complété. Dix matches intéressants seront à l'affiche.

Le promoteur Al Décarie a annoncé hier qu'il avait pris les arrangements nécessaires en fin de semaine pour bâcler un match entre A. Cloutier, du Terminal Park "Y", et Fernand St-Denis, du University Settlement, dans les 112 livres. Un autre combat fut également organisé entre Angelo Bardonna, Black Watch, et Ken Wolofsky, U.S., chez les mi-moyens.

Les deux combats chez les poids lourds mettront aux prises André Sauvé, Square A.C., contre Bob Edgett, St-Paul A.C., dans un match de cinq rounds, et Robert Roberge, National, contre Maurice Lévesque, Terminal Park "Y", dans un match de trois rounds.

Le premier combat doit commencer à 8 h. 30 précises. Le tout promet d'être enlevant du commencement à la fin.

GRANDE MASCARADE

Grande mascarade organisée sous le patronage de toutes les organisations de jeunes de la paroisse St-Alphonse d'Youville, pour samedi soir le 29 courant à 8 h. 30 p.m. sur la patinoire de notre terrain de jeu, situé angle Foucher et Crémazie.

Si en ce soir du 29 janvier la mauvaise température sévissait, cette fête sportive sera remise au samedi 5 février à 8 h. 30 p.m.

Cette mascarade est mixte et tout participant ou participante devra porter un costume de fantaisie (pour l'occasion). En passant nous vous faisons remarquer que les enfants en-dessous de 15 ans ne seront pas admis sur la patinoire.

Il y aura entre autre, danse sur glace, patin de fantaisie. Numéro surprise, et la distribution de nombreux prix, lesquels seront décernés par un comité de juges.

Pour plus de renseignements appelez: Wilfrid Parent, DU. 2472; Thérèse Valois, DU. 4326.

En vedette avec les "Ice Follies"

Tous les ans, les "Ice Follies" offrent un somptueux et riche spectacle, au Forum. Cette année, du 6 au 13 février, en soirée, ainsi qu'en matinée le samedi 12, à 2 h. 30, il sera possible d'assister au nouveau spectacle des "Follies" au Forum et de voir huit fameux numéros de grande richesse dont "Centenaire de la Californie" dont on a un aperçu ci-dessus. On voit en effet la gracieuse Monica Moran exécutant un pas de patin difficile. Les billets pour les "Ice Follies" sont actuellement en vente au Forum et s'enlèvent rapidement. Procurez-vous les vôtres aujourd'hui.

Encouragez vos joueurs favoris en courant une chance de gagner l'un des prix hebdomadaires ou de fin de saison offerts par nos annonceurs. Adressez vos coupons comme suit:

CONCOURS "3 ETOILES", JOURNAL "LE CANADA",
33 OUEST, ST-JACQUES, MONTREAL

★ ★ ★

COUPON No 38

CONCOURS "3 ÉTOILES"

Voici mon choix des trois étoiles du Canadien pour la joute de dimanche soir contre les Bruins à Boston:

1 .....

2 .....

3 .....

.....
(Signature du voteur)

.....
(Adresse)

Le Clairon Sportif
par Jean Séguin

Le hockey junior prend tellement d'importance qu'il est naturel que certains clubs alignent des joueurs ayant dépassé l'âge limite et cela sans être aucunement responsable de l'offense. Plusieurs juniors touchent aujourd'hui des salaires intéressants et l'on comprend que certains joueurs de hockey, ayant dépassé l'âge limite, tiennent tout de même à évoluer dans le circuit junior. Nous nous demandons pourquoi il n'existe pas une échelle de salaire qui serait la même pour toutes les équipes. Cela éviterait bien des embêtements à plusieurs intéressés et ne pousseraient pas les jeunes joueurs à tenter de l'aligner là où l'on est le mieux traité financièrement. L'affaire "Marius Groleau" des Citadelles de Québec avait soulevé maints commentaires et Frank Byrne, le président de cette équipe, avait ouvertement protesté contre la décision de la Q.A.H.A. On sait que les Citadelles avaient alors perdu 25 points dans le classement des équipes pour tomber de la première à la dernière place.

* * *

Byrne avait expliqué dans le temps qu'un club ne méritait pas d'être puni pour la bêtise de l'un de ses joueurs. Après tout Québec alignait Groleau sous bonne foi. Ce dernier possédait un certificat de naissance qui lui permettait d'évoluer chez les juniors et s'il s'est permis de tromper les autorités et les amateurs, il est tout de même osé de prétendre que l'équipe pour qui il jouait soit responsable de la situation. Dans le cas de Aldo Ghirotto, alias Gérard Tremblay, du St-François Xavier c'est une situation identique mais encore plus confuse. En effet, Ghirotto s'aligna pour sept parties avec le club St-François. Le club de Buswell gagna cinq de ses joutes et annula dans les deux autres. La décision de la Q.A.H.A. après que Ghirotto fut trouvé trop vieux pour évoluer chez les juniors fut: Cinq ans de suspension au joueur et une perte de 12 points dans le classement pour le St-François.

* * *

Cependant, si l'on étudie la situation il est difficile de comprendre pourquoi la Q.A.H.A. a été d'une telle sévérité envers le club St-François. En effet, quand il fut rumeur que Ghirotto n'était pas éligible pour évoluer dans le circuit junior la direction du St-François fit jouer Ghirotto sur le banc et ouvrit elle-même sa propre enquête. Rien ne prouvait que Ghirotto n'était pas éligible et la direction remit le tout entre les mains de la Q.A.H.A. L'association tint sa propre enquête et elle aussi ne trouva absolument rien. Elle avisa par la suite le St-François que Ghirotto pouvait légalement s'aligner. Ghirotto revint donc au jeu. Cependant, les Citadelles de Québec, qui avaient reçu un dur coup dans l'incident Groleau, revinrent à la charge et déclarèrent posséder suffisamment d'évidence pour prouver que Ghirotto n'était pas éligible. La Q.A.H.A. enquêta de nouveau et finalement samedi le mystère fut éclairci.

* * *

Nous croyons personnellement que dans le cas du Québec tout comme dans celui du St-François les deux clubs ne méritaient pas de perdre tous les points gagnés avec les joueurs inéligibles sur leurs alignements. Après tout les directeurs de ces équipes ont agi droitement et elles ne devraient pas être punies pour des offenses de deux jeunes écervelés. Si l'on considère de plus que Ghirotto est un joueur bien ordinaire il est compréhensible que la directio ndu St-François n'ait pas prisée la décision de la Q.A.H.A. Le St-François avait déclaré samedi qu'il se retirait du circuit. La direction est revenue sur sa décision et il aurait été malheureux qu'elle persiste à se retirer. Le club connait une excellente saison et possède de bonnes chances de remporter le championnat. Il est donc à espérer qque Ghirotto soit le dernier joueur du circuit qui dépassait l'uge limite. L'autres situations du genre nuiraient considérablement au circuit. Un joueur qui jure être éligible pour les juniors quand il falsifie son baptistaire ne mérite plus de jouer au hockey.

* * *

Bernard Geoffrion sera deux semaines sans jouer... Cleksiuk, colosse joueur d'arrière-garde des Citadelles, a mis carrément Geoffrion en échec sur la bande au Forum dimanche, et le porte-couleurs du National fut forcé de se retirer avec des muscles déchirés à l'épaule et au bras... Le National manquera certainement les services de Geoffrion qui se pose comme l'un des meilleurs ailiers dans le circuit... Le trio Désaulniers-Dolbec-Trudel aura un essai de trois joutes avec le Royal senior... Nous sommes assurés qu'il affichera une excellente tenue... Gordon Henry a réussi un bel exploit en blanchissant les Canadiens sa première joute dans la Nationale... On rapporte cependant que les joueurs des Canadiens semblaient fatigués et n'ont pas donné beaucoup de travail à Henry... Les joutes de hockey sont beaucoup plus intéressantes quand les joueurs s'en tiennent au hockey... La meilleure preuve fut la joute Québec- National dimanche... Ce fut la meilleure joute que nous ayons vu au Forum cette année...

Les sports dans l'Est

Le comité exécutif récréatif des terrains de jeux Hochelaga-Maisonneuve vient d'être fondé. Les membres suivants ont été élus: René-A. Gauvreau, président; Geo. Frigon, premier vice-président; R. Blain, deuxième vice-président; R. Brisson, trésorier; R. Ricard, secrétaire; Gérard Fontaine, publiciste; Paul Gauthier, agent de liaison; Aimé Constantin, moniteur; directeurs: B. Oakley, G. Daigle, M. Tremblay et Maurice Verville. Le comité a pour but de promouvoir les sports dans l'Est.

Carlin compte sur eux

Le Royal senior rencontre les As de Québec ce soir au Forum. Même si le Royal sera privé de plusieurs de ses étoiles, l'instructeur Frank Carlin est confiant de voir son club triompher. Carlin compte beaucoup sur le vétéran Ernie Laforce, à gauche, et le jeune Bob Marchessault pour infliger une défaite au club de Punch Imlach.

Boudreau prétend que Boston sera le club à battre en 1949

Bill Veeck, président des Indians de Cleveland de la ligue Américaine prétend que son club remportera de nouveau le championnat en 1949, mais le gérant Lou Boudreau n'est pas du même avis. Boudreau, qui fut choisi le joueur le plus utile à son club dans le circuit Harridge et l'athlète de l'année dans le domaine du baseball, a confiance aux Red Sox de Boston.

Les Red Sox de Boston sont plus puissants que l'an dernier déclare Boudreau. L'an dernier ils ont perdu le titre parce qu'ils étaient trop grands favoris pour l'emporter. Les joueurs ont été affecté par une tension nerveuse. Toutefois, Boudreau ajoute que ses Indians seront dans la course au championnat. Les Indians sont renforcés depuis l'acquisition de Mickey Vernon, Early Wynn, Frank Papish et Mike Tresh.

Boudreau prétend que l'acquisition de Vernon est la plus importante dans le camp du Cleveland. Ce joueur a remporté le championnat des frappeurs de la ligue Américaine en 1946 avec une moyenne de .353 au bâton.

Vernon jouera dans chaque partie en 1949 s'il n'est pas handicapé par des blessures, d'ajouter Boudreau. Ce dernier est d'avis également que Wynn aidera beaucoup le club au monticule. "Wynn complète avec Gene Bearden, Bob Feller, Bob Lemon et Steve Gromek, le "Big Five" du club" a ajouté Boudreau. Il prétend également que Bob Feller connaitra une meilleure saison que l'an dernier alors qu'il remporta 19 triomphes.

Le gérant des champions du monde avance que son as-artilleur triomphera au moins 20 fois durant 1949. Feller est à se construire un ranch actuellement à Grand Prairie, Tex. Boudreau est d'avis que lui et Joe Gordon formeront durant les trois prochaines saisons la meilleure combinaison des Majeures. Boudreau a confiance aux Red Sox de Boston, mais il prévoit une dure opposition de la part des Yankees de New-York. "Tant que ces derniers aligneront le solide Joe DiMaggio, vous pouvez être assuré que les Yankees donneront du fil à retordre à leurs adversaires" a déclaré Boudreau en terminant.

Balle-molle chez nos militaires

Voici les résultats des joutes disputées dans la ligue de balle molle à l'intérieur chez nos militaires.

Section des officiers:

R. de C. 2 0 3 0 2 0 0 0 4—11 18 4
B. W. C. 0 0 3 2 1 3 5 2 x—16 24 2
Batteries: St. Pierre et Mails, Patrick et Litchfield.

McGill ..... 0 0 0 1 1 2 1— 5 6 2
R de-M .... 01 11 7 4 4 3 x—39 40 3
Batteries: Panetta D'Arcy et Tyndale, Lupien, Riendeau et Tremblay.

F. M. R. .... 1 0 2 3 4 1 4 7—10 41 9
R. M. R. .... 16 4 5 6 3 0 7—41 38 5
Batteries: Charbonneau, Arsenault et Leroux, Stevens, McCullough et Hart.

7 Recce ..... 5 0 1 0 2 2 3 —13 19 4
C. G. G. ..... 4 2 0 3 5 1 0—15 17 2
Batteries Richie, Roberts et Stannard, Huston et Radmar.

Les aures rangs:

R. M. R. ..... 0 0 0 0 0 0 3— 3 7 4
7 Recce ..... 3 2 3 1 0 3 x—12 6 4
Batteries: Fraser et Van Ryswick, Lemoine et Todd.

Frank Carlin aurait recours au trio Dolbec, Désaulniers, Trudel du club National jr.

Inactif depuis mardi dernier après avoir encaissé une défaite de 4 à 3 en temps supplémentaire aux mains du puissant Sherbrooke, le Royal senior reprendra ses activités, ce soir, au Forum, alors qu'il affrontera les As de Québec. Cette joute devait être disputée le 12 janvier dernier, mais elle fut remise à ce soir. Pour les Royaux, c'est une importante partie. Le club de Carlin est actuellement en troisième position, six points derrière Sherbrooke. Il lui faut triompher ce soir s'il aspire encore à reprendre le terrain perdu.

Le Royal a été le club qui fut le plus malchanceux depuis le début de la saison dans le circuit Slater. Il a perdu tour à tour les services de Grant Morrison, Pit Morin, Claude Robert, Gerry Plamondon, Jimmie Haggerty. De la première place il est tombé en troisième position. C'est dire que le retour de Morin est des plus urgent. Morrison ne jouera plus de la saison. Haggerty ne reviendra pas au jeu avant un mois. Plamondon joue maintenant avec les Canadiens de la ligue Nationale.

Situation critique

Bref, le Royal est dans une situation très critique. Pour combler l'absence de Haggerty, Morin et Morrison, Frank Carlin fera vraisemblablement graduer une ligne entière pour la partie de ce soir. Cette ligne serait celle du National junior, formée de Claude Dolbec, Gérard Désaulniers et Gerry Trudel. Ces trois jeunes joueurs font sensation dans le circuit Thérien et nul doute qu'ils seront en mesure d'aider la cause du Royal.

Si l'on se base sur les joutes du passé entre Québec et Royal, il y aura beaucoup d'action ce soir. On sait que le Royal a toujours eu de la difficulté à vaincre les représentants de la Vieille Capitale. Lorsque ces deux clubs sont aux prises, l'action ne dérougit pas. Le jeu est rude au possible. La foule est constamment tenue en haleine. Le gardien de buts du Québec, Jean Marois, n'oublie jamais de se surpasser contre les joueurs de Carlin.

Beaucoup d'action

Or, il faut prévoir une autre lutte contestée ce soir et si les Royaux sont aussi combatifs qu'ils le furent dans leur dernière joute contre le Sherbrooke, leurs chances de triompher des As sont excellentes.

Deux autres joutes sont au programme ce soir. Le Sherbrooke recevra la visite des Rovers de New-York et les Cataractes de Shawinigan Falls rendront visite aux Braves de Valleyfield. Une victoire pour le Sherbrooke lui permettrait de se rapprocher à trois points seulement des Senators d'Ottawa, détenteurs de la première position.

La joute Royal-Québec, ce soir, au Forum, débutera à 9 heures. Elle sera précédée d'une partie régulière de la ligue Junior mettant aux prises les clubs Valleyfield et Canadien.

St-Stanislas bat St-Sauveur par 6-1

Dimanche, sur la patinoire de St-Viateur, le St-Stanislas, champion de l'an dernier, remportait une éclatante victoire sur l'ESSV par le compte de 6-1. Cette joute marque un record dans la ligue des Ecoles Supérieures pour le nombre de punitions écopées: l'ESSS en reçut 12 et St-Viateur 7, soit un total de 19. Ce record n'indique point cependant une grande-rudesse dans la partie, mais une extrême sévérité de la part des arbitres.

Par suite de leur nervosité et de leur manque de fini autour des filets, les Viatoriens ont raté plusieurs occasions de scorer à la première et à la troisième périodes, et n'ont pu profiter de leur avantage numérique. Les ESSSistes ont joué en ces circonstances, un merveilleux jeu défensif et Poirier s'est surpassé dans les filets des vainqueurs. Toutes ces punitions ont désorganisé les deux équipes qui n'ont pu donner la cohésion et le fini qu'on leur connait.

Tétreault fut le meilleur pour les Bleu et Or avec trois francs buts alors que Leblanc jouait une magistrale partie à la ligne bleue. Lalonde réussit à compter l'unique point des Viatoriens. A la suite de leur victoire, l'ESSS demeure en tête du classement.

Première période

1—SS., Ricard (Desjardins) .. 4.07
2—SS., Desjardins 7.26
Punitions: Forest, Legault, Tétreault, Desjardins, Lasnier.

Deuxième période

3—SS., Tétreault (Lasnier, Ouellette) 5.50
4—SS., Tétreault (Ouellette) .. 12.04
Punitions: Ouellette, Ménard, Boyer, Lalonde.

Troisième période

5—SS., Tétreault (Leblanc) 3.11
6—SV., Lalonde 12.24
7—SS., Ricard 12.49
Punitions: Ladouceur, Legault (mauvaise conduite), Desjardins (2), Tétreault, Ricard, Leblanc, Léveillé, Boileau, Dagenais.

Invincibles

Les Loisirs St-Jean-Baptiste Juvénile ont continué leur marche triomphale en jouant leur quatrième partie sans défaite alors qu'ils ont annulé avec le club Maluron au compte de 2 à 2 après avoir blanchi le St-Vincent-de-Paul par 5 à 0. Jean Lauzon Martineau, Brazeau et Coutu ont le plus brillé au cours des deux joutes. Pierre Sanche s'est surpassé dans ses filets.

Il y en a qui diront . . .

"Elle a les lignes élégantes d'un rapide bateau de plaisance!"

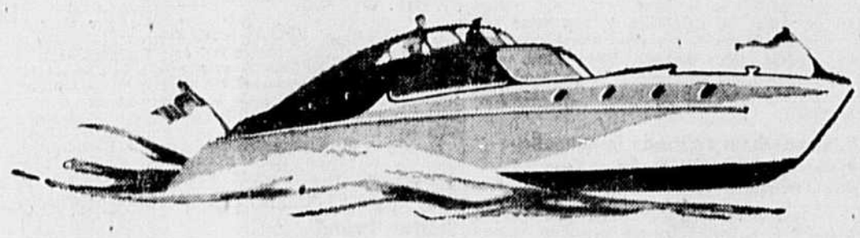

Elle s'en vient
LA NOUVELLE
CHEVROLET
POUR '49

C-149F

CHEVROLET

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL, LIMITED,
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

LEDUC AUTOMOBILES (CANADA) LIMITED
3421, avenue du Parc (près Sherbrooke)

DES CHATELETS AUTOS LTEE.,
4590, rue St-Denis

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry

ROBITAILLE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Decarie

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, avenue Bannantyne, Verdun, Qué.

Ventes "records" pour Harding Carpets Ltd — Waite-Amulet, vedette

POTINS FINANCIERS

La reprise des activités, sur la bourse de Londres, après les 2 jours de congé coutumier de fin de semaine, a été marquée par une certaine fermeté de la liste mobilière. Sur la bourse de Paries, la séance a été mémorable hier. La semaine a plus ou moins bien débuté, de son côté, sur la Bourse de New-York, de même que sur les bourses de Montréal et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils furent soutenus, hier, à Chicago, tandis que les cours des grains grossiers parurent plutôt à la hausse à Winnipeg. Sur notre marché des obligations, le ton était calme de même que sur celui de New-York.

* * *

Il y avait une atmosphère de fièvre hier sur la bourse de Paris, au point que la séance d'hier passera pour mémorable vu que le marché des Fonds d'Etat n'était composé que d'acheteurs. En même temps que se produisait cette vogue des rentes, le marché de l'or s'inscrivait en baisse sensible. C'en est assez pour expliquer la lourdeur des mines d'or à New-York, et sur nos marchés.

* * *

Les métaux usuels ont connu, hier, sur la bourse de Toronto leur séance la moins active du mois; est-ce parce que ce marché a passablement escompté les avances récentes du côté des prix des métaux? Fort possible...

* * *

Que la rumeur à l'effet que l'I.C.C. est opposé aux demandes d'augmentations de taux de fret aux Etats-Unis, avec toutes les conséquences malheureuses que cela comporte pour l'ensemble de la liste mobilière, liste qui devrait hésiter quelque peu aujourd'hui, vu que ce ne sera que cet après-midi, après la fermeture de la bourse de New-York que U. S. Steel fera connaître ses recettes pour 1949. Advenant que ces dernières soient des plus favorables, l'accalmie actuelle du marché donnerait probablement lieu à certain regain de vie.

* * *

Réunis hier en assemblée, les administrateurs de Canadian Car ont déclaré un dividende trimestriel de 20 cts par action ordinaire et un autre de 23 cts par action de la classe A; tous deux payables le 22 février aux actionnaires inscrits le 31 courant.

* * *

C'est demain que Nesbitt, Thomson & Co., Wood Gundy Corporation et la Société de Placement Inc., offriront en souscription au public une émission additionnelle de $3,000,000 d'actions privilégiées de B. C. Electric Co.

* * *

C'est ce matin que l'on saura à qui a été adjugée l'émission de Sherbrooke, pour laquelle il avait été demandé des soumissions ces jours-ci.

* * *

La hausse hier des titres de White Amulet à un sommet serait due à l'excellence des analyses se rapportant aux dernières découvertes; la 1ère section de 18 pieds de carotte a donné, en moyenne, 7.2 p.c. de cuivre, 3.68 p.c.c. de zinc, 07 onces d'or et 09 onces d'argent et la seconde section entre 1,570 et 1,635 pieds de profondeur a donné 2.8 p.c. de cuivre, 2.85 p.m. de zinc, 05 onces d'or et 09 onces d'argent. Ce serait plus que les estimés préliminaires et c'est ce qui expliquerait le sommet de $14.25 hier, en regard d'un bas niveau de $4.60 en 1948.

* * *

C'est ce matin que Brandram Henderson doit réunir ses actionnaires dans notre ville pour la tenue de l'assemblée annuelle. Canada Vinegars tiendra aussi aujourd'hui son assemblée annuelle aujourd'hui, de même que la Confederation Life Association et le National Trust, mais, à Toronto.

* * *

Les actions privilégiées de Ogilvie Flour Mills se vendront aujourd'hui ex-dividende 1.75 par action, tandis que les titres ordinaires de Canadian Oil se vendront aujourd'hui ex-dividende .20 cents par action.

* * *

Les entreprises suivantes paieront aujourd'hui des dividendes à leurs détenteurs d'actions ordinaires: Nor. Pow., .15; St. L. Corp, 2e priv., .50; St. L. Corp, .18 3-4; St. L. Pap. priv., .75; St. L. Pap. 150; St. L. Pap, 2e priv., .60.

* * *

A l'occasion du 75e anniversaire d'incorporation officielle de la Bourse de Montréal, le poste CJAD procédera cet après-midi à une radiodiffusion du parquet même de cette bourse. On y interviewra son président M. Jacques Forget, ainsi que maints autres dirigeants de cette importante institution financière locale que chacun peut visiter de 10 à 3 heures, soit aux heures où se transigent chaque jour des dizaines de mille actions de toutes sortes, dans l'intérêt du public épargnant aussi bien que de la société en général.

The Manufacturers Life Insurance tient sa 62e assemblée annuelle

The Manufacturers Life Association Co. vient de tenir sa 62e assemblée annuelle. C'est l'une des premières compagnies d'assurance-vie à rendre public son bilan et, si l'on en juge par son excellence, c'est de bon augure pour les autres.

Actif-record de plus du double en 10 ans et encours de $1,143,000,000

Comme chacun le sait, sans doute, la Manufacturers Life fait d'importantes affaires, aussi bien à l'étranger qu'au pays. Ce n'est donc pas sans raison que M. J. H. Lithgrow, son vice-président et gérant général, dans ses remarques aux actionnaires et assurés transmises ces jours-ci, traita des taux de conversion du change étranger, taux qui, compte tenu de la conversion du change, signifierait, en quelque sorte, que les nouvelles affaires enregistrées l'an dernier auraient pratiquement été aussi élevées qu'en 1947, alors qu'un record fut établi. Ces nouvelles affaires, elle atteignirent $158,000,000, et, 35 p.c. de ce total provenait du Canada, tandis que 30 p.c. provenait des E.-U., 7 p.c. des Indes Occidentales et 28 p.c. d'autres pays étrangers. Par suite de ces nouvelles affaires et, compte tenu des polices annulées par cause de décès, etc., son encours s'établissait donc, à la fin de 1948, à $1,143,000,000, dont 91 p.c. représentait de l'assurance ordinaire, et le solde consistait en $29,000,000 d'assurance groupe et $69,000,000 de contrats de rentes différées, etc. De tels chiffres démontrent, certes, que cette entreprise possède bien la confiance du public et pour cause... n'a-t-elle pas un actif global de $366,800,000, en regard de $358,121,438 au 31 décembre 1947 et de $177,808,634 seulement, en 1939? De telles ressources "record" (elles ont plus que doublé durant le cours espace d'une décennie) sont, en outre, de premier ordre, suivant ce qui ressort de leur analyse par M. Lithgrow. Ce dernier déclarait, en effet, récemment que 38 p.c. de l'actif global consistait en obligations gouvernementales, en regard de 34 p.c. précédemment, 12 p.c. en prêts sur hypothèques, 7½ p.c. en stock, etc. L'on notera, ici, que le taux d'intérêt gagné a été de 3.79 p.c., comparativement à 3.65 p.c. précédemment, et cet accroissement mérite d'autant plus d'être signalé à l'attention du public que le loyer de l'argent est en général demeuré fort avili au cours de l'an dernier, soit donc une preuve de l'habile politique poursuivie par la direction dans l'ensemble de ses placements. Que dis-je, cette même direction s'est, aussi, montrée des plus prévoyantes, en augmentant les réserves de dividendes, le surplus, etc., lesquels forment un total de $20,716,946, représentant l'excédent de l'actif sur le passif.

Son président M. M. R. Gooderham traite de la nouvelle base pour le calcul du change étranger et du caractère social de l'assurance-vie

Tout comme le gérant-général de la Manufacturers Life, son président, M. M. R. Gooderham, C.R., a traité des modifications, apportées dans le calcul des changes, développement qui expliquerait la baisse plus apparente que réelle dans le total des nouvelles affaires, accusées l'an dernier par cette entreprise. Tous les montants, en sterling, furent convertis à $4.03 à la livre sterling en 1948, comparativement à $4.86 2-3 en 1947 et comme il en fut de même pour les autres monnaies, rien donc d'étonnant que cette importante compagnie "à véritable caractère international" ait vu son volume de nouvelles affaires refléter les changements, apportés dans son calcul des changes. Il faut se garder d'en conclure qu'elle a vu ses affaires réellement baisser. Tout au contraire, au dire de son président, son encours, à $1,143,000,000, représente une augmentation nette de $99,000,000, en regard de 1947. Son encours s'établissait à $590,259,769 en 1939. Cette hausse de "près du double" parle par elle-même sans qu'il soit besoin de plus amples commentaires. Si l'on considère, maintenant, que la moyenne des 415,000 polices de la compagnie en cours est de $2,752, on a une idée du caractère populaire des contrats d'assurance-vie, émis par cette entreprise progressive, fondée en 1878 et dont les activités n'ont pas tardé à dépasser les frontières de notre pays. En effet, elle fait des affaires aux Etats-Unis depuis 1893, en Grande-Bretagne et en Irlande depuis 1905 et, depuis une couple de décennies, elle en fait jusqu'en Afrique du Sud, en Egypte, en Palestine, dans l'île de Ceylan, aux Indes Occidentales, etc. L'importance de ses activités à l'étranger, tout en contribuant à ses succès, contribue aussi à la renommée de notre pays à l'extérieur. Incidemment, vu le caractère international de ses activités, cette entreprise doit compter sur un conseil d'administration des plus habiles et bien au courant de ce qui se passe un peu partout dans le monde, tant au point de vue politique qu'économique et pour cause... Si l'on s'en rapporte à l'intéressante allocution présidentielle, prononcée par M. Gooderham lors de l'assemblée annuelle de la Manufacturers' Life tenue ces jours derniers à son siège social à Toronto, l'on ne peut s'empêcher d'en conclure que cette dernière compte une direction fort bien avisée et qui sait bien capitaliser toute chose. Ainsi, au dire de M. Gooderham, les perspectives semblent être favorables encore pour plusieurs années pour l'assurance-vie, de plus en plus populaire depuis cinq ans, en Amérique du Nord en particulier; ce qui n'est pas sans importance, quand l'on sait qu'elle fait 65 pour cent de ses affaires aux Etats-Unis et au Canada. L'espace nécessairement restreint réservé à une chronique de journal ne nous permet pas de commenter davantage le message, fort bien documenté, de M. M. R. Gooderham, mais, avant de clore cette dernière, nous tenons à faire ressortir, une fois de plus, le caractère économique et social des activités poursuivies par l'assurance-vie. Ainsi, l'an dernier seulement, la Manufacturers' Life a distribué au-delà de $20,938,871, dont $7,239,475 en réclamations à cause de décès et le solde, soit $13,699,496, à ses assurés vivants, sous forme de valeurs de rachat, rentes, dividendes, indemnités, etc.; ce qui porterait donc à près de $400,000,000 le montant global ainsi distribué durant ses 62 ans d'existence, montant qui a contribué à dégrever d'autant les pouvoirs publics et c'est pourquoi, ces derniers à notre opinion se doivent de ne rien faire qui puisse entraver les activités des compagnies d'assurance-vie, activités fort bénéficiables, en définitive, aux Trésors publics, directement et indirectement.

Marcel CLEMENT

Dans le monde de la bourse

M. Farrell J. Vincent, vice-président de la Bourse de Montréal, dont on célébrera, demain soir, le 75e anniversaire d'incorporation par un grand banquet au Windsor. M. F. J. Vincent est un des associés de la firme L. J. Forget et Cie., membres de la bourse et du Curb de Montréal.

Marchés aux bestiaux assez achalandés

Sur les deux marchés du bétail à Montréal, hier, il y eut peu d'activité en ouverture et les prix affichaient un ton stable à légèrement faible. Les arrivages se composent comme suit: 699 bêtes à cornes, 628 veaux, 380 porcs et 85 moutons.

Au compartiment calme des bêtes à cornes, les acheteurs offraient jusqu'à $1 de moins. Il n'y eut pas assez de ventes pour établir une tendance. En bonne demande, les veaux de lait se sont vendus à des prix stables. Ceux de bonne qualité ont fait $29-30, les communs à moyens $22-28, les veaux d'herbe légers $15-15.50 et les antenais $12-13.

Le ton était faible dans la section des porcs. Les acheteurs offraient $30 pour ceux de la catégorie A et $22-30 pour les truies. Les vendeurs demandaient $31 et aucune vente ne se fit au début. Les quelques agneaux offerts ont donné $22-23, vendus non classifiés. Les moutons ont rapporté $6-10, suivant la qualité.

Ventes de magasins à rayons plus élevées

D'après les chiffres provisoires du Bureau fédéral de la statistique, les ventes des magasins à rayons durant la semaine terminée le 15 janvier dépassent de 14 p.c. celles de la semaine correspondante de l'an dernier. La plus forte avance se manifeste dans les provinces Maritimes, soit 25 p.c.; viennent ensuite la Saskatchewan, 21 p.c.; le Québec, 18 p.c.; le Manitoba, 13 p.c.; l'Ontario, 11 p.c.; et l'Alberta, 9 p.c. Les résultats de la Colombie-Britannique ne sont pas connus.

Notre production de chaussures plus élevée

En novembre, la production de chaussures en cuir continue l'augmentation observée depuis juillet 1948 et elle augmente à 3,008,883 paires, contre 2,905,143 le mois précédent et 2,736,735 en novembre 1947.

Durant les 11 premiers mois de 1948, la production s'élève à 29,622,796 paires, en comparaison de 33,025,672 durant la période correspondante de 1947. Sur la production de novembre, 687,921 paires ont une semelle fabriquée avec des matériaux autres que le cuir.

Dividendes déclarés

MacKinnon Structural Steel Co., $1.25 par action privilégiée, payable le 15 mars aux actionnaires inscrits le 28 février.

Conduits National Co., 25 cents par action, payable le 9 février aux actionnaires inscrits le 29 janvier.

Home Oil Co.

CALGARY, 24. (P.A.) — M. James W. Hamilton, secrétaire-trésorier de Home Oil Company, a annoncé que les actionnaires ont déjà souscrit à plus de 90 pour cent de la nouvelle émission qui leur a été offerte.

Le conseil d'administration se réunira mercredi pour s'occuper des souscriptions et de la répartition des actions.

Dollar lourd

NEW-YORK, 25. (C.P.) — Le dollar canadien a baissé de 1/16 à 7 9/16 pour cent d'escompte à New-York et la livre sterling était inchangée à $4.03¼. La Commission de contrôle du change à Ottawa maintient pour le dollar américain, le pair à l'achat et une prime de ½ pour cent à la vente.

Moyennes de Dow-Jones

	Haut	Bas	Clot	Chge
30 indus.	182.28	180.51	180.83	—0.71
20 ch. de f.	53.92	53.35	53.38	—0.37
15 utilités	35.14	4.281	35.00	inch.
65 stocks	66.37	65.77	65.91	—0.27

A NOTER

Harding Carpets Limited fait parvenir ce matin à ses actionnaires son rapport annuel, couvrant l'exercice financier, clos le 31 octobre 1948. Une analyse de ce dernier laisse voir des recettes consolidées de $404,860, en ment, soit donc l'équivalent de $1.75 par action privilégiée, soit "le plus haut chiffre encore vu dans son histoire" et soit 35 pour cent de plus que précédemment. Rien donc d'étonnant que la direction ait payé un dividende "extra" de 10 cents le 3 janvier, d'autant plus que le dernier exercice financier vient de clôturer avec un surplus reporté de $1,220,155, contre $1,000,258 au 31 octobre 1947. Un tel surplus doit être bien vu des actionnaires d'autant plus que M. John S. Dickson, président, fait remarquer dans le message qu'il transmet ce matin que la concurrence s'avère plus dure, en ce qui concerne les tapis importés. Heureusement, qu'il a laissé entendre que l'avenir paraissait, toutefois, encore intéressant dans son ensemble et qu'il ressort d'une analyse de l'actif, se chiffrant par $5,075,272, que le fonds de roulement de l'entreprise s'établit à $2,237,720, à rapprocher de $1,933,-967 au 31 octobre 1947, soit un facteur des plus favorables dans les conditions actuelles d'opération.

Bourse de NEW-YORK

374 avances, en regard de 376 pertes hier à N.-Y. — Moyenne de 60 titres, avilie

NEW-YORK, 25. (C.P.) — Les fluctuations, accusées au début de cette semaine à Wall Street, furent de nature fractionnaire, si l'on s'en rapporte à la tenue de ce marché hier.

Sur 998 valeurs échangées, 374 accusèrent des gains, 376 des pertes et 248 demeurèrent inchangées.

La moyenne de 60 titres, compilée par la Presse Associée, clôturait .3 pt plus bas.

850,000 actions furent échangées durant la séance régulière de 5 heures hier, contre 280,000 durant la courte séance précédente de 2 heures samedi.

L'American Iron & Steel Institute a estimé que la production d'acier de cette semaine atteindra 1,863,000 tonnes de lingots et coulées, un nouveau record.

U.S. Steel, Armco Steel, Firestone, Caterpillar Tractor, Owens Illincis, U.S. Gypsum et American Woolen ont légèrement progressé.

Chrysler, Consolidated Natural Gas, Phelps, Dodge, Homestake Mining, Santa Fe, Union Pacific, Standard Oil, Eastern Airline et Schenley ont décliné.

Agnew-Surpass Shoe Stores Ltd. gagne plus

TORONTO, 24. — Le profit net d'Agnew-Surpass Shoe Stores Ltd., pour les six mois terminés le 30 novembre 1948, se traduit par 60.5 cents par action, rapporte le président, M. Roy Karn, dans une lettre adressée aux actionnaires. Ce profit se compare à 58.5 cents l'action pour la période correspondante de 1947. M. Karn souligne que les ventes ont augmenté de quelque trois pour cent.

Il ajoute que les ventes de détail continuent de s'accroitre et que la compagnie a ouvert de nouveaux magasins à Winnipeg, Ottawa et Windsor, tandis qu'elle a remplacé un magasin à Hamilton. Il fait remarquer que les impôts et les loyers sont plus élevés qu'il y a un an.

La production de la fabrique John Ritchie Co., une filiale, s'est maintenue à un niveau élevé et l'on se propose d'augmenter cette production. Les frais d'exploitation, y compris le coût de la main-d'oeuvre, accusent une hausse constante, mais la compagnie s'efforce de continuer de vendre aux plus bas prix possibles, conclut M. Karn.

Elu président

M. J. F. Champoux, de Québec, qui vient d'être élu président de "Wholesale and Export Bureau" de Canadian Lumberman's Association — International Newspaper Service Reg'd.

Curb de New-York

Cours fournis par
A. M. KIDDER & COMPANY
288 ouest, St-Jacques, Montréal

		Haut	Bas	Clot.
500	Alum Ltd	51½	51¼	51⅜
400	Alum of A	51¼	51	51
2900	Am Gas	40¾	40¼	40¼
2900	Am Light	18⅝	18⅜	18½
2000	Am Mara	4⅝	4½	4½
2500	Am Sup	⅞	⅞	13-16
500	Bellanca	1½	1½	1¾
200	Breeze	6	6	6
200	C I Alco A	10	10	10
600	Can Marco	15⅝	15½	15½
3900	Cit Serv	46¼	45⅝	45⅞
100	Col Air	5⅞	5⅞	5⅞
1500	Col F & I	4¾	4¾	4⅝
300	Con Gas	62¼	61½	62¼
300	Cosden	5⅞	5⅝	5¾
1500	Creole	37⅛	35½	35¾
200	Dosco B	14½	14⅜	14⅝
7700	El B & Sh	12¾	12⅝	12⅝
100	Ford C A	20⅞	20⅞	20⅞
300	Ford Ltd	5⅛	5	5
100	Giant	4⅝	4⅝	4⅝
700	Glen Ald	21⅝	21½	21½
200	Holling	10¼	10¼	10¼
1500	Humble	78½	78	78
1700	Imp Oil	16	15⅞	16
3800	Int Pet	10⅜	10⅝	10⅝
2500	Kais-Fra	7⅜	7⅛	7⅛
200	L Shore	10⅜	10¼	10¼
1500	M d S B vtc.	7½	7⅜	7½
400	N J Zinc	67¼	66¼	66¼
11900	N Nag Hud	8⅞	8½	8⅝
4500	Pancoast	3⅝	3½	3½
1300	Pennroad	7⅜	7⅛	7⅛
2600	Pantepec	9⅞	9⅝	9⅝
500	Stl of Ky	30	29¾	30
400	Un Light	22	21⅞	22
600	Wri-Har	2	1 15-16	2

Orientation des cours sur la Bourse locale

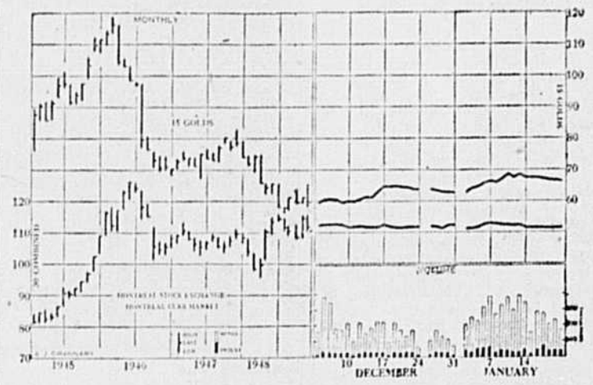

Voici un graphique montrant l'orientation des cours sur la Bourse et le Curb de Montréal durant la semaine dernière. L'indice de 30 mines d'or a été plutôt à la baisse, tandis que l'indice de 30 titres combinés, comprenant 10 services publics et 20 industriels, a été généralement soutenu. Ces tendances sont compilées sur une base mensuelle depuis le début de 1945. Quant au volume des ventes, il est calculé pour chaque jour depuis le début de novembre.

Bourse de MONTRÉAL

Début de semaine irrégulier sur la place locale. — 52 gains vs 58 pertes hier

La semaine a plus ou moins bien débuté sur la place locale, si l'on en juge par l'orientation des cours hier.

Sur 195 titres transigés, 52 furent à la hausse, 58 à la baisse et 85 stationnaires.

27,300 actions furent échangées durant la séance régulière de cinq heures hier, contre 14,100 durant la courte séance de deux heures samedi. Quant au virement minier, il atteignit 143,800 actions, en regard de 58,800 durant la courte séance précédente de samedi.

Noranda, Cons. Smelters, Nickel et Aluminium ont fait des gains fractionnaires; Waite Amulet a haussé de plus d'un point pour toucher le nouveau sommet de 14 1-4; Sherritt Gordon a monté de 15 cents et Normetal a gagné 10 cents pour atteindre la nouvelle cime de 3.70.

Algoma Steel a fait une avance de 2 points à 54 1-2 et Massey Harris a progressé d'une minime fraction; Dominion Bridge a touché le nouveau maximum de 34 et a conservé un gain de 1-2 à 33 3-4. Dosco "B" et Canadian Locomotive ont perdu de petits gains.

Au groupe des papeteries Abitibi et M. and O. Paper ont monté d'une fraction tandis que Howard Smith, International, Price et Consolidated ont essuyé de légers reculs.

Les services publics n'ont que très peu varié; Brazilian Traction a avancé d'une minime fraction; Canadian Pacific et Bell Telephone ont clôturé sans changement.

A la section minière, Trebor a décliné de 5 cents, Candego de 3 cents, et Eldona de 2 cents.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10 UT.	20 IN.	10 PA.	15 OR
Ferm. hier	72.8	130.7	333.59	65.45
Ferm. ant.	72.7	130.6	334.40	66.08
Ch'ge net	+0.1	+0.1	—0.81	—0.60
Il y a 1 sem	72.8	130.7	335.56	67.34
Haut 48-49	77.7	136.6	388.80	74.92
Bas 48-49	70.7	108.00	290.26	56.42

Moyenne des actions N.-York

Compilées par la Presse Associée

	30 Ind.	15 Ch. f.	15 Util.	60 Sto
Ferm. hier	91.4	38.9	40.2	65.9
Ferm. ant.	91.7	39.3	40.2	66.2
Il y a 1 sem.	90.8	38.5	39.1	65.3
Haut 1948-49	98.7	48.1	42.3	72.4
Bas 1948-49	83.3	34.2	38.0	60.5
Haut 1947	96.9	48.9	47.2	69.0
Bas 1947	83.2	27.7	39.1	58.5

Titres au comptoir

Cours fournis par
KIPPEN & CO. LTD.

	Offre	Dem.
Acadia Appts	11¾	
Banque d'Epargne	41½	43
Banque Provinciale	16	16¾
Beauharnois L. H. & P.	16½	18½
Beauharnois Power	5	8
Can. Flooring "A"	19	..
Can. Arena	52	56
City Gas & El.	..	3
Cooksville "A"	12	14
Do "B"	5	6½
Cuban Can Sugar	..	5
Ern Cousins unit.	..	22
Dupuis Frères nouv.	24¼	30¼
Fashion Craft, priv.	98	101
Granby Plastic Web	5	..
Hart Battery	9½	10¼
J E Baillargeon	25	..
Do pr v	1.25	..
Lamontagne	13	..
Lapierre Brick	..	6
Do priv.	..	94
Prudential Trust	..	12
Quebec Appts	22½	..
Renais. Films, unités	..	21
St. Lawrence Brick	..	42
Soc d'Adm et Fiducie	40	..
Transp. Bldg	6	..

Les ventes au gros plus considérables

7 pour 100 de plus durant novembre, en regard de 1947

En novembre, la valeur en dollars des ventes de gros est de 2 p.c. moindre que le mois précédent, mais de 7 p.c. plus élevée qu'en novembre 1947, d'après le Bureau fédéral de la statistique. Les ventes cumulatives depuis le commencement de l'année dépassent de 4 p.c. le chiffre correspondant de l'an dernier. L'indice général non ajusté des ventes, fondé sur 100 en 1935-1939, s'établit à 316.2 contre 321.9 en octobre et 295.0 en novembre 1947.

La valeur en dollars des ventes dépasse celle de novembre 1947 dans toutes les régions, Québec se place au premier rang avec un gain de 100; viennent ensuite la Colombie-Britannique avec 8 p.c. et les provinces des Prairies avec 7 p.c. L'Ontario et les provinces Maritimes accusent des avances moindres soit respectivement 4 et 1 p.c.

Les ventes en gros de fruits et légumes et aussi d'épiceries représentent un chiffre en dollars moindre qu'en novembre 1947. Les plus forts pourcentages d'augmentation se produisent dans la mercerie et la quincaillerie, soit respectivement 24 et 23 p.c.; la pharmacie en gros accuse 17 p.c. d'augmentations; le vêtement en gros, 15 p.c.; le tabac et la confiserie en gros 11 p.c. et la chaussure en gros 9 p.c. Le commerce en gros d'outillage automobile, qui jouissait d'un fort chiffre de ventes en novembre 1947 enregistre une baisse de 5 p.c.

Dans neuf commerces, la valeur des stocks de gros en fin de novembre est de 11 p.c. plus élevée qu'elle ne l'était un an auparavant. Le tabac et la confiserie et l'épicerie déclarent respectivement des inventaires valant 24 et 21 p.c. de plus; dans la quincaillerie, l'avance est de 16 p.c.; dans la mercerie, 8 p.c.; dans l'outillage automobile, 6 p.c.; et dans la pharmacie, 4 p.c.

Il survient un déclin de 11 p.c. dans la valeur des stocks des commerçants de gros en chaussures, tandis que les stocks des commerçants de fruits et légumes diminuent de 19 p.c. Les commerçants de gros en vêtements déclarent une baisse de 23 p.c. dans la valeur des stocks en mains.

Marché des grains

Cours fournis par
O'BRIEN & WILLIAMS,
Edifice Transportation, Montréal

		Haut	Bas	Clot.
WINNIPEG				
Avoine				
	Mai	73½	72¾	73
	Juillet	70½	70⅜	70⅜
	Octobre	.....	.....	68
Orge				
	Mai	107¼	105⅞	107
	Juillet	.....	.....	101⅜
	Octobre	.....	.....	96⅜
Seigle				
	Mai	153⅞	152⅝	153¼
	Juillet	151	150¼	150⅝
	Octobre	141⅜	144⅝	144⅝
Lin				
	Mai	.....	.....	403
	Juillet	.....	.....	405
CHICAGO				
Blé				
	Mai	224¼	223¾	228¾
	Juillet	209⅛	208⅛	208¼
	Septembre	209⅜	208⅝	208⅞
	Décembre	211⅜	210½	210⅝
Maïs				
	Mai	146¼	145	145
	Juillet	145½	144¾	144¾
	Septembre	141	139½	140½
	Décembre	134⅜	133	133¾
Avoine				
	Mai	73⅜	72⅝	72⅝
	Juillet	70	69¾	69⅝
	Septembre	69	68¾	68⅝
	Décembre	70¼	70⅛	70⅛
Seigle				
	Mai	166	165	165
Fèves Soya				
	Mars	249¾	247½	248¼
	Mai	246	243¾	245
	Juillet	243½	241½	242

Conférencier de renom, à la bourse

M. Emil Schram, président de la Bourse de New-York, qui adressera la parole demain soir devant les membres de la Bourse de Montréal, réunis au Windsor, pour la tenue d'un grand banquet à l'occasion du 75e anniversaire d'incorporation officielle de cette importante institution financière locale. De nombreuses personnalités du monde politique, financier et industriel assisteront à ce dîner.

Marché des changes

Par le service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale

Cours des changes entre banques à Montréal

Angleterre: livre cable	4.04
France, franc - Export.	.0039
Autres	.002276
Belgique franc	.07292
Italie: lire au dollar	575
Suisse: franc	.2357
Hollande: florin	.3810
Norvège couronne	.2035
Danemark couronne	.2119
Suede couronne	.2805
Tchécoslovaquie: cour.	.0202
Brésil cruzeiros	0541

Taux de la Commission du contrôle du change étranger

	Achat	Vente
£ sterling	4.02	4.04
$ américain	Pair	⅛% Pr

En fonds américains

CANADIAN CAR & FOUNDRY COMPANY, LIMITED

Avis est par les présentes donné que le dividende No 12 de vingt-cinq cents (25¢) l'action, sur les actions de la classe "A" et le dividende No 36 de vingt cents (20¢) l'action, sur les actions ordinaires de la Compagnie, ont été déclarés pour le trimestre se terminant le 22 février 1949, payables le 22 février 1949, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 31 janvier 1949.

Par ordre de l'Administration.

Le secrétaire,
D. H. FORSYTH, l.c.l.s.
Montréal, Canada,
le 24 janvier 1949.

Spécialiste en
Tissus anglais et écossais
JOHN DION
MARCHAND TAILLEUR
1428 Amherst · HA. 3920
près Ste-Cat erine

A. E. AMES & CO.
Membres
BOURSE DE MONTRÉAL
BOURSE DE TORONTO

LESCO
la clef de
NOUVEAUX bénéfices...
LESCO, un service nouveau en consultation commerciale, vous offre une méthode effective pour augmenter vos bénéfices. Notre Direction, desservie par un personnel qualifié, est anxieuse de travailler à la solution de vos problèmes grands ou petits.
Basée sur une association étroite entre client et conseil, LESCO vous offre ce qu'il y a de mieux en consultation commerciale.
Brochure sur demande
Communiquez avec nous dès aujourd'hui
LESCO
LEETHAM, SIMPSON LIMITED, Aviseurs commerciaux
Edifice University Tower, Montréal • MA. 4114

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par L. G. BEAUBIEN & CIE, 221 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Ventes	Stocks	Ouv	Haut	Bas	Dern. vente	Année haut	Année bas
625	Abitibi nv	16¼	16½	16¼	16½	19¾	12½
255	Do $1.50 pr	20¼	20¼	20⅛	20⅛	21¼	17½
50	Algoma Stl	54½	....	....	....	57½	33¼
220	Alum.n um	59¾	60	59½	59½	65¾	43
122	Alum 5 pr	26¾	....	....	....	....	....
75	Ang G Tel pr	47	....	....	....	49	44
150	AArgus Corp	6¼	6⅝	6¼	6⅝	7⅜	5⅜
20	Do 4½ pr	68	....	....	....	80	65
206	Asbestos	26	26¼	26	26¼	29⅞	24½
50	Bathurst A	22¾	....	....	....	22½	17½
586	Bell Tel	39⅞	39¼	39	39	44	40¾
19971	Do rts	111	112	111	112	....	....
198	Brazilian	19¾	19¼	19⅛	19⅛	22½	17
190	B A Oil	24½	....	....	....	29	20¼
250	Do pr	25⅝	25½	25⅜	25½	27¼	24
85	B C Pw A	26	....	....	....	27⅜	24⅜
75	Bldg Prod	33	....	....	....	36	28⅞
200	Bulolo Gold	15½	....	....	....	18⅞	15½
591	Can Cement	25½	25⅝	25½	25½	25½	14⅜
115	Do pr	29½	....	....	....	30	27
50	Can Steam	14	....	....	....	15	11
867	Can Brew	20⅜	20⅜	20¼	20¼	23⅞	17⅞
513	Can Car	14⅞	14⅜	14	14	15	8¾
5	Do A pr	17	....	....	....	18⅛	15
100	Can Celanese	22	....	....	....	....	....
50	Do $1 pr	21½	....	....	....	27½	21
70	C I Alco A	11¾	....	....	....	14⅜	10
100	Do B	11⅜	....	....	....	14⅜	10
75	Can Loco nv	35⅜	35⅜	35¼	35¼	34¾	20½
60	Can Pac Ry	21¼	....	....	....	23⅜	12⅝
25	Cockshi Plow	14⅜	....	....	....	16⅞	10
130	Cons Smelt	117⅜	....	....	....	131	91½
765	Dist Sea g	17⅜	17⅜	17	17	22⅝	16⅜
410	Dom Bridge	33¾	....	....	....	36½	27
25	Dom Coal pr	20½	....	....	....	23½	16
65	Dom Glass	38	....	....	....	40	30
2012	Dom Stl B	17	17⅛	16¾	16¾	19⅜	14
900	Dom Tar	24¼	25	24⅞	25	27⅝	21¾
75	Do VT	25	....	....	....	27¼	25
75	Do pr	21¼	21½	21¼	21½	22½	20
55	Dom Textile	12⅝	....	....	....	13½	11
110	Dryden	25	....	....	....	29	25
25	Eddy Pap A	16½	....	....	....	19½	16

BOURSE DE TORONTO

Allure erratique au début de cette semaine

TORONTO, 25. (P.C.) — La semaine a débuté irrégulièrement sur le marché de cette ville; en effet, la moyenne des industriels glissa de .15 point hier, tandis que la moyenne des métaux usuels montant de .93 point. Quant à la moyenne des mines d'or, elle recula de .51 point, tandis que la moyenne des pétroles gagnait .33 point.

811,000 actions furent échangées durant la séance régulière de cinq heures hier, contre 433,000 durant la séance précédente de deux heures.

* * *

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clôt.
20	Abitibi pr	20¼	20	20¼
60	Acadia	24¼	24	....
10	Do pr	102¾	....	....
100	Agnew	9	....	....
435	Alum	59¾	59¼	59¾
300	Alum C pr	26¼	....	....
3000	Am Lard	16	15	16
5000	Am Ykni	15	14½	15
3000	Anacon	65	62	63
3000	Ang Cdn	475	470	....
400	Ang Hur	975	....	....
2100	Apex	7	....	....
3800	Area	20½	20	20¼
200	Argus	6¾	6¾	6¾
3300	Ashley	7¾	7¾	7¾
4800	Atlantic	80	....	....
200	Atlas Stl	12¾	....	....
2200	Aumaque	21	20½	....
425	Aunor	340	....	....
25	Bk NS	333	....	....
15	Bk Tor	35½	....	....
8300	Base Met	62	62	62
2000	Beaulieu	9¾	9½	....
1348	Bell	29½	29	29¼
17567	Do rts	114	112	11¾
3500	Bobjo	14	....	....
3000	Boycon	4	....	....
100	Bralorne	900	....	....
1700	Brand M	80	80	....
254	Brazil	19¾	19¼	....
280	B A Oil	24¼	24	....
115	Do pr	23¾	....	....
200	B C For	3	....	....
6600	Brit Dom	35	33	35
2308	Broulan	32	....	....
2500	Buffadis	21¾	20	....
1600	Buff Ank	255	250	....
1000	Buff Cdn	19	....	....
2500	Buff Rl	8	....	....
700	Cal Edm	615	....	....
1400	Campbell	275	270	275
628	C Cem	25¾	25½	25¾
5	C Per Mtg	190	189	....
1290	Bk Com	23¼	23	23¼
420	C Brew	20½	20½	....
125	Cdn Car	14¾	14¼	14¾
215	C Dredge	27¾	....	....
350	C Alco B	11¾	11½	11¾
385	CPR	16¼	....	....
1500	Cent Led	143	138	....
400	Cent Pat	135	133	....
500	Chem Re	47	....	....
5100	Cheskirk	7¾	7½	....
700	Chesty	260	256	257
2000	Chimo	16	....	....
100	Chromium	160	....	....
3100	Citral	8	....	....
1500	Coastal	51	50	....
1350	Cochen	230	225	....
110	Cocksh	14¼	....	....
100	Conduit	8¼	....	....
3850	Con Bake	28½	28¼	....
3895	Con Beat	61	60	61
2580	Con Hom	10½	....	....
350	C Smelt	118	117	....
5	Con Gas	150¼	....	....
2900	Conwest	142	140	142
195	Corr Box	20½	20	20¼
1000	Croinor	48	43	....
100	Crows N	49¾	48½	49¾
3900	Decalta	28	27	....
8500	Denison	10	9	10
2360	Detta	12	....	....
10300	Dicken	55	51	....
4600	Discov	30	....	....
150	Dist Seag	17	16¾	....
1080	Dome	16¾	15	16¾
60	DomBk	25¾	25	25¾
100	D Magne	13	....	....
650	Dem Stl B	17	16¾	....
100	Dom Tex	11¾	....	....
2600	Donalda	63	60	63
2500	Duvay	13½	....	....
1900	E Malart	227	225	....
1500	E Sulliv	325	320	325
120	Eddy	16½	....	....
4500	Elder	40	38	....
13430	Eldona	66	64	66
200	Falcon	430	425	....
110	Fed Grain	7¾	....	....
100	Fleet	23¾	....	....
530	Ford A	241¾	233¾	241¾
3128	Frobish	265	257	260
5	Gatin pr	106	....	....
245	Glant	550	....	....
2350	Gods L	66	62	65
10000	Gold Man	310	298	305
3000	Goldora	6	5½	....
250	G L Pap	15¾	15¾	....
200	G W Coal	17¼	....	....
1500	Guayana	67	65	....
2500	Gulf L	58	57	....
325	Gypsum	187¾	178¾	187¾
9280	Hard Ro	19½	18	....
2000	Harrica	10	9	9½
2005	Hasaga	74	72	....
1500	Hedley	50	48	50
3842	Hevs	11	10½	11
8500	Highridge	7¾	7	7¾
250	Holling	12¾	....	....
5800	Hosco	28	....	....
215	Hud Bay	53¾	....	....
85	Imp Oil	28¾	28½	....
1183	Imp Oil	18¾	18½	....
150	Imp Tob	14	....	....
15	I Met pr	101½	....	....
495	Ins Nick	35	34¾	....
13767	Int Pete	12¾	12¾	12¾
1760	Int Uran	47	45	....
4500	Kayrand	13	12	....
15000	Kelore	17	15	....
100	Kelvina	28¾	....	....
1270	Kerr Add	15¾	14¾	....
3500	Kirk Co	9¾	9	....
3108	Kirk L	149	145	....
350	Labrad	585	580	....
22460	L Dufit	143	135	139
1460	L Shore	11¾	11¾	....
11550	Lebel	4	3½	....
500	Leitch	117	....	....
3536	Lngman	68	....	....
4900	Little LL	95	....	....
85	Loblaw A	30¼	30	....
110	Do B	28½	....	....
525	Louvic	59	....	....
2300	Macassa	235	230	....
2500	MacFie	11	10½	11
1100	MacLeod	110	105	....
2500	Madsen	265	260	....
3200	Mal GF	225	220	....
1050	Massey	22¼	22¼	....
260	McColl	14¾	14¾	....
200	McIntyre	53¾	....	....
3200	McKenz	42	41	42
6000	Mid Cont	6½	....	....
425	Mng Cor	11¾	11¾	11¾
120	Mtl Loco	22¾	....	....
105	Moore	73	....	....
1500	Mylama	9¼	9	....
100	N Gros pr	23	....	....
100	N Hose B	16	15¾	16
1100	Negus	235	230	235
15	Neil pr	104	....	....
9800	Nw Hdla	8	7¾	8
3200	Nw Calu	230	224	230
6788	Nw Jason	61¾	60	....
24700	Nw Marl	23	21	22½
15100	Nw Pacal	14	12½	13¼
84600	Nw Norz	11½	11	11¾
5900	Nichol	73½	75	....
730	Noranda	57¾	57¼	57½
18920	Normet	375	360	365
100	Nor Star	8½	....	....
600	O'Brien	177	176	177
200	Okalta	145	....	....
15600	Osisko	92	89	92
3080	Osulake	15	14¾	15
5800	Pac Pete	295	280	....
115	Page H	38	....	....
580	Pamour	110	....	....
8500	Pen Rey	13	11¾	12
7167	Piccadilly	11	10	....
1000	Pick Cr	215	212	....
500	Pioneer	320	....	....
400	Pow Riv	41½	41¼	....
100	Press Met	11¾	....	....
500	Preston	152	....	....
2000	Purdy	7½	....	....
10200	Que Lab	66	65	66
2260	Que Man	100	99	100
2065	Quemont	17	16¾	....
1506	Reeves	375	360	365
3060	Roche	13	12	....
1700	Roxana	49	46	....
210	Roy Bk	25¼	25½	....
1083	Royalite	28	....	....
6000	Roybar	15	14½	14¾
3000	Rupununi	8	7¾	8
115	Russell	18½	....	....
514	San Ant	460	....	....
9200	Senator	42	41	....
595	Shawin	24¾	21	24¼
860	Sheep Cr	160	150	150
27610	Sherritt	259	249	250
165	Sigma	770	....	....
16750	Silanco	84	82	84
10	Simp A	29½	....	....
50	Do B	25½	....	....
105	Do pr	99	....	....
150	Slater pr	49	....	....
3800	Springer	137	135	136
3850	Stada	51	48	....
1425	Std Chem	7	6¾	....
175	Std Pav	8	....	....
205	Do pr	21	....	....
2000	Steeloy	7	....	....
400	Steep Ro	165	....	....
3000	Sud Cont	10	9	....
700	Sulliv	175	160	175
3500	Sylvan	138	....	....
115	Tamblyn pr	81	....	....
400	Teck H	278	275	....
4430	Torbit	115	112	114
5	Tor Mtge	100¾	....	....
1500	Tran Re	68	67	68
285	Un Gas	9¾	9	9¾
2000	Nn Mng	13	....	....
6800	Un Keno	275	265	270
125	Unid Stl	7¾	7½	7¾
1960	Upp Can	160	153	154
1512	Ventures	613	600	615
8885	Walte	14½	13¼	13¾
1300	Walker	27½	27½	....
15	Westeel	37¼	37	37¼
100	W Groc	23¾	....	....
5	Weston pr	98½	....	....
72500	Wiltsey	30	27	28
6500	Winga	8½	8	....
185	Wpg El	32¾	32½	....
7000	Wihona	5	....	....
575	Wri Har	225	....	....
2000	Ymir	5¼	5¼	5¼

Curb

10	Brown pr	102	....	....
20	C Vick pr	107	....	....
250	C W Lum	3½	3½	3½
415	Con Pap	17¾	....	....
150	D Bridge	8¾	8½	....
200	Foothl	320	....	....
180	Int Pap	98	....	....
125	M & O Pap	21¾	21½	....
3000	Oil Selec	5	....	....
11108	Pend Ore	670	629	655

Total des ventes: 811,000 actions.

Moyenne de la Bourse de Toronto

Par le Toronto Stock Exchange

	20 Ind	20 Or	15 M. U.	10 H. O
Ferm. hier	180.63	94.30	108.98	56.15
Ferm. ant.	180.88	94.81	108.95	56.12
Ch'ge net	—.15	—.51	+.93	+.33
Il y a 1 sem	180.02	95.75	108.03	57.87
Haut 48-49	191.44	104.68	115.93	61.76
Bas 48-49	149.14	79.16	77.67	28.67
Haut 1947	184.21	120.26	96.24	34.97
Bas 1947	159.82	96.31	77.91	22.28

Moyenne des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RT.	10 IN.	10 UT.	10 Fgn.
Ferm. hier	92.9	102.1	101.7	64.0
Ferm. ant.	92.8	102.1	101.7	65.0
Il y a 1 sem.	91.7	102.2	101.5	64.6
Haut 1948-49	93.7	102.3	102.9	66.9
Bas 1948-48	87.7	99.8	98.0	60.2
Haut 1947	97.1	104.2	105.7	76.6
Bas 1947	87.1	99.4	98.0	66.3

Hors-liste

C. E. LESLIE & CO.
260 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
Abenakis	3	5
Amal Kirk	5	7½
Annameque	2	4
Baker Lake	2	4
Batchelor Lake	....	26
Bright R. L.	2	4
Bar Lan	20	22
Brown McDade	8	11
Carricona	1	1½
Circle Yellow	5	8
Claremont	....	15
Cons. Chiboug.	18	22
Cont. Copper	8	10
Columbière	1½	3
Courtmont	....	10
Cuyuni, nouv.	50	60
De Santis	2	4
Donrand	....	5
Derbaska	....	4
Dumico	....	4
Dunford	5	8
Duparquet	....	2
Gaymont	5	7
Glencona	8	10
Goldpac	12	15
Gordon Lebel	2	4
Granleduc	26	29
Groenlee	7	9
H. L. Iron	....	4
Hugh Pam	10	12
Insco	12	15
Jet Oil	14	17
Kamlac	1	....
Kenbay	....	....
Lake Expanse	6	8
Lake Geneva	7	9
LaSalle	5	8
Lasidon	....	15
Lassie R. L.	....	8
Lavalie	2½	4½
Lloyd Rock	17	20
Major	2½	3½
Martin Bird	3	5
Marbenor	5	7
Metalore	8	10
Natl. Malartic	11	13
New Augurita	12	14
New Malartic	2½	....
Newport	2	4
Norbeau	10	20
Norcourt	2½	4
Obaska Lake	13	12
Obalski	4	6
Obalski, 1945	10	12
Ont. Nickel, anc.	3	4
Opem, Copper	17	20
Pan Canadian	....	3
Pardners	....	8
Pascalis	10	12
Payne	5	8
Payore Cons	....	8
Pershing Man	....	8
Pinnacle	1	2
Presdor	1½	2½
Quebec S & R	21.50	22.50
Quejo	5½	6½
Rainville	10	14
Rand Mal.	7	9
Randona	3	5
Renfort	2	4
Scott Chib.	4	5
Southvue	....	2
Sovereign	....	4
Starlight	2	4
Trans. Duvernay	....	15
Trident	....	11
Vauze Dufault	....	15
Wendell	14½	16
Young Dave	18	20

Oeufs fermes

Le marché des oeufs affichait un ton ferme hier; les arrivages furent assez abondants et la demande était passablement stable, rapporte le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES
(Y compris par camions)

	Oeufs caisses	Beurre boîtes	From. boîtes
Sem. dern.	16,652	1,608	273
Ann. dern.	11,565	1,198	1,161

PRIX DU BEURRE
(Commodity Exchange)

Marché au comptant
Québec, 92 points ... 69½ cts.

Marché libre
No 1 pasteurisé ... 69½
En tinette ... 69
Pains de 1 livre ... 70½

PRIX DES OEUFS

	†Gouv.	Comm. Exch.
A-gros	44½-44¾	43
A-moyens	42	41
A-poulettes	27½	35
B	37 -39	37
C	30 -34	32

	*Prix de détail
A-gros	51 -57
A-moyens	47 -54
A-poulettes	42 -46
B	45 -53
C	40 -47

Marché à terme
Janvier ... 42 cts.

†—Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.
‡—Prix de clôture au Canadian Commodity Exchange.
*—Prix approximatif aux consommateurs.
Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés. Marché local, caisses en bois gratuites.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par
A. M. KIDDER & COMPANY
388 ouest, St-Jacques, Montréal

Stocks	Haut	Bas	Clôt.
Abbott Laborator	71¾	....	....
Air Reduction	22¾	21¾	....
Allied Chem'l	136	....	....
AllisChalmers	28¾	28¾	....
Am Brake Shoe	24¾	....	....
Am Can	85¼	....	....
Am Car & F	38¾	....	....
Am Loco	18¾	....	....
Am Power Lt	8¾	....	....
Am P & L $5	7¾	6	....
Do privy $6	14¾	14	....
Armco	29¾	29¾	....
Am Smelting	50	51	....
Am Stel Fdry	21½	....	....
Am Sugar	35¾	....	....
Am Tel & Tel	148	147½	....
Am Woolen	37¾	....	....
Anaconda	24½	....	....
Armour Ill	7¾	....	....
Atchison S F	105¾	102	....
Avco Mfg	7	....	....
Baldwwin CT	12	11¾	....
Balt & Ohio	10¾	....	....
Bendf Aviat'n	33¼	32¾	33
Bethlehem Steel	33¾	32¾	....
Boeing Air	23¾	....	....
Bordne's Co	40¾	....	....
Borg Warner	52	51¾	....
Briggs Mfg	30¾	....	....
Budd Mfg Co	9¾	....	....
Burroughs Ad	15¾	15½	....
Canada Dry	13¾	....	....
Canadian Pacific	14¾	13¾	....
Case J I	37¾	36½	....
aCterpillar Tr	64¾	63¾	64¼
Celanese Corp	30¾	29¾	30¼
Ches & Ohio	33¾	....	....
Chrysler	57¾	56¾	....
Colgate Palm	23¾	....	....
Col Gas & El	11¾	10¾	11¾
Com Solvents	21¾	....	....
Com & South	2¾	....	....
Con Ed's N Y	25¾	....	....
Cont Can	25¾	24¾	....
Cont Motors	7¾	....	....
Cont Oil	35	33¾	....
Crane Co	32¾	31¾	32
Crown Zeller	23¾	....	....
Crucible Steel	23¾	23	....
Curtiss Wr A	23¾	....	....
Deere & Co N	34¾	33¾	34
Del & Hudson	9¾	....	....
Dist Seagrams	14¾	13¾	....
Dome Mines	14¾	13¾	....
Douglas Air	52¾	....	....
Du Pont De N	187	184	....
Eastman Kod	45	....	....
Elect Auto Lite	42¾	41¾	....
Electric Boat	15¾	14¾	....
Elect Pow & Lt	2¾	2¾	....
Eversharp	8¾	....	....
Flintkote	28¾	27¾	....
Gen Amn Tran	45¾	44¾	45
Gen Electric	39¾	38¾	39
Gen Food	42¾	....	....
Gen Motors	60	59½	59
Gillette	31¾	....	....
Glidden	20¾	....	....
Goodrich	62	61½	62
Goodyear	44¾	....	....
Graham Paige	3	2¾	....
Grt Nor Rl privy	42¾	42	....
Greyhound N	11	10¾	....
Gulf Oil	70	69	....
Hiram Walker	23¾	23	....
Homestake	35¾	34½	34
Houston Oil	25¾	24	....
Howe Sound	45¾	....	....
Hudson Bay	46¾	46	....
Ill Cent Ry	30	29¾	....
Interlake Iron	13¾	....	....
Int Harvester	27¾	26¾	....
Int Nickel Ltd	30¾	....	....
Int Pap	50¾	....	....
Int Tel & Tel	9¾	....	....
Johns-Manville	38¾	....	....
Kennecott	54¾	54	....
Kresge S S	17¾	....	....
L-O-F Glass	49¾	....	....
Lockheed	17¾	....	....
Loews Inc	15¾	14¾	....
Louis & Nash	39¾	....	....
Mack Trucks	14¾	....	....
May Dept Str	39¾	....	....
Mcintyre Porc	46¾	43¾	....
Mead Corp	17	16¾	....
Montg Ward	55¾	....	....
Nat Biscuit	34	32¾	33
Nat Cash Reg	24¾	....	....
Nat Dairy Prod	25¾	....	....
Nat Distillers	18¾	18	....
Nat Steel	91	90	....
N Y Central	12¾	....	....
Norf & West	51¾	....	....
Nor American	16¾	....	....
Nor Am Avia	10¾	....	....
Nor Pacific	17¾	17	....
Ohio Oil	31¾	30¾	....
Omnibus	7¾	....	....
Owens Ill G	58¾	57¾	58¼
Pac Gas & El	27¾	....	....
Packard Mot	4¾	4	....
Paramount	24	23¾	23¾
Penn R R	17	16¾	....
Pepsi Cola	3¾	....	....
Phelps Dodge	52¾	51¾	....
Phillips Pete	57¾	56¾	....
Pressed St Car	8	....	....
Procter Gam	63¾	....	....
Pullman Inc A	34¾	....	....
Pure Oil	30¾	....	....
Radio Corp	13¾	....	....
Remington Rand	9¾	....	....
Republic Steel	26¾	....	....
Reynolds Tob B	26¾	....	....
Safeway Strs	19¾	....	....
Schenley Dist	29¾	28¾	....
Sears Roebuck	32¾	32¾	....
Servel Co	10¾	....	....
Shell Un Oil	38¾	....	....
Simmons Co	26	25¾	....
Sinclair Oil	23	22¾	....
Socony Va	17	16¾	17
Sou Cal Edison	30¾	....	....
Sou Pacific	48	8	....

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours de fermeture à New-York fournis par M. A. KIDDER & Co. 388 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
Australie 5's 1955	101	101¾
Belgique 6's 1955	105¾	106¼
Bolivie 7's 158	3	9½
Brésil 6½'s 1957	69	....
Brésil 7's 1952	61	....
Brésil 5's 1951	61	....
Brésil 3½'s séries 1-5	68	....
Brésil 3½'s séries 11-39	56	....
Chili 6's 1961	28½	29
Colombie 3's 1970	37	38
Danemark 4½'s 1962	66½	67½
Rep. Française 7's 1949	106¾	....
Minas Geras 2¼'s 2008	31½	....
Milan 6½'s 1952	29½	....
Norvège 4½'s 1956	88	90½
Parou 6's 1960	17¾	18
San Paulo 7's 1940	88	....

Cours des huiles

Cours fournis par
GULF SECURITIES CORP. LTD.

	Offre	Dem.
Admiral	5½	....
Alberta Pacific	22	23¼
Anaconda	13½	14
Anglo Canadian	480	490
Atlantic	89	90
British Dominion	32	33
Calgary & Edmonton	610	625
Calmont	43	50
Calmont Leduc	18	19
Coastal Oils	32	33
Command	10	12
Commoil	36	40
Commonwealth	81	90
Consolidated Leduc	26½	27
Dalhousie	40	45
Davies	38	42
Easterest	10¾	10¾
East Leduc	31	34½
Foothills	300	350
Globe Oil	70	71
Grease Creek	3½	3¾
Highwood Sarcee	10	....
Home Oil	12½	12¾
Leduc West	81½	89
Leduc Calmar	20¾	21
McDougall Segur	9½	11
Hannah	58	60
Mercury Oil	14	15
Mill City	12½	....
Model Oil	45	47
National	41½	42
New Ranchmen's	5¼	5¾
Okalta	145	150
Pacalta	13	13½
Pacific Pete	290	300
Phillips	9	....
Princess	35	38¼
Richfield	5½	6
Roxana	45	50
Royal Can.	10½	....
Royalite	28	....
South Brazeau	21	22
Spooner	29	35
Sunset	....	12¾
Turner Valley	26	26
United	15¾	16
Vulcan	....	24
Superior	42	....

Investment Trusts

Cours fournis par
A. M. KIDDER & COMPANY.
388 ouest, St-Jacques, Montréal

	Offre	Dem.
*Affiliated Fund I. Com.	3.74	4.09
*American Business Sh.	3.79	4.09
*UBoston Fund, Inc.	10.09	10.61
*Bullock Fund, Ltd.	16.12	18.01
Cdn Intl. Trustee Sh.	4.50	5.25
Cdn. Investment Fund.	4.70	5.15
Commonwealth Intl. C.	5.42	5.56
*Dividend Shares	1.35	1.52
*Diversified Trust Sh. E	6.70	7.70
*Group Sec.-Auto Shares	5.92	6.52
*Group Sec.-Rail Shares	4.53	4.93
*Group Sec.-Steel Shares	4.91	5.33
*Independence Trust Sh.	2.20	2.50
*Keystone Custodian B-4	9.43	10.30
*Mass. Investors Trust	24.94	28.96
*Mass. Inv. 2nd Fund I.	11.52	12.24
United Bond & Share	19¼	....

*—Fonds américains.

Stocks	Haut	Bas	Clôt.
Sou Railway	29¾	¾	....
Do privy	80¾	60	....
Sperry Corp	257¾	27	....
Stand Brands	15¾	¾	....
Stand Oil Cal	65¾	65	....
Santd Oil Ind	72¾	¾	....
Stand Oil N J	72¾	71¾	¾
Studebaker	20¾	19¾	....
Texas Co	53¾	¾	½
Texas Gulf Sulph	60¾	....	....
Twentieth CFF	21¾	20¾	....
Union Bag & P	30¾	29¾	30¼
Union Carbide	40¾	¾	....
Union Pacific	88¾	¾	....
Unit Aircraft	24¾	24	....
Unit Air Lt	12¾	¾	¾
Unit Corp	2¾	¾	....
Do priv	44	42¾	44
United Fruit	32¾	¾	¾
Unit Gas Imp	19¾	¾	....
U S Pipe & F	47¾	....	....
U S Rubber	42¾	42	....
Do priv	122¾	....	....
U S Steel	73¾	72¾	73¾
Do priv	150½	149	....
Vanadium Steel	23¾	....	....
Warner Pic's	10¾	....	....
West Penn Electr	15½	¾	....
Westinghouse Ele	25¾	24¾	....
Woolworth	47¾	¾	¾
Worth Pump	14½	....	....
Youngst S & T	72¾	70¼	....

Funérailles de M. A. Bélander

Les funérailles de M. Alphonse Bélanger, rentier, autrefois employé de la Dominion Textiles Ltd., demeurant chez son gendre M. Gérard Gagnon, marchand de bois et de charbon, 3429 rue Lafontaine, décédé lundi le 17 janvier dernier à l'âge de 82 ans et 7 mois, ont eu lieu jeudi matin, à 8 hres, en l'église de la Nativité d'Hochelaga.

Le cortège funèbre quitta les salons mortuaires T. Sansregret, 3198 est, rue Ontario, précédé d'un landau de tributs floraux, à 7.45 hres, pour se rendre à l'église où la levée du corps fut faite par l'abbé Richard Robert. Le service fut célébré par l'abbé Gérard Morrissette, assisté comme diacre de l'abbé Victorien Pesant et comme sous-diacre de l'abbé Benjamin Tremblay. Dans le scantuaire on remarquait la présence de M. l'abbé Henri Deslongchamps, curé de la paroisse de la Nativité. La chorale sous la direction de M. J.-E. Paiement, maître de chapelle rendit la messe des Morts de Perosi. Le docteur L.-A. Hébert touchait l'orgue. Dans la nef on remarquait une délégation des RR. SS., de la Providence de l'Hospice Bourget et du Jardin de l'Enfance. Nombre de parents dont les filles du défunts Mme Léon Landry (Alice) Mme J.-A. Morin (Berthe) de la Rivière-du-Loup, Joseph Pion (Marie) Mme Gérard Gagnon (Gisèle); ses belles-filles Mme Wilfrid Bélanger et Mme Georges Bélanger.

M. A. Bélanger

Le deuil était conduit par les fils du défunt MM. Wilfrid, Georges et Camille Bélanger; ses gendres MM. J.-A. Morin, Léon Landry, Joseph Pion et Gérard Bélanger; ses petit-fils MM. Paul Morin, Camille Morin, Rolland Pion, Claude Pion, Gilles Pion, Paul Pion, Gilles Gagnon et Robert Gagnon; ses neveux, MM. A. Tremblay, Joseph Harton, Paul Harton et Emmanuel Marier.

On remaquait dans le cortège, MM. Patrick Gagnon, E.-A. Paquin, le notaire Arthur Bélanger, M. H. Murphy, gérant, représentant la Dominion Textiles où le défunt fut employé trente-cinq ans durant, M. Joseph Albert, représentant Anglin Norcross Ltd, MM. Napoléon Dumont, Alphonse Autotte, Aimé Boyer, Victor Robillard, René Robillard, H. Gauvin, Lucien Beway, J. Couly, Lucien Breault, J. Courtemanche, Paul Lavigne, C.-E. Pion, E. Paul, A. Gagné, Joseph Arpin, Ed.

INITIATIVES DES MÉDECINS DE L'EST DE LA MÉTROPOLE

Lors de leur dernière séance régulière, les membres de l'Association des Médecins de l'Est de Montréal ont adopté la résolution suivante, en faveur des cours de perfectionnement pour le praticien:

"Attendu que le Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec a le devoir de maintenir élevé le niveau scientifique et moral de la profession médicale, aussi bien chez les médecins de langue anglaise que chez les médecins de langue française.

"Attendu que le Collège a dans sa charte le pouvoir de créer toutes les commissions ou comités jugés nécessaires.

"Attendu que la science médicale évolue continuellement et que le praticien le plus consciencieux n'a pas toujours le temps de se mettre au courant des nouveautés comme il le voudrait.

"Attendu que pour cette raison des cours de perfectionnement sur les actualités médico-chirurgicales sont organisés dans la plupart des pays.

Bureau de renseignements

Les membres de l'Association des Médecins de l'Est ont résolu à l'unanimité, sur proposition du Dr Paul Letondal, secondée par le Dr J. E. Desrochers, de suggérer au Collège des Médecins la création d'un bureau bilingue de renseignements et d'un comité pour cours de perfectionnement, destinés à encourager et à aider nos praticiens, de langue anglaise comme de langue française, à bénéficier de cet enseignement médical post-scolaire, tant au Canada qu'à l'étranger".

Plus récemment les membres du nouvel Exécutif se réunissaient au Cercle Universitaire pour élaborer le programme de l'année. Etaient présents: les Drs Paul Letondal, président de l'Association; René Dionne, 1er vice-président; Gérard Rivard, 2ième vice-président; Julien Pesant, secrétaire; René Major, trésorier; L. A. Hébert, président sortant de charge; Léon Ledoux, J. E. Limoges et Origène Dufresne, directeurs. Font également partie du nouveau Conseil, les Drs Viateur Archambault, 3ième vice-président et Gaspard Morin, directeur, qui s'étaient excusés.

Les comités

Au cours de cette réunion, l'on forma des comités, en particulier un comité spécial destiné à créer un mouvement en faveur de la bibliothèque de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal, qui est actuellement en voie de reorganisation. Durant la présente année, il y aura 4 dîner-causeries et un prix sera décerné au meilleur travail sur une question de déontologie ou d'intérêt professionnel, en rapport avec l'actualité.

A l'occasion de cette première réunion du conseil, il y eut réception au Cercle Universitaire. Parmi les invités d'honneur on remarquait: le professeur Edmond Dubé, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université de Montréal; le docteur J. F. A. Gatien, député de Maisonneuve, membre fondateur et ancien président de l'Association des Médecins de l'Est; le docteur Adélard Groulx, directeur du service de santé, représentant le Maire de Montréal le professeur Edouard Robillard, représentant le Comité de la Bibliothèque de l'Université de Montréal; M. Yvon Lepage, président de l'Association des hommes d'affaires de l'Est; M. Gilles Bertrand, délégué des internes juniors des hôpitaux universitaires.

Président du Collège des Optométristes

Le distingué doyen de l'Ecole d'Optométrie de l'Université de Montréal, M. Alfred Mignot, O.D., qui est également délégué à l'Association Canadienne des Optométristes, a été élu à la dernière réunion des Gouverneurs du Collège des Optométristes de la province de Québec, président de cet organisme professionnel dont il était depuis nombre d'années le vice-président.

M. Alfred Mignot

Le nouveau président du Collège des Optométristes de la province de Québec est un homme qui s'est consacré à l'avancement de sa profession qu'il pratique en vue de préparer aux jeunes, les hommes de demain une voie plus facile à parcourir, si l'on tient compte des luttes vraiment épiques qu'ont dû soutenir ceux qui ont fait de l'optométrie une profession qui ne le cède en rien aux autres professions et facultés scientifiques.

M. Alfred Mignot, O.D., qui fut président de l'Association Canadienne des Optométristes est un professionnel-né qui a fait beaucoup pour l'avancement de sa profession. L'honneur que ses confrères viennent de lui faire en l'élisant président du Collège des Optométristes de la province de Québec est le digne couronnement d'une fructueuse carrière.

M. Mignot dont la modestie n'a d'égale que la science, ne manque pas de dire que "si ses confrères lui ont conféré pareil honneur il reste toujours le premier à rendre service, mais le dernier qui aime à ce qu'on parle de lui dans les journaux," et nous pouvons certifier le fait, car nous avons souvenance que lors d'une tournée de conférence qu'il fit dans l'Ouest canadien et les Etats-Unis, en 1944 où il fut ovationné et nous fit grand honneur, il nous déclarait à son retour "les journalistes manient la plume si bien qu'ils font un piédestal à un homme qui n'a pas encore sa statue"... M. Mignot, le 14 janvier dernier comptait 35 années de services professionnels.

Au cours de cette même assemblée régulière du Collège des Optométristes de la province de Québec qui eut lieu au siège social, 1735 rue Saint-Denis, M. Pierre Crevier, O.D., fut choisit gouverneur, à titre de représentant du district de Montréal.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour

HArbour 5131

SOIR, DIMANCHE ET FETES:

Nouvelles, renseignements	HA. 5132
Directeur de l'information	HA. 3461
Bureau de la rédaction	HA. 5131
Gérant de la rédaction	HA. 3461
Composition	HA. 1432
Sport	HA. 5134
Administration	HA. 3507
Circulation et expédition	HA. 3507
Rédacteur en chef	HA. 8454
Gérant de la publicité	MA. 8058

Conférencier à l'Institut militaire

L'Institut militaire de Montréal, une association qui réunit chaque mois des officiers des trois services de l'armée, recevra comme invité d'honneur, à une réunion générale

Lord Alexander

à l'Arsenal des Victoria Rifles, le 24 février prochain, le gouverneur général du Canada, le vicomte Alexander.

Cette nouvelle a été annoncé aux journalistes par le brigadier J.-G. Gauvreau, D.S.O. et A.D.C., président de l'Institut. Il a révélé aussi que le commodore H.-N. Lay, O.R.E., chef d'état-major adjoint et directeur du service d'Intelligence de la marine, sera le conférencier de l'Institut militaire de Montréal, au cours de la présente semaine.

Cet Institut, dont l'existence remonte déjà à plusieurs années, a pour but d'intéresser les officiers aux choses militaires, de leur fournir l'occasion de se réunir à des dates définies, de leur donner l'avantage d'entendre des conférenciers de marque, la plupart du temps des militaires, et de permettre à ces officiers de discuter ensemble les dernières découvertes en matière d'armement ou les innovations en matière de stratégie militaire.

•

Les électeurs de Henryville, Qué., ont nommé au conseil municipal les citoyens suivants: M. Orpha Coupal, maire; MM. Frank Lamoureux, Omer Poulin et Alcide Clouâtre, conseillers.

Dans la chimie

Le Canada a besoin de techniciens

KINGSTON, Ont. — Les progrès des produits chimiques dans toute l'industrie suscitent des besoins sans cesse plus pressants de techniciens dans toutes les sphères, a signalé, hier soir, M. T. W. Smith, président de l'Institut de Chimie du Canada, lors d'une réunion de la section de Kingston de l'Institut.

En une grande variété d'industries, on confie aux chimistes des postes ailleurs que dans les laboratoires. Au cours des derniers 30 ans, le nombre des chimistes et ingénieurs-chimistes au Canada a augmenté au point d'atteindre presque celui des Etats-Unis, proportionnellement au revenu national.

Lors de la formation de l'Institut canadien de Chimie, en 1921, devenu depuis l'Institut de Chimie du Canada, le nombre des membres atteignait 207 en regard de 35,000 chimistes aux Etats-Unis, soit un contre 175. On compte aujourd'hui 5,500 chimistes et ingénieurs-chimistes pratiquants au Canada et 90,000 aux Etats-Unis, soit une proportion de un à 16.

Cette proportion correspond exactement au revenu national du Canada par rapport à celui des Etats-Unis.

Les industries pharmaceutiques, alimentaires et textiles ont pris énormément d'expansion. "La vente, comme les usages, de mille et un produits exigent des connaissances souvent très poussées et on a alors fait appel au chimiste", a dit M. Smith. La métallurgie compte beaucoup plus de techniciens à son service, à cause de l'apparition de la nitro-cellulose et des émaux de résine synthétique, des pneus en caoutchouc naturel et synthétique, de l'usage des plastiques, ainsi que des carburants fortement volatils. De même, l'agriculture exige un savoir technique très étendu, sans oublier l'industrie de la pâte à papier, de conclure M. Smith.

Résultats d'élections municipales

DRUMMONDVILLE, (D.N.C.) — M. Esdras Dumaine, maire de St-Simon depuis la fondation de cette municipalité, a été réélu pour un sixième terme, avec une majorité de 35 voix sur son plus proche adversaire, M. Robert Roux. La lutte fut plus contestée encore pour l'élection d'un conseiller au siège No 5, M. Fernando Leblanc l'emportant par une majorité de 8 voix sur son plus proche adversaire. M. Leblanc a obtenu 360 votes, M. Norbert Dubuc 352 et M. Roméo Dionne 314. MM. Alphonse Ferland et Laurent Lamoureux ont été élus par acclamation.

A St-Nicéphore, M. Isidore Gauthier a été réélu maire par acclamation, et M. Joseph St-Onge, conseiller au siège No 6, MM. Henri Yergeau et Hector Codère ayant retiré leurs candidatures à la dernière minute.

A Ste-Jeanne d'Arc, M. Elzéar Charpentier a été réélu maire avec une majorité de 36 voix sur son adversaire M. Elphège Robidas. Aux sièges de conseillers, M. J.-M. Moreau a été élu par acclamation; M. Onésime Ricard a été élu avec une majorité de 16 voix sur M. Henri Cardinal, et M. Léo Noël avec une majorité de 6 voix sur M. Gérard Proulx.

Les citoyens de St-Eugène de Grantham se sont donnés un nouveau maire en élisant M. Moïse Gauvin avec une majorité de 168 voix sur M. Ovila Fafard, maire depuis 28 ans et préfet du comté. Au siège No 3, M. Armand Jetté a été élu avec une majorité de 116 voix sur M. Adélard Rondeau fils. MM. Alexandre Fréchette et Victor Lachapelle ont été élus par acclamation.

A St-Lucien, M. Joseph Joyal a été élu maire par acclamation. MM. Adjutor Lebeau et Frédéric Talbot ont été élus conseillers par acclamation, cependant que M. Théodore Gouin l'a emporté avec une majorité de onze voix sur son adversaire M. Gabriel Parenteau, pour le siège No 3.

A St-Joachim de Courval, M. Arthur Boisvert a été élu maire avec une majorité de 21 voix sur [illegible] Boisvert, Herménégilde Yergeau et Wilbrod Yergeau ont été élus conseillers par acclamation.

A St-Zéphirin, M. Emile Lemire a été réélu maire par acclamation pour un troisième terme. MM. les conseillers Bruno Descôteaux, Maurice Fréchette et Ronaldo Cloutier ont également été réélus par acclamation.

A Drummondville-Ouest, M. le maire Georges Hamondon, MM. les conseillers Julien Lemaire, Rupert Waterson et Paul Monty ont été réélus par acclamation.

Dans Grantham-Ouest, M. Emile Cusé, maire depuis 12 ans, a été réélu par acclamation, ainsi que les conseillers Emile Yergeau et Louis Cusson. M. Roch Hébert succède à M. Eric Janelle au siège No 3.

A St-Jean-Baptiste, un nouveau maire et trois nouveaux conseillers ont été élus par acclamation. Ce sont: M. Albert Bessette, maire, succédant à M. Albert Croteau; MM. Gérard Lacerte pour succéder à M. Joseph Alarie, Irénée Garneau pour succéder à M. Aimé Pinard, et Emile Bergeron pour succéder à M. Omer Julien.

M. R.-O. Blanchard a été réélu par acclamation maire du village de St-Germain de Grantham, ainsi que le conseiller F. X. Blanchard; M. Taschereau succède à M. Georges Landry et M. Félix Rajotte à M. Wilfrid Deneault.

A la campagne, M. Germain Paul a été élu maire pour succéder à M. Emile Mathieu; M. Arthur Girard a été réélu conseiller, cependant que M. Lucien Pourcenait succède à M. Nelson Brien, et M. Hector Joyal à M. Jean Leclerc.

Au village de St-Cyrille de Wendover, un cas exceptionnel est enregistré. M. Philippe Laforest a été réélu maire par acclamation, cependant que M. Eugène Lassonde a été élu conseiller au siège No 4 pour succéder à M. Ulric Vallière. Mais aucun candidat ne s'est présenté pour les sièges Nos 5 et 6 laissés vacants par la retraite de MM. Charles Lauzière et Albert Pon. Le Lieutenant Gouverneur désignera deux citoyens pour occuper ces postes.

Dans Wendover & Simpson, M. Alphonse Boisclair a été réélu maire; au siège No 1, M. Armand Girard succède à M. Auguste Levasseur; au siège No 4, M. Oscar Gagnon succède à M. Alphonse Martel; M. J.-B. Paris a été réélu au siège No 5.

Dans Nicolet

Me Paul-A. Trahan, éminent avocat de Nicolet, candidat libéral officiel dans Nicolet-Yamaska, comté où une élection fédérale complémentaire aura lieu lundi, 7 février. C'était hier la mise en nomination à Nicolet, chef-lieu du comté. Deux autres candidats sont en lice: M. Romulus Manseau, libéral indépendant, et M. Renaud Chapdelaine, candidat conservateur. La mise en nomination a eu lieu sous la présidence du notaire C.-E. Villeneuve de Gentilly.

Pacte de paix, non de guerre, dit M. Solandt

"Le pacte de sécurité de l'Atlantique diminuera les possibilités d'une guerre tout en réduisant considérablement les frais de dépenses des pays qui en feront partie", déclarait hier M. O. M. Solandt directeur-général des recherches au ministère de la défense nationale, à Ottawa, qui était le conférencier au déjeuner hebdomadaire du Canadian Club, en l'hôtel Windsor.

Le pacte dit-il, est un pacte de paix et non de guerre, il est préparé dans un but de défense et non d'offensive.

"La science moderne nous a donné, en même temps que des armes formidables comme la bombe atomique et les armes chimiques, des bombardiers qui ont abattu les valeurs défensives des distances, a dit le conférencier, et cette même science s'efforce aujourd'hui d'inventer des plans de défense efficaces.

"Les savants actuels vont même jusqu'à tout faire en leur possible pour aider le Canada à former ceux de demain. Les étudiants des grandes institutions du pays bénéficient de l'encouragement de leurs aînés et le ministère de la défense nationale leur offre toutes les occasions de se familiariser avec les progrès de la science.

"Nous espérons intéresser un nombre encore plus grand de savants, en fondant prochainement une association des recherches de la défense", a annoncé M. Solandt, ajoutant qu'au Canada les recherches de la défense, ni les recherches industrielles ne sont développées comme elles le méritent.

"Nous encourageons les 2 systèmes de recherches à agir parallèlement, a dit le conférencier, en conduisant des enquêtes dont profiteront les autres pays, selon l'entente qui donne l'avantage d'apprendre les progrès de la science des autres grandes démocraties".

Pour conclure, le directeur général des recherches de la défense nationale a prédit que, d'ici 10 ans, on verrait des progrès considérables en ce domaine, au Canada.

Professeurs d'université congédiés

SEATTLE, Wash. (C.P.) — Trois vieux professeurs de l'université de Washington ont été démis de leurs fonctions, samedi, par le bureau des gouverneurs de l'université à la suite d'une controverse au sujet de présents et anciens membres du parti communiste.

Ce sont le professeur d'anglais Joseph Butterworth; le professeur de psychologie Ralph Gundlach et l'assistant-professeur Herbert J. Phillips, de la faculté de philosophie.

Six professeurs accusés d'être communistes, dont cinq d'entre eux enseignent à l'université depuis plus de 20 ans, auront l'occasion de s'expliquer devant les dirigeants de cette institution.

Le Bureau des gouverneurs, composé de sept membres, s'est prononcé contre le renvoi du professeur Harold L. Ehv, de l'assistant-professeur Melville Jacobs et de l'assistant-professeur Garland Ethel à la condition qu'ils consentent à signer des affidavits pour attester qu'ils ne font plus partie du parti communiste. De plus, ils seront mis à l'essai pour deux autres années.

Le président Raymond B. Allen s'est prononcé en faveur du renvoi des trois professeurs. Un Comité de la faculté se basant sur la liberté académique, a demandé la démission de Gundlach seulement.

Association des Français libres du Canada

Le Comité des Fêtes de notre Association, a l'honneur de faire part à ses nombreux amis et à ses compatriotes, qu'une soirée dansante sous le haut patronage de M. E. Triat, Consul Général de France, aura lieu le 29 janvier à 8 h. 30 p.m. à la salle des menuisiers, située au no 3560 rue St-Laurent.

Nouvelle affiliation à la SFAQ

Une demande d'affiliation à la Société d'éducation des adultes du Québec a été faite par l'Association professionnelle catholique des voyageurs de commerce. Cette association poursuit entre autres buts celui de donner à ses membres des cours spécifiques et généraux sur des sujets d'intérêt professionnel.

Durant la saison 1948-49 ces cours sont donnés à l'Ecole Centrale des Arts et Métiers, 1265, rue St-Denis, Montréal; ils sont dirigés par l'Ecole de Commerce de l'Université Laval et touchent les matières suivantes: art de la vente, droit commercial, économie politique, publicité, éthique professionnelle, etc.

La mort du camelot...

Rennie a tué Galasso mais est resté calme et "ben" tranquille!

(Par Adolphe Nantel)

Antonio Rennie, camelot de 42 ans, est un homme calme. Témoignant dans son procès, hier après-midi, sous une accusation du meurtre de Tony Galasso, un déshérité qu'il aida en maintes reprises, Rennie a relaté avec un sang-froid peu commun la soirée fatidique du 18 août dernier, lorsqu'il tira trois balles de revolver sur sa victime, à minuit, en pleine rue Ste-Catherine, en face du cinéma Palace.

Même après avoir tiré sa première balle, le suspect dit au jury, en réponse à une question de Me Gérard Laganière, son avocat, qui lui demandait dans quel état il était:

—Ben tranquille, mais j'avais toujours peur de lui.

—Mais quels sentiments aviez-vous? reprend Me Laganière.

—J'étais de bonne humeur. Je l'avais toujours trouvé trop fou. En m'accrochant le doigt j'ai tiré un coup puis deux autres, mais sans vouloir tirer.

Récit du drame

Après l'ajournement de 3 heures, Me Laganière, qui occupe pour la défense, avec Me René Gauthier, c.r., à titre d'avocat-conseil, appelle le détenu. Rennie est prié en trois reprises de parler plus fort. Il finit par avoir un diapason compréhensible et explique qu'il est né à Nicolet, a toujours parlé français, et est demeuré dans cette jolie ville jusqu'à l'âge de 18 ans. Il est l'aîné d'une famille de quatorze enfants. Et le témoin d'ajouter:

—J'ai travaillé deux ans au coton à Drummondville, avant d'aller faire les récoltes pendant deux étés dans l'ouest canadien.

—Vous connaissiez Galasso depuis longtemps?

—Depuis un peu plus de cinq ans.

Premières craintes

Rennie continue sa version et dit au jury vivement intéressé:

—A mon retour des récoltes je me suis engagé concierge dans un refuge, pour lits à bon marché, à 902 rue Clarke. On me dicait que la place était "tough" alors je me procurai un revolver.

—Avec un permis? demande Me Laganière.

—Non pas de permis mais je sentais le besoin d'une arme, justement à cause des troubles que Galasso, que j'ai connu là, causait. Des pensionnaires sont venus me dire qu'il les avait courus avec un pic-à-glace. Un soir je lui dis de ne plus les courir. Il m'a envoyé promener et m'a menacé avec son pic. Il me suivait pas à pas dans le refuge et ne cessait de me menacer. Et je suis parti de 902 Clarke un mois après parce que j'en avais peur. C'était en 1943. Et moi je vendais des journaux au Palace depuis 1939.

Galasso reparaît

Rennie ajoute, presque souriant:

—J'ai revu Galasso en 1945, en janvier. Il me demande de l'argent et je lui donne un écu. Il avait toujours son pic-à-glace dans son rousset. Je le prends en pitié et je lui trouve un poste de vendeur de journaux au coin de la rue Université.

Camelot dardé

Rennie arrive à un incident tragique. Il le relate:

—Quelques jours après que je lui eus trouvé du travail, un soir il se choque contre un petit vendeur Jackie Loiselle et le darde avec son pic-à-glace. Loiselle surveillait mes journaux pendant que je faisais ma ronde au Astor et au Mont-Royal. La police arrête Galasso. Il subit un procès et est envoyé en prison pour six mois. Je dois témoigner contre lui. Mais à sa sortie il me reproche d'avoir témoigné contre lui. Moi je lui réponds que je dis la vérité quand je suis sous serment. Il me dit, bien fâché: "Moi j'ai des amis italiens qui ne disent pas la vérité à la Cour".

Un révolté...

L'inculpé ajoute, après avoir absorbé une gorgée d'eau:

—Le soir de cette visite après sa sortie de Bordeaux, il dit qu'il a froid et qu'il va essayer à en darder d'autres pour pouvoir retourner au chaud à la prison. Et il sort son pic-à-glace, me le colle sur la gorge et dit: "Si le petit Loiselle était icite je l'étendrais encore dans son sang devant toi.

Rennie généreux...

Le présumé meurtrier a été bon pour sa victime. Du moins il le dit au jury:

—Après cette scène je lui ai payé ses repas pendant trois semaines au Northeastern. Puis, un soir, je lui conseille d'entrer au refuge Meurling. Il m'écoute et il en sort au printemps de 1946. Il est en guenilles, tout sale, et moi, pris de pitié, je lui fais ravoir sa vente de journaux au coin de la rue Université. Puis je lui trouve le coin de Mansfield, le Princess et le Loew's.

Encore le pic

Le témoin y va toujours de sa voix calme:

—Au commencement de 1948 il a couru un autre petit vendeur, Billy Breen, sans pouvoir le poigner. Il revient vers moi, sort son pic, me le place encore sur la gorge et dit: "S'il ne s'était pas sauvé c'est là que je l'aurais dardé."

A la police

Le camelot raconte encore:

—J'ai eu peur et je suis allé voir le policier MacIntosh. Il me dit de le faire arrêter. Moi je réponds qu'il n'a pas commis de crime et je lui dis que si Galasso sait que j'ai porté plainte je suis aussi bien de faire mon acte de contrition. Puis Galasso revient à la rue Université et me surveille. Chaque soir, il se montre à minuit, et, s'il a trop de journaux, je dois les lui reprendre, avec perte, pour éviter le trouble.

Et le 18 août

Le détenu arrive au moment tragique. Il continue comme si rien n'était et raconte:

—Le 18 août à minuit il vient encore me porter des journaux qu'il n'a pu vendre. Moi je revenais du restaurant Astor. Il faisait très chaud et j'avais vingt papiers sous le bras. La chaleur le maganait pas mal. Il arrive à moi et veut que je reprenne ses journaux. J'étais enfin décidé de ne plus l'aider et je refuse pour qu'il reste sur son coin à l'avenir. Si j'avais su que la chicane aurait pris je les lui aurais tous pris ses journaux. Le voilà qui se met à sacrer en anglais, à blasphémer. Je me penche, il me crie: "Je vais te faire comme j'ai déjà fait aux autres". Il a l'air furieux, crie qu'il va tuer n'importe qui, à présent et ajoute qu'il ne craint pas d'aller à-bas, en montrant le ciel du doigt Moi je lui réponds et, pour la première fois, je sacre aussi. Il recule six pas. Il arrête et je vois qu'il met la main dans sa doublure de cont tout en regardant chez Eaton. Je me dis qu'il peut bien me darder et je prends mon revolver pour me défendre...

On sait le reste pour l'avoir lu plus haut.

Avant l'ajournement Me John Bumbray, c.r., avocat en chef du ministère public, commença le contre-interrogatoire de Rennie.

Ce matin la défense doit faire entendre plusieurs témoins y compris ceux que Galasso aurait non seulement menacé, mais blessé avec son pic-à-glace.

Corroboration

Avant le témoignage de Rennie un employé de la morgue, M. Arthur Larouché, expliqua au jury que le soir du 18 août, un peu avant minuit, il a transporté le cadavre de Galasso à la morgue. En le fouillant il a trouvé $33.86 en monnaie et, dans une poche du paletot, un pic-à-glace, ayant une longueur de neuf pouces.

Un verdict est attendu cet après-midi.

La paix est nécessaire à la Russie

ROME, (A.P.) — Palmiro Togliatti, chef communiste italien, et Marcel Cachin, chef communiste français, ont déclaré que la Russie soviétique veut et a besoin de la paix.

Adressant la parole lors d'un ralliement communiste, ils ont accusé les Etats-Unis de préparer une nouvelle guerre et ont demandé "aux peuples du monde de travailler au maintien de la paix".

Au cours de leurs discours ils ont amplifié les remarques qu'ils avaient faites précédemment et qui furent interprétées dans certains milieux comme signifiant que la Russie voulait lancer une "offensive de paix" ou, du moins, une nouvelle propagande destinée à convaincre les peuples du monde de pactiser avec la Russie.

•

Punta, Arenas, au Chili, est la ville la plus au sud du monde.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL

HA.7251

CHARLES DUQUETTE Propriétaire

OUVERTS DE 9 H. A 5 H. 30 TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

DUPUIS

AU SOUS-SOL d'économies

pour garçons de 10 à 15 ans

Belle qualité de chevicte tout laine bleu marine. Dans le groupe, quelques-uns en Tweed fantaisie. Tons de gris pâle, vert, bleu royal. Veston croisé et DEUX pantalons, ou UN pantalon et culotte équitation (breeches).

Prix ord. 16.98 — 17.69

COMPLETS 2 PANTALONS

SPECIAL LES 3 PIECES 9.98

CULOTTE "BREECHES"

pour garçons de 6 à 15 ans

Chaude culotte pour l'hiver. Tweed épaix. Ton de gris foncé. Aussi épaisse Frise de laine bleu marine. Les genoux sont renforcés de même tissu.

Prix ord. 3.98

SPECIAL 2.98

CULOTTES "BREECHES"

pour garçons de 8 à 15 ans

Ces culottes sont lacées ou boutonnées aux genoux. Belle cheviote bleu marine. Tweed fantaisie. Tons de vert et bleu royal. Lainage brun pâle. Doublure résistante et chaude.

Prix ord. 2.98 — 3.49

SPECIAL 1.98

ENSEMBLES TROIS PIÈCES

pour bambins de 2 à 6 ans

Paletot de coupe RAGLAN ou modèle droit avec collet de velours. Pantalon-guêtres. Casque aviateur. Etoffe de laine à texture unie. Tons de bleu royal, bleu marine. Chaudement doublés.

Prix ord. 9.45 à 10.98

SPECIAL LES 3 PIECES 5.98

DUPUIS sous-sol d'économies

Dupuis Frères LIMITÉE

RAYMOND DUPUIS président A.-J. DUGAL v.-p. et gér. gen.